



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE



**PEACEBUILDING
FUND**



Évaluation finale du projet « Soutenir les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha »

Projet de Rapport final

Avril 2025

RÉALISÉ PAR :

ALPHONSE NGOM, CONSULTANT INTERNATIONAL

SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES & D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

B.P. : 1272 TÉL. : 224 6655 25 69 89 / 224 664 24 04 71/224 622 33 48 97 - CONAKRY - R.G.

CONTACT : ALPHONSE NGOM, E - mail : alphonsengom@yahoo.com

AVEC LA COLLABORATION DE YAHYA M'KHAÏTIR, CONSULTANT NATIONAL



TABLE DES MATIERES

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <u>Sigles & abréviation.....</u> | <u>4</u> |
| <u>Résumé exécutif.....</u> | <u>5</u> |
| <u>1 INTRODUCTION.....</u> | <u>10</u> |
| 1.1 Introduction : contexte et rappel sur le projet | 10 |
| 1.1.1 Contexte général..... | 10 |
| 1.1.2 Brève présentation du projet | 11 |
| 1.2 Objectif et portée de l'évaluation | 11 |
| 1.3 Cadre et méthodologie d'évaluation..... | 11 |
| 1.3.1 Critère d'évaluation | 11 |
| 1.3.2 Collecte de données..... | 11 |
| 1.3.2.1 L'enquête quantitative et les indicateurs de résultats visés | 12 |
| 1.3.2.2 Le dispositif de collecte | 12 |
| 1.3.3 Les limites de l'étude | 13 |
| 1.3.3.1 Les limite de l'enquête qualitative | 13 |
| 1.3.3.2 Les limites de l'approche quantitative | 13 |
| 1.3.3.3 Prise en charge des limites inhérentes à l'approche proposées..... | 13 |
| <u>2 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION.....</u> | <u>15</u> |
| <u>2.1 ÉVALUATION DE LA PERTINENCE</u> | <u>14</u> |
| 2.1.1 Analyse de la pertinence du projet..... | 14 |
| 2.1.1.1 La pertinence appréciée par les communautés..... | 17 |
| 2.1.1.2 Pertinence du projet sous l'angle de l'approche basée sur les droits humains | 19 |
| 2.1.1.3 Pertinence de la chaine des résultats | 18 |
| 2.1.1.4 Conclusion sur la pertinence de la chaine résultats | 20 |
| 2.1.1.5 Pertinence de la stratégie de mise en œuvre | 20 |
| <u>2.2 ÉVALUATION DE LA COHÉRENCE DU PROJET.....</u> | <u>20</u> |
| 2.2.1 La cohérence interne avec les interventions des trois agences partenaires | 20 |
| 2.2.1.1 La cohérence interne..... | 20 |
| 2.2.1.2 La Cohérence externe du projet | 21 |
| 2.2.1.3 Cohérence par rapport à la SCAPP et à l'UNDSCF | 22 |
| 2.2.1.4 Perception de la cohérence par les bénéficiaires..... | 23 |
| <u>2.3 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ</u> | <u>23</u> |
| 2.3.1 Les acquis dans la réalisation du Produit 1.1 | 23 |
| 2.3.1.1 La confiance des communautés envers les CV et les clubs Dimitra | 23 |
| 2.3.1.2 La reconnaissance des autorités d'État..... | 24 |
| 2.3.1.3 Le réseautage réalisé et son importance..... | 24 |
| 2.3.1.4 Quelques effets des interventions des structures communautaires mise en place | 24 |
| 2.3.1.5 Autres résultats spécifiques aux clubs Dimitra et CV | 25 |
| 2.3.1.6 L'inclusion des jeunes dans la gouvernance des structures communautaire | 27 |
| 2.3.1.7 La réduction des conflits liés à la transhumance..... | 28 |
| 2.3.1.8 Accroissement du niveau de connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités | 30 |
| 2.3.1.9 L'appréciation des autorités d'État sur l'apport des mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits | 30 |
| 2.3.1.10 Conclusion sur la réalisation du Résultat 1 : niveau de réalisation des indicateurs | 30 |
| 2.3.2 Niveau de réalisation du résultat 2 : | 31 |
| 2.3.2.1 L'amélioration des connaissances sur la région..... | 31 |
| 2.3.2.2 L'amélioration de la résilience des communautés les plus vulnérables | 32 |
| 2.3.2.3 Effet des fermes agropastorales sur les femmes avant exploitation..... | 32 |
| 2.3.2.4 Niveau des indicateurs du Résultat 2 | 33 |
| 2.3.2.5 Conclusion sur la réalisation du résultat 2 portant sur la résilience | 34 |

| | | |
|------------|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2.4 | ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ PROJET..... | 34 |
| 2.4.1 | Analyse de la durabilité et de ses déterminants..... | 35 |
| 2.4.1.1 | L'approche de mise en œuvre | 35 |
| 2.4.1.2 | Les certitudes relevées en matière de durabilité | 36 |
| 2.4.2 | Les Principaux risques de durabilité | 37 |
| 2.4.3 | Analyse de la stratégie de sortie | 37 |
| 2.5 | ÉVALUATION DE L'EFFICIENCE..... | 39 |
| 2.5.1 | Taux d'exécution physique | 39 |
| 2.5.2 | Taux d'efficacité..... | 40 |
| 2.5.3 | L'optimalité du couple efficacité/efficacités..... | 40 |
| 2.5.4 | Approche qualitative d'appréciation de l'efficacité..... | 40 |
| 2.5.5 | Les facteurs déterminants de l'efficacité | 40 |
| 2.5.6 | Quelques réserves sur l'efficacité | 41 |
| 2.5.7 | Analyse des questions transversales | 41 |
| 2.5.7.1 | Prise en compte du genre | 41 |
| 2.5.7.2 | La prise en compte de la programmation sensible aux conflits | 42 |
| 2.6 | EFFETS CATALYTIQUES DU PROJET | 43 |
| 3. | LEÇONS APPRISSES, CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... | 44 |
| 3.1 | Bonnes pratiques et leçons apprises à capitaliser | 44 |
| 3.2 | Conclusion et recommandations | 45 |
| 3.2.1 | Conclusion..... | 45 |
| 3.2.2 | Recommandations | 45 |

ANNEXES

| DÉSIGNATION | TITRE DE L'ANNEXE | PAGE |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <u>ANNEXE 1</u> | CADRE DE RÉSULTATS RENSEIGNÉ | 47 |
| <u>ANNEXE 2</u> | RAPPEL DES RÉSULTATS ET PRODUITS VISÉS DU PROJET | 49 |
| <u>ANNEXE 3</u> | COUVERTURE DE LA COLLECTE DES DONNÉES | 49 |
| <u>ANNEXE 4</u> | LISTE DES PERSONNES ET INSTITUTIONS RENCONTRÉES ET MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉES APPLIQUÉE | 50 |
| <u>ANNEXE 5</u> | COUVERTURE DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE | 51 |
| <u>ANNEXE 6</u> | MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE | 52 |
| <u>ANNEXE 7</u> | ÉCHANTILLON DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIVEMENT RENCONTRÉS | 53 |
| <u>ANNEXE 8</u> | MATRICE D'ÉVALUATION | 54 |
| <u>ANNEXE 9</u> | PRIORITÉS STRATÉGIQUES, EFFET ATTENDU DE LA SCAPP ET RÉSULTATS/PRODUIT DU PROJET Y CONTRIBUANT | 57 |
| <u>ANNEXE 10</u> | PRIORITÉS STRATÉGIQUE, EFFETS ATTENDUS DE L'UNDSCF ET RÉSULTATS/PRODUITS DU PROJET Y CONTRIBUANT | 59 |
| <u>ANNEXE 11</u> | OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES | 60 |
| <u>ANNEXE 12</u> | QUELQUES ILLUSTRATIONS PHOTOS DES CONSTATS DE TERRAIN | 71 |

Sigles et Abréviations

| | |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| AFD | Agence Française de Développement |
| AGR | Activité Génératrice de Revenu |
| ANSADE | Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique |
| BIT | Bureau International du Travail |
| CRD | Conseil Régional de Développement |
| CV | Comités villageois |
| DGSC | Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises |
| EETFP | École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle |
| EPCV | Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages |
| Enquête MICS | Enquête par grappes à indicateurs multiples |
| Étude RIMA | Étude portant sur la Résilience en Mauritanie |
| ERSIP | Enquête Régionale sur le Suivi des Indicateurs de Performance |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FIDA | Fonds International de Développement Agricole |
| GAR | Gestion Axée sur le Résultat |
| HIMO | Haute Intensité de Main d'Ouvre |
| INAP-FTP | Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle |
| MAS | Malnutrition Aigüe Sévère |
| MAG | Malnutrition Aigüe Globale |
| OIM | Organisation Internationale pour les Migrations |
| OIT | Organisation Internationale du Travail |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| Prodoc | Document de projet |
| SAP | Systèmes d'Alerte Précoce |
| SCAPP. | Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée |
| SCRAPP | Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée |
| SNU | Système des Nations Unies |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| UNDSCF | Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable |
| USAID | Agence Américaine pour le Développement International |
| USD | Dollar Américain |

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Présentation du projet

Le projet “*Soutenir les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha*” vise à renforcer les capacités des autorités locales et des communautés pour prévenir et gérer les conflits induits par le changement climatique, améliorer la gouvernance environnementale locale et promouvoir la résilience des populations locales à travers des moyens de subsistance durables. Il été mis en œuvre par trois agences des Nations Unies qui sont l’OIM, agence lead, la FAO et l’OIT sur 24 mois entre novembre 2022 et novembre 2024. Le financement, d’un montant de 3 millions de dollars US a été assuré par le Fonds de consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF). Le projet a couvert 11 localités de la Wilaya du Guidimakha à savoir (i) Gouraye, (ii) Melgue, (iii) Ghabou, (iv) Bouly, (v) Hassi chagar, (vi) Wompou, (vii) Goupou Modi, (viii) Warett iboilil, (ix) Baidiam, (x) Boudjoubaye et (xi) Diogountouro.

Objectifs de l’évaluation et méthodologie

Ce rapport présente les résultats de l’évaluation finale du projet. Il vise à évaluer les progrès programmatiques et la performance finale du projet sur la base de critères d’évaluation recommandés par l’OCDE-CAD et le Groupe des Nations Unies pour l’Évaluation (UNEG), à savoir la pertinence, la cohérence, l’efficacité, l’efficience, l’impact et la durabilité. Il vise également à mesurer la contribution du projet à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix dans la région. Il vise enfin à contribuer à la redevabilité et à l’apprentissage, en documentant les principales leçons apprises.

L’approche méthodologique a été axée autour d’une recherche qualitative et d’une enquête quantitative dans le but de documenter les critères d’évaluation ci-dessus, d’établir des constats et de collecter toutes les informations et données pouvant permettre de reconstituer la réalité en termes d’exécution (constats réalisés) et d’apprécier la qualité de résultats (évolution des indicateurs). L’approche qualitative a été déroulée au moyen d’outils classiques que sont les entretiens de groupe et les entretiens individuels semi-structurés avec les acteurs impliqués dans la réalisation du projet. Une revue documentaire a également été conduite. La mesure des indicateurs quantitatifs (effets) du cadre des résultats a nécessité la réalisation d’une enquête d’ordre quantitatif auprès de la population bénéficiaire. La triangulation de l’ensemble des données obtenues a permis de répondre aux principales questions d’évaluation posées dans les termes de référence.

Résultats clés

Pertinence et cohérence du projet

Le projet est globalement pertinent par rapport au contexte de la région tel que décrit par la Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée (SCRAPP 2021-2025). Deux exemples illustrent cette pertinence:

- La SCRAPP du Guidimakha désigne les *aléas climatiques comme le principal vecteur de la pauvreté dans la région* » et l’absence de mesures de mitigation qui entraînent « *d’importants risques sur l’environnement et la population de la région* ». Les actions réalisées et les produits obtenus dans le cadre du Résultat 2 du projet ont, entre autres, visé à apporter des réponses à cette préoccupation. Du reste, le Résultat 2 du projet a été entièrement dédié au renforcement des capacités d’adaptation des communautés ;
- En outre, selon le même document, la région est marquée par les conflits récurrents. Ces conflits sont pour la plupart liés au changement climatique. Ils ont généralement comme origine la compétition pour l’accès aux ressources naturelles (diminution des terres arables avec la poussée du désert, accès à l’eau et aux pâturages, etc.). On le sait, les conflits aggravent la vulnérabilité des populations et contribuent à affaiblir davantage leur résilience. Le projet a développé dans le cadre de son Résultat 2 des solutions endogènes au niveau communautaire qui ont effectivement contribué à la réduction de ces conflits. La création et le renforcement des capacités des Comités villageois (CV) et Clubs Dimitra a permis de disposer de structures locales de prévention et de gestion de conflits qui ont pu faire preuve d’efficacité. Ainsi, dans 16 localités couvertes par l’échantillon de CV rencontrés, 62,8% et 80,5% des conflits ont pu être gérés par les CV en 2023 et 2024 respectivement.
- .

Toujours par rapport au contexte local, les catastrophes, à l'image des inondations survenue en octobre 2024 le long de la vallée du fleuve Sénégal, exacerbent les conflits et les fragilités. Dans la plupart des cas, elles réduisent les moyens de subsistance et/ou provoquent des déplacements de population¹. Le projet a développé une approche intégrée de la résilience consistant à répondre aux fragilités, aux conflits et aux catastrophes naturelles dans la région. Il a en effet proposé :

- Le développement au niveau local des capacités communautaires de prévention, de médiation et de résolution des conflits à travers les CV ;
- Des actions pour réduire les sources de conflits comme l'équipement des couloirs de transhumance d'infrastructures (forages) qui améliorent la disponibilité de l'eau pour les besoins du bétail notamment le bétail transhumant². Il a également déployé l'outil de suivi de la transhumance Tracking Tool (TTT), développé par l'OIM dans la région notamment dans les préfectures de Ghabou, Sélibaby, Ould Lenge et Wompou. Cet outil a pour objectif principale objectif de collecter les informations sur les événements liés aux désastres naturels, aux conflits agro-pastoraux ainsi qu'à l'utilisation des ressources naturelles. Il a également déployé l'outil de suivi de la transhumance Tracking Tool (TTT), développé par l'OIM dans la région notamment dans les préfectures de Ghabou, Sélibaby, Ould Lenge et Wompou. Cet outil a pour objectif principale objectif de collecter les informations sur les événements liés aux désastres naturels, aux conflits agro-pastoraux ainsi qu'à l'utilisation des ressources naturelles. Il contribue aujourd'hui à l'opérationnalisation du système d'information et d'alerte précoce sur les incidents et conflits liés à la transhumance ou aux catastrophes.
- ;
- La mise en place d'un système d'information et d'alerte précoce aux partenaires (étatiques et non gouvernementales) sur les incidents et conflits liés à la transhumance ;
- La dotation des communes en équipement d'intervention en cas de catastrophe (entre autres, pompe à eau pour les inondations par exemple et matériels d'intervention en cas de feux de brousse)
- Etc.

Toutes ces initiatives répondent à un besoin crucial dans la région qui est la prévention et la gestion des conflits, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs plus fréquents dans la région. Cette pertinence par rapport au contexte général de la région est en outre attestée par l'enquête auprès des ménages organisée dans le cadre de l'évaluation, qui révèle que globalement, 97,8%³ des répondants ont affirmé que les actions du projet ont répondu aux besoins de leur localité.

Concernant pertinence par rapport au Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable de la Mauritanie 2024-2027 (UNDSCF)⁴, le projet a constitué un apport important du Système des Nations Unies (SNU) à la mise en œuvre de la SCRAPP 2021-2025 du Guidimakha. En effet, toutes les thématiques adressées par le projet (gouvernance, résilience) figurent dans les orientations adoptées dans la SCRAPP du Guidimakha et y contribuent. Dans le domaine de la prévention des conflits et la consolidation de la paix par exemple, le résultat obtenu par le projet, notamment la réduction des conflits observée en 2024 a contribué à cet appui du SNU dans la région visée. Il en est de même que l'amélioration des capacités de la région à faire face aux catastrophes grâce entre autres, à la mise en place de réseaux créés au niveau local, communal et régional dédiés à la prévention et à la prise en charge des catastrophes et des conflits

Le projet contribue donc à la réalisation des priorités nationales de la Mauritanie exprimée dans la SCAPP. Un tableau présentant l'apport du projet à chaque priorité stratégique de la SCAPP est élaboré en annexe (Annexe 9). Ce tableau permet de constater que :

- ☞ Le résultat stratégique 1 du projet est alignée sur l'Axe 1 de la SCAPP portant sur la gouvernance ;

¹ United Nations International Strategy for Disaster Réduction (ISDR) : « Réduction des risques de catastrophes : un instrument pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), 2008

² Annexe 4 : N° 12, 17 ; 42 ; 43 ; 45 ; 47

³ Résultat enquête quantitative dans les 11 communes couvertes par le projet (*Question : les activités développées par le correspondant-elles aux besoins prioritaires de la région ?* »

⁴ <https://mauritania.un.org/fr/290566>

- ☞ Le Résultat 1 du projet est aligné sur l'objectif d'amélioration de la gouvernance qui constitue l'Axe 3 de la SCAPP
- ☞ Le résultat stratégique 2 contribue à l'idéal d'inclusion des femmes et d'amélioration de leur résilience, une des préoccupations majeures de la SCAPP
- ☞ Le Résultat 2 à travers le Produit 2.1 contribue à la réalisation de l'Effet 1 de l'UNDSCF (Priorité stratégique 1 portant sur la croissance inclusive) qui vise l'amélioration de la résilience des femmes et leur participation effective au processus de développement du pays ;

Le projet contribue également à la réalisation de l'UNDSCF. Les produits 2.1 et 2.2 du projet participent à la réalisation de l'Effet 3 de l'UNDSCF qui vise le renforcement de la résilience et de l'autonomisation des femmes (voir Tableau en Annexe 10).

En ciblant les femmes et les jeunes et les zones les plus vulnérables pour les appuis visant le relèvement socioéconomique, le projet s'est aussi inscrit dans l'approche des NU basée sur les droits humains

Dans le même ordre d'idées, l'implication des femmes dans des actions d'économie verte (mise en place de trois fermes agropastorales) contribue également à la réalisation de la résilience et de l'autonomisation des femmes et des filles. Quant à l'Effet 4 de l'UNDSCF, ciblant entre autres la réalisation au niveau national d'un environnement sûr, paisible et respectueux de l'environnement nécessaire à la réalisation des objectifs de développement de la Mauritanie, tous les produits du projet peuvent être considérés comme contribuant à cet effet.

Efficacité et efficacité du projet

Dans le domaine de l'efficacité, les mécanismes de prévention et de résolution des conflits ont été mis en place et rendu fonctionnels, avec comme résultat la diminution des conflits au niveau communautaire. Les conflits liés à la transhumance notamment ont considérablement été réduits. Les clubs Dimitra ont été structurés et renforcés. Chargés de réfléchir sur le développement communautaire, de proposer des solutions et de les mettre en œuvre, ces structures sont aujourd'hui opérationnelles dans la zone d'intervention. Les Commissions communales qui constituent des démembrements des conseils communaux élus, ont été associés à la dynamique de structuration et de renforcement des capacités. Un des points fort du projet a été la mise en relation de toutes ces structures communautaires avec l'administration d'État et les services techniques sectoriels. Celle-ci a permis la création de réseaux au niveau local, départemental et régional. Ces réseaux promus par le projet sont capables aujourd'hui de prendre en charge les conflits, les aléas et catastrophes générées par les effets du changement climatique. Enfin, un système d'alerte précoce a été mis en place avec l'ensemble de ces acteurs. Ce système d'alerte, à travers un protocole expérimenté (une simulation a été organisée) confère à la région la capacité de faire face aux catastrophes elles-mêmes ou si nécessaire, d'obtenir dans les meilleurs délais l'appui du niveau central.

Dans le domaine de l'amélioration de la résilience (Résultat 2) des populations les plus vulnérables face aux effets du changement climatique et de l'autonomisation des femmes, des actions pertinentes ont été réalisées comme la mise en place de fermes agropastorales bénéficiant principalement aux femmes. Cependant, la réalisation de ces activités en fin de projet n'a pas permis de disposer d'un délai d'observation suffisant pour évaluer leurs effets et impacts sur les bénéficiaires. Par ailleurs, les indicateurs permettant d'apprécier l'efficacité sont très élevés, signe d'une utilisation optimale des ressources (financières et humaines) allouées au projet, même si dans l'élaboration du document de projet et son déroulement, la budgétisation a été réalisée avant le profilage portant sur le choix des sites d'intervention et des bénéficiaires directs. En effet, même si cela n'a pas été le cas dans ce projet, cette démarche a souvent comme résultat un budget approximatif qui peut se répercuter dans la mise en œuvre des activités.

Durabilité du projet

S'agissant de la durabilité, les infrastructures de paix mises en place par le projet à l'image des CV, des Commissions communales renforcées par le projet), des Clubs Dimitra (initiés et renforcés par le projet) affichent en fin de projet des caractéristiques de durabilité. Ceci du point de vue de leur bonne structuration, de leurs capacités d'intervention et des résultats qu'ils ont produit dans la période de mise en œuvre du projet. En revanche, certains résultats nécessitent une période d'observation plus importante pour établir leur durabilité. C'est le cas des actions initiées pour soutenir la résilience des catégories les plus vulnérables, en particulier des femmes, à travers la mise en place de fermes intégrées. Néanmoins des indices positifs ont été observés au départ comme la forte mobilisation, le regain d'espoir et l'optimisme affichées par les femmes, principales bénéficiaires de ce type d'action.

En définitive, le projet a pu réaliser toutes les activités prévues pour la réalisation des produits escomptés. Cette performance a permis un niveau de réalisation satisfaisant des résultats stratégiques attendus dans le domaine de la gouvernance dans un contexte profondément marqué par les effets néfastes du changement climatique comme le Guidimakha. Dans ce contexte, Il a jeté les bases pour l'amélioration de la résilience des communautés, y compris les plus vulnérables par des initiatives visant le renforcement des moyens de subsistance et de production basés sur la régénération de l'environnement.

Recommandations pour la programmation future

a) Aux agences partenaires dans le projet et aux autorités de la région

Du **point de vue stratégique**, il est recommandé aux agences partenaires dans la mise en œuvre du projet et au gouvernement de :

- ☞ **Veiller à la consolidation des résultats obtenus**, même si cela doit nécessiter des investissements supplémentaires comme la FAO l'a fait (voir section 2.4.2) ;
- ☞ **Communiquer davantage sur les résultats acquis reproductibles** (« *vendre les résultats* ») surtout à l'endroit du gouvernement et des autres partenaires techniques et financiers du pays aux fins de les inciter à investir dans la continuation de l'action dans la région (consolidation et élargissement) et/ou à l'initier dans d'autres zones du territoire soumises aux dures réalités du changement climatiques comme le Guidimakha.

b) Aux agences et aux services sectoriels au niveau préfectoral et régional

Au niveau opérationnel, les agences concernées ainsi que les services sectoriels compétents de l'État devraient :

☞ **Poursuivre l'appui technique aux femmes dans la production maraichère (FAO)**

Si ce contrat d'accompagnement des exploitantes est mis en œuvre aujourd'hui, cela constituerait un gage de réussite de cette expérience et un grand pas vers l'autonomisation des femmes concernées. Il n'était pas mis en œuvre au moment de l'évaluation.

☞ **Accompagner les jeunes bénéficiaires de la formation professionnelle dans l'insertion sur le marché de l'emploi**

Pour les jeunes bénéficiaires de la formation professionnalisante, l'idéal aurait été de les accompagner dans la recherche d'emploi et de doter ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat de kits pour leur installation pour améliorer l'efficacité.

☞ **Trouver un mode de financement des CV et clubs Dimitra**

Plusieurs pistes peuvent être explorées notamment :

- Instaurer systématiquement des cotisations pour les membres, comme en général dans toutes les associations. Cette ressource n'est pas d'ordinaire suffisante comme budget mais peut contribuer permettre la réalisation de quelques activités pour les CV et clubs Dimitra ;
- Inscrire la subvention des CV et clubs Dimitra dans le budget des collectivités locales (mairies et ou conseils régionaux). En effet, les CV et clubs Dimitra sont des unités au service des communautés ;
- Organiser des ateliers de formation à l'intention des dirigeant (Cv et clubs Dimitra) dans le domaine du plaidoyer, de la mobilisation et la gestion des ressources ;
- Réfléchir à la possibilité d'un prélèvement symbolique sur les montants imposés comme compensation lors des activités de médiation pour la résolution des conflits et/ou introduire un montant symbolique à verser par la partie « plaignante » En effet, la médiation des CV

s'achève en général par des réparations versées aux victimes. Le CV devrait pouvoir prélever un certain pourcentage (par exemple entre 1 et 5%) dans ce montant. Il s'agira d'en discuter avec les autorités locales, préfectorales régionales et avec les communautés

1 INTRODUCTION

1.1 INTRODUCTION : CONTEXTE ET RAPPEL SUR LE PROJET

1.1.1 Contexte général

La Mauritanie est un pays saharo-sahélien particulièrement vulnérable aux risques de catastrophes liées au climat telles que les sécheresses et les inondations. Le pays a connu ces dernières années des événements environnementaux extrêmes se matérialisant par des sécheresses prolongées, des inondations et des feux de brousses ravageant d'importantes surfaces de terres agricoles. Les effets néfastes liés au changement climatique touchent en particulier les populations vulnérabilité, les femmes et les jeunes en particulier.

La région du Guidimakha (294 506 habitants pour 10 300 km²) en particulier, est marquée par l'ensemble des effets néfastes liés au changement climatique et aux catastrophes. En 2019 par exemple, les inondations ont durement affecté près de 33 600 personnes⁵. Au dernier trimestre 2024, des inondations importantes ont été enregistrées suite aux crues du fleuve Sénégal dans la partie sud de la région, notamment dans les localités de Wompou, Gouraye, Diaguili et Ghabou. Selon les données de l'OIM, la population affectée par ces inondations est estimée à 4 546 individus dans la région du Guidimakha⁶, dont 2 041 Enfants (45%), 885 Hommes (19%) et 1 620 Femmes (36%). Aussi, un (1) décès a été enregistré. La catastrophe a aussi provoqué le déplacement de 616 personnes, représentant 148 ménages.

La situation dans la région est aggravée par la réduction des terres arables et une concurrence accrue pour l'accès aux ressources naturelles, exacerbant les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs et entre agriculteurs eux-mêmes. Les principales activités économiques de la région sont l'agriculture, l'élevage et le commerce. La région est en effet connue comme le « bassin agricole » du pays. Mais cette réputation est de plus en plus écornée à cause de la pluviométries imprévisibles (sécheresses et inondations), aux catastrophes, à l'érosion hydrique qui dégradent les sols et réduit les superficies des terres arables, etc. Selon l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV 2019-2020), la région du Guidimakha se classe en tête des quatre Wilayas les plus pauvres du pays avec une incidence de la pauvreté de 48,6%. La région est encore citée parmi celles où les enfants de moins de 5 ans souffrent le plus de malnutrition chronique sous sa forme sévère (Enquête SMART 2021).

Dans le domaine du genre, selon le Bilan Commun de pays 2020 du SNU, la présence des femmes dans le marché du travail est seulement 28,2% contre 59,6% pour les hommes. La région est en outre fortement marquée par l'exode rurale. Dans les villages du Guidimakha plus de 75% des hommes en âge de travailler ont quitté les villages pour s'installer en ville⁷. Cette migration entraîne un déclin de la force de travail locale, augmentant ainsi les risque de précarité au sein des ménages⁸. Cette migration contribue à déstabiliser le tissu socioéconomique et amplifie la vulnérabilité. Au final, la combinaison de facteurs tels que la réduction progressive des terres arables et la compétition pour l'accès aux ressources qu'elle entraîne, l'extrême vulnérabilité des populations, la récurrence des catastrophes naturelles, etc. constituent un risque majeur générateur ou accélérateur de conflits. Déjà, chacun de ces éléments constitue en soi un facteur de conflits.

Le gouvernement mauritanien tente de faire face aux risques causés par les effets du changement climatique (CC) et les catastrophes sur la cohésion sociale au Guidimakha. La perte de l'attractivité de l'agriculture, l'augmentation des conflits et catastrophes dans la région, la grande frustration des jeunes devant les fortes inégalités socioéconomiques, l'effritement du civisme qui s'en suit, la faiblesse des interventions de l'État, les séquelles du passé par endroits (esclavage), etc. ont ainsi fait l'objet de Plans d'action (Source : SCAPP) avec leur déclinaison régionales (SCRAPP) visant à apporter des solutions appropriées à ces défis. Ces plans devraient permettre de répondre d'une manière holistique aux conséquences multidimensionnelles des défis économiques, sociaux et environnementaux de la région. Dans l'objectif d'y contribuer, l'OIM, la FAO et l'OIT en collaboration avec le Gouvernement mauritanien ont mis en œuvre ledit projet finance par le Fonds Consolidation de la Paix (PBF).

⁵ Source : idem

⁶ OIM, évaluation rapide des besoins dans la région du Guidimakha, 11 au 14 Février 2025

⁷ Source Prodoc du projet sous évaluation

⁸ Source Prodoc du projet sous évaluation

1.1.2 Brève présentation du projet

Le projet “*Soutenir les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha*” vise à renforcer les capacités des autorités locales et des communautés pour prévenir et gérer les conflits induits par le changement climatique, améliorer la gouvernance environnementale locale et promouvoir la résilience des populations locales à travers des moyens de subsistance durables. Ce projet financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) a été initié et mis en œuvre par trois agences du Système des Nations Unies (SNU) en Mauritanie : OIM (Agence lead), FAO et OIT pour un budget total de 3 millions USD, alloué comme suit (en USD) :

- ☞ OIM : 1,106,000
- ☞ FAO : 947,000
- ☞ OIT : 947,000

La durée de mise en œuvre prévue du projet est de 24 mois, ciblant la Wilaya du Guidimakha. Outre les objectifs ci-dessus, le projet est perçu par les agences impliquées comme un projet pilote visant à tester des réponses innovantes et adaptables pour la prévention et la gestion des conflits communautaires créés ou exacerbés par les changements environnementaux... Le projet cible plusieurs groupes de bénéficiaires qui peuvent être regroupés en trois catégories qui sont (i) les autorités administratives locales de la région, (ii) les populations du Guidimakha ainsi que (iii) les jeunes et les femmes de la région⁹. Le projet couvre 11 localités de la Wilaya du Guidimakha listées que sont (i) Gouraye, (ii) Melgue, (iii) Ghabou, (iv) Bouly, (v) Hassi chagar, (vi) Wompou, (vii) Goupou Modi, (viii) Warett iboilil, (ix) Baidiam, (x) Boudjoubaye, et (xi) Diogountouro.

1.2 OBJECTIF ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION

L'objectif de cette évaluation est de documenter les résultats et l'impact plus large du projet, ainsi que de tirer des enseignements sur l'efficacité – ou les limites – des liens entre l'adaptation au changement climatique, la prévention des conflits, la gouvernance environnementale locale et la résilience des communautés locales, afin d'orienter la programmation future et d'alimenter l'apprentissage organisationnel à plus grande échelle.

1.3 CADRE ET MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

1.3.1 Critère d'évaluation

L'évaluation finale a été conduite sur la base des critères d'évaluation recommandés par l'OCDE-CAD et le Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG). Ces critères sont la pertinence, la cohérence (interne et externe), l'efficacité, l'efficience, l'impact et la pérennité (ou durabilité). Les critères transversaux ont également été pris en compte (genre, inclusion sociale, sensibilité aux conflits et effets catalytiques¹⁰).

1.3.2 Collecte de données

L'évaluation finale a été réalisée de façon participative. L'équipe d'évaluation a utilisé les méthodes de collectes de données suivantes :

- i. **Revue documentaire et entretiens avec les agences concernées** a permis de collecter et d'exploiter les documents relatifs au programme et au contexte de mise en œuvre. Une étude du cadre des résultats du projet et sa logique d'intervention a aussi été réalisée. Sur cette base, les outils de collecte des données sur le terrain ont été élaborés. Cette première étape a abouti à la production d'une **Note de cadrage** soumise au projet
- ii. Entretien individuel (semi directifs¹¹) ;
- iii. Entretien de groupe « focus group¹² »

L'équipe d'évaluation a pu réaliser **29 entretiens avec des informateurs clés** dont des discussions de groupes avec des CV (16), clubs Dimitra (7) et Commissions communales (5). Ces discussions ont réuni 178 personnes bénéficiaires directes du projet, sans compter les rencontres avec les femmes dans deux fermes agropastorales du projet (environ une centaine de femmes rencontrées et des discussions de groupes ainsi que des discussions semi-structurées avec une vingtaine de femmes. Au total, la collecte des données (enquête qualitative et enquête quantitative) a concerné

⁹ Voir Tableau Annexe 1

¹⁰ Applying Evaluation Criteria Thoughtfully, UNEG / EvalNet, 2019

¹¹ Voir Tableau Annexe 2 et Annexe Guides d'entretiens

¹² Voir Tableau Annexe 2 et Annexe Guides d'entretiens

528 individus (**Voir Annexe Tableau 3**). Pour les CV, Clubs Dimitra et Commissions communales, les contacts disponibles (à partir du Bureau OIM de Sélibaby) étaient ceux des présidents de ces structures. Les participants ont donc été en général choisis par ce président. Celui-ci veillait en général à s'entourer de membres de son bureau exécutif et par endroits de quelques militants. En ce qui concerne les autorités, le gouverneur (Sélibaby) et les préfets ont été ciblés. Pour le gouverneur, la mission a été reçue par l'Adjoint au Gouverneur et le Conseiller Juridique. En ce qui concerne les femmes rencontrées dans deux fermes maraichères, une discussion de groupe (groupe restreint de 10 individus autour de la présidente) a été réalisée dans chacune des fermes en plus des discussions individuelles avec les membres.

1.3.2.1 **L'enquête quantitative et les indicateurs de résultats visés**

L'examen du cadre logique montre que deux indicateurs sont directement concernés par l'enquête quantitative. Les unités statistiques appropriées et le niveau de désagrégation souhaité sont donnés par le tableau ci-après.

Tableau 1 : Indicateurs de résultat cadre logique visés par l'évaluation finale

| Numéro | Intitulés de l'indicateur | Unités statistiques | Niveau désagrégation |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| Indicateur 1. b | % de bénéficiaires dans les zones cibles qui rapporte un accroissement de leur niveau de connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités locales | Bénéficiaire | Sexe (Homme/ Femme) |
| Indicateur 2.c | % de personnes se sentant en sécurité dans leur localité de résidence | Personne | Sexe (Homme/ Femme) |

En plus de ces indicateurs, l'enquête quantitative a intégré des questions visant à apprécier la pertinence, l'efficacité et la durabilité des interventions du projet. À cet effet, les principaux acteurs concernés par l'enquête quantitative sont :

- Membres des communautés des zones cibles ;
- Bénéficiaires des interventions :
 - Comités villageois ;
 - Réseau des acteurs pour la gestion des conflits communautaires et des catastrophes liées au changement climatique ;
 - Commissions communales ;
 - Clubs DIMITRA ;
 - Producteurs agro pastoraux ;
 - Services déconcentrés de l'état
 - Les autorités religieuses et coutumières au niveau des communautés
 - Les femmes et les jeunes

Un échantillon aléatoire de 240 ménages a été enquêtés. Le processus d'échantillonnage figure en Annexe 6.).

1.3.2.2 **Le dispositif de collecte**

La collecte des données quantitatives a été assurée par 11 enquêteurs recrutés et formés à Sélibaby pendant 3 jours, y inclut le jours du test des outils. Chaque enquêteur a couvert une commune. Dans le même cadre, deux superviseurs ont été désignés afin de vérifier la présence effective des enquêteurs sur le terrain, relever les difficultés opérationnelles en vue de les solutionner et de renforcer le système de contrôle qualité des données.

1.3.3 Les limites de l'étude

1.3.3.1 Les limite de l'enquête qualitative

☞ Représentativité limitée dans l'enquête qualitative

Comme dans toutes les enquêtes qualitatives, les échantillons sont souvent limités et non représentatifs de la population générale. Les entretiens avec les CV, Clubs Dimitra et Conseils communaux par exemple ont concerné un total de 246 membres, effectif très étriqué par rapport aux effectifs réels de ces structures. Par exemple, l'effectif moyen (déclaré) dans les 16 CV rencontrés est de 35 personnes soit un effectif de l'ordre de 1 175 membres pour les seules CV. De ce fait, les conclusions tirées de l'échantillon peuvent être perçues comme des contestables ;

☞ Problème de validité

La validité des résultats peut être remise en question, car les méthodes qualitatives, telles que les entretiens ou les groupes de discussion, reposent sur le déclaratif et les perceptions subjectives des participants. La véracité des réponses peut être influencée par des facteurs comme la mémoire (sélective), les attentes sociales ou diverses perceptions non objectives. En plus, les résultats des entretiens individuels et de groupes de discussion sont souvent fortement dépendants du contexte dans lequel elle a été menée. Cela signifie que les conclusions peuvent ne pas être applicables à d'autres contextes ou situations, rendant la transférabilité limitée ;

☞ Analyse complexe et subjective

L'analyse des données qualitatives nécessite une interprétation approfondie des verbatim, ce qui peut être subjectif de la part de l'analyste. Les participants peuvent ne pas être entièrement honnêtes ou peuvent avoir du mal à exprimer leurs véritables opinions ou expériences. La dynamique de l'interview ou du groupe peut influencer leurs réponses, et certaines personnes peuvent ne pas se sentir à l'aise pour partager des informations sensibles ;

☞ Absence de quantification

L'enquête qualitative ne permet pas de quantifier les résultats. Il est par exemple difficile d'obtenir une mesure précise de la fréquence ou de l'intensité d'un phénomène observé. Les interventions des CV dans la lutte contre les feux de brousse ont par ainsi été souvent citées, sans qu'on puisse en définir la fréquence moyenne. Les données relatives aux AGR mises en place par les clubs Dimitra sont difficilement quantifiables (niveaux d'investissement, profit, etc.). Cela rend difficile, voire impossible la comparaison entre différents Clubs, par localités ou plus généralement la prévalence de cette initiative. En résumé, bien que les enquêtes qualitatives aient permis de comprendre les performances du projet en relation avec les critères d'évaluation et donné des indications sur le niveau de réalisation du projet, il y a lieu de nuancer les résultats obtenus du fait des limites liées à la subjectivité, la représentativité, la complexité de l'analyse, etc.

1.3.3.2 Les limites de l'approche quantitative

L'enquête quantitative n'a pas comporté de questions ouvertes. De ce fait, comme toute enquête du genre, elle ne permettait pas (i) de faire émerger des problématiques nouvelles et (ii) d'approfondir la compréhension de toutes les situations. Elle a donc fait le relevé d'une situation ou d'une « opinion » à un moment précis. En plus, elle se base sur le « déclaratif ». Autrement dit, elle « **révèle ce que les menages ont dit** ». Or, il peut exister des décalages entre ce qui se dit et ce qui se fait. Ces décalages peuvent être inconscients. Il est donc possible qu'il y ait des biais qui peuvent hypothéquer la validité des réponses.

1.3.3.3 Prise en charge des limites inhérentes à l'approche proposées

Les résultats obtenus à partir des discussions de groupes et des entretiens individuels permettent en général de prendre en charge, en grande partie, les insuffisances de l'approche quantitative dans une évaluation. Ces moyens de recherche, comme expliqué plus haut, permettent de traiter des aspects qualitatifs, d'approfondir la connaissance et la compréhension de la situation par des questions ouvertes, des constats et des observations. C'est pourquoi, un soin particulier a été accordé à la réalisation de ces exercices. Une attention particulière a aussi été accordée à la formulation des questionnaires/guides d'enquête qui aider à prendre en charge certaines de ces insuffisances de l'approche. Les enquêtes ont aussi été réalisées au moyen d'outils électroniques, le questionnaire a été programmé dans la plateforme KoboCollect. Les données ont été récupérées et analysées en SPSS et les résultats (sous forme de tableaux) en Excell. Cela a pu t aussi contribuer à réduire les biais. Enfin la triangulation des résultats tirés de l'approche qualitative avec celle de l'enquête quantitative a également aidé à réduire certains biais

2 II. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Cette partie du rapport présente les résultats de l'évaluation et l'analyse des résultats en fonction des critères d'évaluation (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et perspectives de durabilité) ainsi que les aspects liés aux droits de l'homme et à l'égalité des sexes

2.1 ÉVALUATION DE LA PERTINENCE

Cette section évalue plusieurs aspects : l'alignement du projet avec les priorités et stratégies du gouvernement mauritanien, la conformité aux thématiques définies par l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'adéquation du projet aux besoins des bénéficiaires, ainsi que la cohérence et l'orientation axée sur les résultats de la logique d'intervention pour atteindre les résultats escomptés. Elle aborde également l'approche fondée sur les Droits de l'Homme, les questions transversales (inclusion des personnes ayant un handicap et questions relatives aux minorités et à la jeunesse) et l'application du principe de « ne laisser personne de côté ».

2.1.1 Analyse de la pertinence du projet

Constat 1 : Le projet est aligné sur les priorités et stratégies nationales de la Mauritanie visant à renforcer la résilience des communautés face aux effets du changement climatique. Il s'inscrit également dans le cadre de coopération entre le SNU et le pays (UNSDCF 2024-2027) auquel il contribue.

Pertinence par rapport au contexte général de la région

Selon la Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée (SCRAPP) du Guidimakha, un des facteurs les plus influents dans la pauvreté de la région est constitué par « les aléas climatiques qui ont fortement ébranlé la production agricole », désorganisé les circuits commerciaux et les échanges transfrontaliers. La région est confrontée aux effets négatifs du changement climatique sur la production agrosylvopastorale, principal moyen pour soutenir, voire améliorer l'accès des populations à des moyens de subsistance durables. Le projet vise justement à développer « la résilience des communautés les plus vulnérables aux effets du changement climatique dans la région en renforçant leurs moyens de subsistance et de production sur la base de la régénération de l'environnement ». Il vise donc à réaliser une priorité de la région en s'attaquant à un de ses besoins les plus cruciaux qui est le renforcement de la résilience des communautés et des systèmes de production (agriculture, élevage...) face aux effets néfastes du changement climatique.

En outre, les ressources naturelles de la région notamment les forêts et les espaces verts ont fait face, au cours des dernières décennies, à une pression sans précédent. Les cours d'eau, les terres cultivables et les zones humides font face à l'érosion hydrique et l'ensablement, ce qui représente une contrainte majeure pour l'élevage, l'agriculture et la pêche fluviale. Ces effets directs du changement climatique constituent, selon la SCRAPP « une menace tragique » pour l'environnement et sur les conditions d'existence des populations locales. Selon le même document d'orientation politique, « si rien n'est fait pour éviter ou mitiger les effets néfastes liés au changement climatique et à l'action anthropique, d'importants risques planent sur l'environnement et la population de la région ». Un des objectifs du projet est justement d'appuyer les communautés et les autorités à développer une résilience adéquate par rapport au changement climatique.

Par ailleurs, différents types de conflictualités existent au sein des communautés, surtout les communautés agro-pastorales. Ainsi, beaucoup de tensions portent sur l'accès aux points d'eau, notamment le long des couloirs de transhumance. D'autres conflits proviennent des luttes pour l'accès aux terres. En effet, la région est marquée par la réduction des terres arables due à la poussée du désert ou à des interventions d'ordre anthropique. En même temps, la croissance démographique entraîne une demande de plus en plus importante de terres. Les besoins en terres pour l'agriculture sont souvent tels que les espaces jadis réservés aux éleveurs sont systématiquement rognés. Les tensions entre agriculteurs et éleveurs ou entre éleveurs eux-mêmes ont ainsi tendance à se multiplier. En même temps, dans le contexte actuel, les mécanismes locaux existants semblent de plus en plus inefficaces pour gérer ce genre de conflits, que ce soit en amont, par une meilleure allocation de ressources entre membres des communautés (ou de la famille) ou une fois que les conflits éclatent. Or, ces conflits aggravent la vulnérabilité des populations et peuvent contribuer à affaiblir davantage leur résilience.

De leur côté, les catastrophes, à l'image des inondations survenue en 2024 le long de la vallée du fleuve Sénégal, exacerbent les conflits et les fragilités.

Dans la plupart des cas, elles réduisent les moyens de subsistance et/ou provoquent des déplacements de population¹³. Comme l'a développé le projet, une approche intégrée de la résilience consistant en même temps à répondre aux fragilités, aux conflits et aux catastrophes naturelles est donc nécessaire dans la région. Selon des données collectées par l'OIM, les principaux aléas dans la région sont la sécheresse (100%), les feux de brousses (92%) et les inondations (33%)¹⁴. En réponse à cette situation, le projet s'est attelé à :

- Développer au niveau local des capacités communautaires de prévention, de médiation et de résolution des conflits à travers les CV ;
- Équiper les couloirs de transhumance d'infrastructures (forages) qui améliorent la disponibilité de l'eau pour les besoins du bétail transhumant¹⁵ ;
- Déployer l'outil de suivi de la transhumance Tracking Tool (TTT), développé par l'OIM dans la région notamment dans les préfectures de Ghabou, Sélibaby, Ould Lenge et Wompou. Cet outil a pour objectif principale préoccupation de collecter les informations sur les événements liés aux désastres naturels, aux conflits agro-pastoraux ainsi qu'à l'utilisation des ressources naturelles. Il permet de réaliser la cartographie de la mobilité pastorale dans la zone et de recenser les principaux de passage (70 identifiés). Selon le Rapport intérimaire du projet (Avril 2024) 83% d'informateurs ont indiqué que la participation des commissions communales, des comités villageois et des clubs DIMITRA ont permis de prévenir et de réduire les conflits liés à la transhumance. De plus, selon le même rapport, cet outil de suivi des mouvements de transhumance a réalisé 16 alertes (12 événements liés aux mouvements de transhumance et 4 mouvements de troupeaux). Dans tous ces cas, ces alertes concernaient des mouvements massifs de troupeaux pouvant entraîner des conflits. L'outil a donc participé à la réduction des conflits liés à la transhumance, voire des conflits entre agriculteurs et éleveurs locaux. Il a permis en outre de lancer des alertes sur les feux de brousses (60%), des conflits entre agriculteurs et éleveurs ou entre éleveurs eux même (20%) ainsi que sur des cas de vols de bétails (10%) et la mort de plusieurs animaux (10%) (source : même rapport).
- Mettre en place un système d'information et d'alerte précoce aux partenaires (étatiques et non gouvernementales) sur les incidents et conflits liés à la transhumance.

Toutes ces initiatives répondent à un besoin crucial dans la région qui est la prévention et la gestion des conflits, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs qui sont les plus fréquents.

Pertinence par rapport aux priorités nationales de la Mauritanie (SCAPP), à l'UNDESCF 2024-2027 et à l'approche des nations Unies basée sur le genre

Les résultats stratégiques du projet contribuent aux priorités du pays décrit dans la SCAPP et dans l'UNDESCF 2024-2027 et s'inscrivent dans l'approche des NU basée sur les droits humains. Dans ce cadre, ses deux résultats stratégiques contribuent chacun aux effets attendus de la SCAPP. Le tableau en Annexe 9 décrit cette articulation du projet avec les résultats attendus de la SCAPP. Ce tableau permet de constater que :

- Le résultat stratégique 1 du projet est alignée sur l'Axe 1 de la SCAPP portant sur la gouvernance ;
- Le Résultat 1 du projet est aligné sur l'objectif d'amélioration de la gouvernance qui constitue l'Axe 3 de la SCAPP ;
- Le résultat stratégique 2 contribue à l'idéal d'inclusion des femmes et d'amélioration de leur résilience, une des préoccupations majeures de la SCAPP
- Enfin, le projet est aussi pertinence par rapport au Cadre de Coopération (UNDESCF 2024-2027) défini entre les Nations Unies et la Mauritanie. En effet, il est arrimé aux engagements du Système des Nations Unies en Mauritanie exprimés dans le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable de la Mauritanie (UNDESCF). Il contribue ainsi à trois des quatre effets attendus de l'UNDESCF.

¹³ United Nations International Strategy for Disaster Réduction (ISDR) : « Réduction des risques de catastrophes : un instrument pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), 2008

¹⁴ Source : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) [Avril 2024] Displacement Tracking Matrix (DTM)"

¹⁵ Annexe 4 : N° 12, 17 ; 42 ; 43 ; 45 ; 47

Par ailleurs, au sein du SNU, le projet contribue à la réalisation des effets l'UNDSCF, comme indiqué dans le tableau en **Annexe 10** qui permet de faire le constat suivant :

- Le Résultat 2 à travers le Produit 2.1 contribue à la réalisation de l'Effet 1 de l'UNDSCF (Priorité stratégique 1 portant sur la croissance inclusive) qui vise l'amélioration de la résilience des femmes et leur participation effective au processus de développement du pays ;
- Les produits 2.1 et 2.2 du projet participent à la réalisation de l'Effet 3 de l'UNDSCF qui vise le renforcement de la résilience et de l'autonomisation des femmes

Dans le même ordre d'idées, l'implication des femmes dans des projets d'économie verte porteurs de paix et de cohésion sociale contribue également à la réalisation de la résilience et de l'autonomisation des femmes et des filles. Quant à l'Effet 4 de l'UNDSCF, si on se focalise sur le socle qui constitue la réalisation au niveau national d'un environnement sûr, paisible et respectueux de l'environnement nécessaire à la réalisation des objectifs de développement de la Mauritanie, tous les produits du projet peuvent être considérés comme contribuant à cela.

☞ La pertinence par rapport au cadre de coopération des Nations Unies avec la Mauritanie, à l'engagement des agences dans le pays et à l'approche basée des Nations Unies sur le genre

Le projet constitue un apport important du Système des Nations Unies à la mise en œuvre de la SCAPP 2021-2025 du Guidimakha. Toutes les thématiques qu'il adresse ci-dessus figurent dans les orientations adoptées dans la SCAPP de façon générale et par la SCRAPP du Guidimakha en particulier à laquelle il contribue. Les Nations unies appuient la Mauritanie dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Dans ce cadre, le projet a pu créer et tester des modèles de structures endogènes (les CV, Clubs Dimitra et Commissions Communales) de prévention et de résolution des conflits communautaires dans la région. Cet apport contribue à l'amélioration de la résilience des communautés en apportant des réponses appropriées à des thématiques générées par le changement climatique comme la résolution des conflits communautaires, la gestion pacifique de la transhumance, la prise en charge des feux de brousse et des catastrophes, etc., toutes choses favorables à l'amélioration de la résilience dans la région et à la consolidation de la paix, domaines dans lesquels l'UNDSCF 2024-2027 s'est engagé à contribuer (Effet 3 et Effet 4).

Par ailleurs, la pertinence du projet par rapport aux engagements du PBF en Mauritanie est évidente. Toutes les activités et les résultats concourent à la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Il s'inscrit également dans le cadre des engagements des trois agences récipiendaires vis-à-vis du pays. En effet, l'amélioration de la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique, la gouvernance environnementale, la sécurité alimentaires, l'autonomisation des femmes, etc. constituent des thématiques qui s'inscrivent dans les programmes d'appui de l'OIM, de la FAO et de l'OIT en Mauritanie.

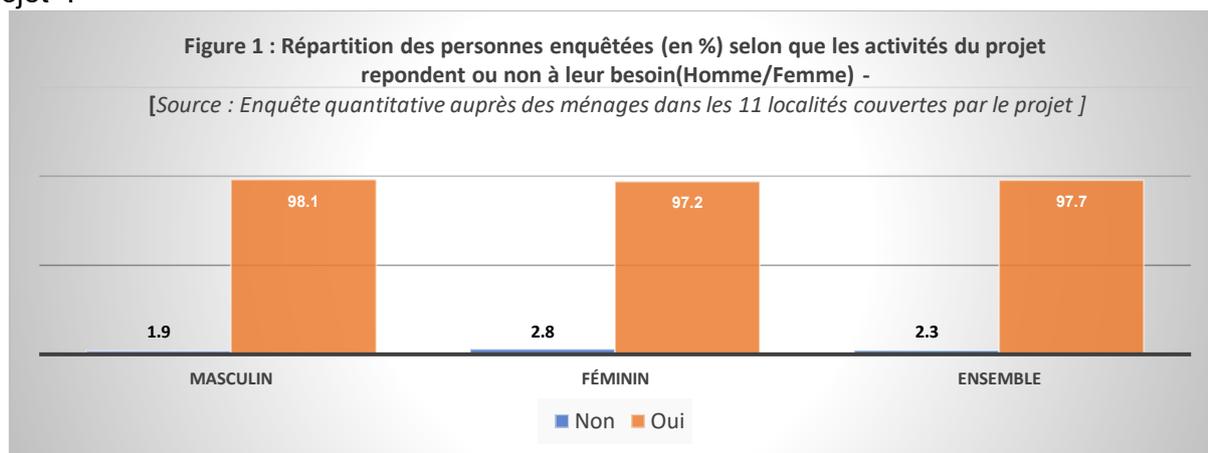
Sous l'angle de l'approche basée sur les droits humains, le projet dans sa conception et sa mise en œuvre a pris en compte la question liée au genre à travers la part du budget (34,49% selon le document du projet) affectée à l'égalité des sexes, la participation des femmes et des jeunes à toutes les activités ; ce qui a constitué une approche innovante dans la région. En effet, les femmes et les jeunes ont été intégrés dans les organes de gouvernance des structures communautaires de prévention et de règlement des conflits que sont les CV et les Clubs Dimitra, les réseaux locaux et régionaux, etc. Elles représentent 33,3% dans ces instances (Section 2.3.1). Elles bénéficient en outre d'actions spécifiques du projet visant à accroître leur contribution à l'économie locale et leur autonomisation. Elles sont ainsi les principales bénéficiaires des fermes agropastorales. On se souvient que l'analyse des conflits qui a justifié l'élaboration du projet avait fait le constat que les femmes sont peu ou pas incluses dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions liées à l'atténuation des effets du changement climatique. Pour faire face à cette situation, les activités proposées dans le projet prennent soin d'assurer leur participation et leur intégration à tous les niveaux. En outre, le projet a participé à la réalisation du droit à un travail décent pour les femmes et les jeunes. C'est le cas des femmes bénéficiaires des AGR dans le cadre des fermes agropastorales ou des initiatives développées par les clubs Dimitra au niveau communautaire. C'est aussi le cas des jeunes ayant bénéficié des formations qualifiantes de courte durée organisée par le projet pour améliorer leur employabilité/ Cette amélioration de l'employabilité de ces jeunes favorise leur intégration sociale et professionnelle dans le marché du travail. Elle est d'autant plus importante que les bénéficiaires sont

des jeunes déscolarisés ou non scolarisés qui auraient pu avoir des difficultés d'accès à un emploi décent.

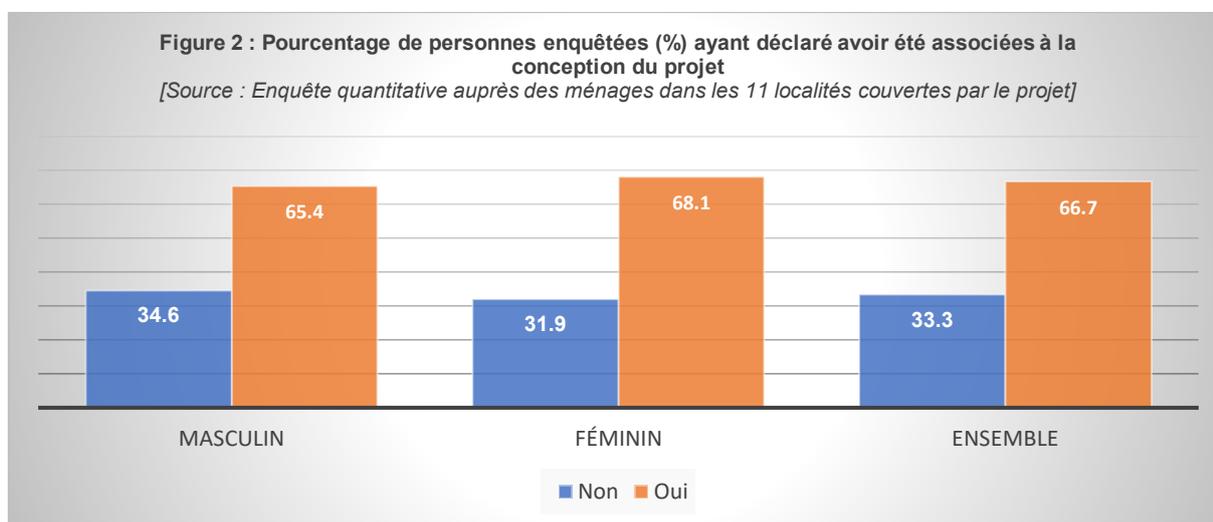
2.1.1.1 La pertinence appréciée par les communautés

Constat 2 : Le projet répond globalement aux besoins des populations de la région, avec 97,8%¹⁶ des répondants affirmant sa pertinence.

Les résultats de l'enquête auprès des ménages montrent une perception largement positive du projet, avec un taux de 97,7% des personnes interrogées qui affirment que le projet répond effectivement aux besoins des populations de la région. Mieux, cette opinion est partagée chez les hommes à 98,1% et chez les femmes de 97,2%. Toutefois, l'implication des communautés dans la phase de conception du projet semble avoir été majoritairement limitée à l'identification des besoins et des bénéficiaires, plutôt qu'à la conception proprement dite, intervenue après l'approbation du projet¹⁷.



En outre, environ deux tiers des répondants (66,7%) se sont sentis associés à cette phase, et parmi ceux-ci, 92,4% estiment que leurs avis ont été pris en compte.

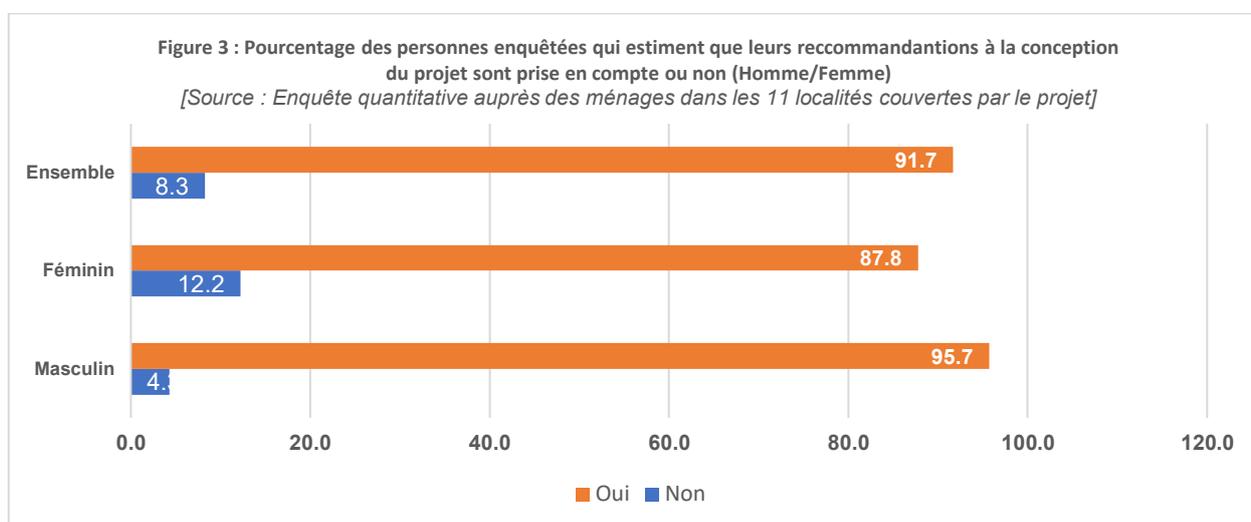


En ce qui concerne l'inclusion des femmes, bien qu'elles aient été légèrement plus impliquées que les hommes (68,1% contre 65,4% chez les hommes), une proportion non négligeable parmi elles (12,2%) estime que leurs recommandations n'ont pas été prises en considération, contre 7,6% des hommes. Selon les résultats de l'enquête auprès des ménages, les recommandations des femmes non prises en compte sont très diverses. Mais la majorité (53%) des femmes ayant fait état de cette situation cite le financement d'activités génératrices de revenus (AGR), que le projet a bien réalisées mais seulement dans trois localités jugées comme les plus vulnérables, alors que la demande était quasi générale. Les autres

¹⁶ Résultat enquête quantitative dans les 11 communes couvertes par le projet (Question : les activités développées par le correspondant-elles aux besoins prioritaires de la région ? »

¹⁷ Annexe 4 : 17, 20, 46, confirmé par le Rapport intitulé « Peacebuilding Fund Project Progress Report (UpdateMay_2023) »

demandes non prises en compte portent sur l'aménagement des périmètres agricoles et de forages pour le maraichage (23,1%), des appuis dans le domaine de l'accès à l'eau pour les besoins domestiques (12,1%) ; la scolarisation des filles (9%) souvent exprimée sous la forme de demande de construction d'une école dans la localité pour qu'elles puissent y envoyer leurs filles, etc.



Mais une autre lecture de ce résultat est que dans une région où les femmes sont souvent peu associées à la prise des décisions communautaire, en associer autant (8 femmes sur 10) constitue une démarche innovante.

2.1.1.2 Pertinence de la chaîne des résultats

Constat 4 : Globalement, les activités mises en œuvre sont pertinentes pour la réalisation des produits attendus et au final, du changement escompté en conformité avec la théorie du changement

La pertinence du projet est aussi appréciée à travers les réponses apportées à la question de savoir si les activités du projet sont adaptés pour contribuer à la réalisation des résultats escomptés qui est au final, la réduction des fragilités identifiées en matière de gouvernance environnementale et de résilience des populations. Les activités sont pertinentes pour la réalisation des produits attendus. Comme exemple, la création ou/et le renforcement des mécanismes endogènes inclusifs de dialogue, de prévention et de résolution des conflits communautaires (**Produit 1.1**) contribue à l'amélioration de la gouvernance environnementale dans la région en associant les communautés à la prévention et à la gestion des effets du changement climatique. Cette approche inclusive qui s'appuie sur les synergies et les complémentarités des différentes parties (communautés, services techniques sectoriels, administration) favorable à l'efficacité. Le terme « *inclusif* » est important en ce qu'il suggère une gouvernance concertée entre toutes ces parties qui adressent solidairement l'ensemble des menaces environnementales. Entre autres illustrations de cette synergie d'action, on peut citer le cas des CV qui ont eu carte blanche de la part des autorités administratives et de la justice (gendarmerie et tribunaux) pour traiter au niveau communautaire les conflits liés à la transhumance ou aux autres différents entre agriculteurs et éleveurs aussi bien en termes de prévention que quand il s'agit de réaliser l'arbitrage sur des conflits survenus. Ce résultat a été possible grâce à la réalisation d'activités judicieusement choisies comme la mise en place des CV au niveau communautaire, le renforcement de leur capacité, la sensibilisation des organes compétents de l'État, etc.

Le projet est allé plus loin par le biais du réseautage entre les différents acteurs. Des protocoles d'intervention dans divers domaines liés à la gestion des effets du changement climatique ont été créés avec l'apport et la participation de chaque catégorie d'intervenants. Ainsi, en cas d'aléas ou de menaces avérées, un système d'alerte précoce mise en place est déclenché au niveau communautaire par les CV à l'intention des Commissions communales, lesquels repercutent le message à l'administration déconcentrée qui à son tour, alerte le niveau régional qui peut, s'il le

faut, saisir le niveau national. En vue de mettre en place et renforcer ce dispositif, il a fallu sensibiliser et renforcer les capacités des membres des CV, clubs Dimitra et Commissions comunales pour développer une capacité locale, préfectoral et régional de réponses aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits (**Produit 1.2**). **Pour le Résultat 2**, comme déjà indiqué, la région cible du projet est classée comme la plus pauvre du pays. L'absence d'opportunités pour les catégories vulnérables (les femmes et le jeunes en particulier) a été identifiée à l'entame du projet comme une fragilité. De ce fait, renforcer la résilience des plus vulnérables constitue une priorité parmi les besoins de la région. Le projet a adressé cette situation, en particulier chez les femmes. La promotion de l'autonomisation à travers l'accès à des formations ciblées pour le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) constitue un levier important dans ce sens, tant les femmes sont confrontées à la pauvreté dans la région. Selon le rapport d'avancement du projet (Avril 2024), les ateliers de formation portant sur la gestion des conflits, la gouvernance foncière, la prévention des catastrophes, le dialogue social et l'amélioration de l'employabilité les femmes ont constitué 42% des bénéficiaires, contre 58% chez les d'hommes

En ce qui concerne les jeunes, l'amélioration de l'employabilité à travers des formations apprentissages a été identifié comme besoin et réalisée par le projet (**Produit 2.2**).

Toujours dans le domaine de la résilience, la réduction progressive des conflits liés à la transhumance a été développée ci-haut. Le renforcement des capacités de dialogue et de prévention des conflits des communautés, en particulier des CV et des commissions communales ont contribué positivement à ce résultat. Il a également été nécessaire de répondre à d'autres besoins dans ce domaine. Ainsi, des couloirs de transhumance ont été équipés d'infrastructures supplémentaires, afin de faciliter le passage des transhumants et de les fidéliser à ces itinéraires éloignés des périmètres agricoles (**Produit 2.3**). Le début de réalisation des effets escomptés observable à travers (entre autres) l'accroissement du nombre de conflits communautaires résolus au niveau local (au lieu d'un règlement au niveau des tribunaux), la diminution des conflits entre agriculteurs et éleveurs et entre transhumants et communautés locales (pas de conflit signalé dans les zones visitées en 2024) constituent une preuve de la pertinence des activités retenues pour obtenir les produits attendus. En outre, l'obtention de ce produit signifie que les communautés développent de plus en plus des capacités importantes dans le domaine de la prévention et de la résolution endogène des conflits (**Produit 1.1**).

Par ailleurs, grâce aux CV et au réseautage qui les lie entre eux et avec les autorités au niveau local, préfectoral et régional, un mécanisme d'alerte précoce est fonctionnel pour la réponse aux catastrophes. Un protocole d'intervention est aussi disponible et appliqué pour les réponses aux désastres comme les feux de brousse (**Produit 1.2**). En outre, les femmes ont lancé l'exploitation des périmètres maraichers (dans les fermes agropastorales) qui devraient contribuer à améliorer leurs moyens de subsistance et contribuer à leur autonomie. Chez les jeunes, l'employabilité a aussi été améliorée grâce à des formations professionnalisantes réalisées par le projet en collaboration avec l'École d'enseignement technique et de formation professionnelle de Sélibaby. Au total, 80 jeunes sans emplois et sans métiers ont bénéficié de cette formation. Ces bénéficiaires sont répartis comme suit :

- 25 jeunes formés au Centre de Sélibaby-centre dont 5 jeunes filles
- 20 jeunes à Hassi Chagar
- 35 jeunes pour Ould Yenge

Les formations ont porté sur la maçonnerie, le coffrage et le ferrailage sauf Sélibaby où l'option plomberie a été ajouté et à Ould Yenge avec la soudure a aussi ajoutée. Au passage de la mission (la formation venait à peine de s'achever), la direction du Centre de formation qui assure aussi le suivi de l'insertion de ses diplômés sur le marché du travail, a indiqué n'avoir pas enregistré parmi eux de personne ayant trouvé du travail. Toutefois, selon la même direction, cela ne saurait tarder étant donné qu'en général, ses « produits » parviennent en général à intégrer le marché du travail en moyenne en une année. Toujours selon les explications de la direction du Centre, la certitude que ces bénéficiaires trouveront rapidement un emploi est fondée sur le fait que cette « promotion » a bénéficié d'une formation spécifique en chantier-école (80% de pratique et 20% de théorie) selon le modèle défini par le BIT.

Les résultats constatés permettent de conclure à l'adéquation des activités développées pour obtenir les produits attendus et finalement, de la pertinence des produits obtenus pour les résultats escomptés. Les activités retenues ont permis globalement la réalisation des produits avec des cibles atteintes et dépassées pour la plupart des indicateurs de suivi. En termes de résultat, il est certain que l'amélioration de gouvernance environnementale (plus participative) orientée vers la prévention combinée avec l'amélioration des moyens de subsistance des communautés permet aujourd'hui à la région de disposer de moyens pour répondre de façon adéquate aux défis posés par les effets néfastes du changement climatique et à l'exacerbation des conflits induits par ces mêmes effets néfastes (changement attendu). Le chapitre suivant portant sur l'efficacité détaille le niveau des indicateurs et de réalisation des cibles.

2.1.1.3 Pertinence de la stratégie de mise en œuvre

Les trois agences partenaires dans la mise en œuvre du projet se sont appuyées sur les structures d'État nationales et locales et les organisations de la société civile pour l'exécution des activités. Les structures déconcentrées de l'État ont été sollicitées dans la mise en œuvre d'activités relevant de leur domaine de compétence respectifs. Les partenaires sociaux ont été associés à titre consultatif ou exécutif pour la validation de certains choix ou la réalisation d'autres. De son côté, la société civile s'est vue confier la réalisation d'actions spécifiques comme la formation et le renforcement des infrastructures sociales de paix, la mise en place des actions visant l'amélioration de la résilience ou l'autonomisation des femmes et des jeunes, etc. Les ONG "Au secours" ; AMDE ; OFDD ; 4 « A » ; GNA et l'Union Nationale des Caisses d'Épargne et Crédit ont ainsi été mises en contribution. Enfin, le secteur privé a également été sollicité dans la réalisation d'actions spécifiques comme la réalisation d'infrastructures d'adduction d'eau dans les périmètres maraichers (fermes agropastorales), de routes (réalisation de radiers) et diverses infrastructures. L'approche de mise en œuvre développée (« faire-faire ») a consisté à se donner les moyens d'être efficace dans l'exécution des activités, et en même temps, à renforcer les structures nationales et locales a donc été pertinente.

2.2 ÉVALUATION DE LA COHÉRENCE DU PROJET

La cohérence sera évaluée aux niveaux interne et externes. Au niveau de la cohérence interne, la question d'évaluation est de savoir si le projet est aligné avec d'autres projets qui sont menés dans le domaine dans la région du Guidimakha et plus généralement en Mauritanie par les agences partenaires. La cohérence externe pose la question de savoir quelles sont les autres interventions qui sont menées dans le secteur dans le pays ou la zone d'intervention par d'autres partenaires et comment ces interventions appuient, complètent ou (éventuellement) se dupliquent avec le projet.

2.2.1 La cohérence interne avec les interventions des trois agences partenaires

Constat 5 : le projet est cohérent avec les interventions des trois agences impliquées dans la mise en œuvre et du point de vue externe, avec les interventions des partenaires bi et multilatéraux de la Mauritanie

2.2.1.1 La cohérence interne

En Mauritanie, l'OIM développe des solutions pour faire face aux conséquences du changement climatique et de la pénurie d'eau et contribue à renforcer la capacité du gouvernement, des autorités et des communautés à répondre aux aléas et catastrophes. Elle œuvre également dans le renforcement de la résilience des communautés face aux chocs climatiques. Les programmes de l'OIM en Mauritanie visent également à améliorer les conditions de vies des populations mobiles et des communautés hôtes. La résilience et la stabilisation communautaire ont ainsi constitué un axe important de ses interventions. Quant à la FAO, ses priorités en Mauritanie sont focalisées sur trois points à savoir (i) appuyer le pays à faire face aux effets du changement climatique et à la dégradation des ressources naturelles, (ii) combler une partie du déficit alimentaire et (iii) réduire l'insécurité alimentaire¹⁸. S'agissant de l'OIT, sa coopération vise soutenir les capacités du gouvernement, des organisations de travailleurs et d'employeurs dans la conception et la mise en place de politiques efficaces en faveur du travail décent¹⁹.

¹⁸ FAO : « Cadre de programmation par pays (CPP 2022-2025)

¹⁹ <https://www.ilo.org/fr/r%C3%A9gions-et-pays/afrique/mauritanie#about>

Les deux premières agences ont, entre autres priorités en Mauritanie, d'appuyer le pays à faire face aux effets néfastes du changement climatique. Ces effets sont multiformes et touchent par exemple au renforcement des capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes, liées au changement climatique au Guidimakha, préoccupation centrale du projet. Un autre effet du changement climatique est la réduction des capacités productives de la région essentiellement centrées sur l'agriculture et l'élevage. Cette situation impacte sur les jeunes, avec la réduction des opportunités économiques qui les poussent à la migration. Favoriser l'emploi décent des jeunes pour les fixer dans leur région devient ainsi une priorité. Cette priorité relève du mandat de l'OIT/BIT qui, dans son programme de coopération avec la Mauritanie, entend appuyer l'amélioration de l'employabilité des jeunes. Le projet qui vise donc à renforcer les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha est cohérent avec les programmes de coopération respectifs des trois agences partenaires.

2.2.1.2 La Cohérence externe du projet

De manière générale, le projet a permis de compléter les actions entreprises par d'autres acteurs dans les zones ciblées. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la SCAPP, l'ensemble des partenaires financiers et techniques du pays se sont engagés à soutenir la Mauritanie à améliorer sa résilience face aux effets du changement climatique aux fins de reprendre sa trajectoire de développement. C'est le cas des principaux bailleurs multilatéraux que sont la Banque Mondiale avec un engagement net de 360 M USD dont une partie est consacrée à l'appui pour l'amélioration de la résilience face au changement climatique. L'Union Européenne avec un cadre financier pluriannuel (2021-2027) qui s'élève pour la période 2021-2024 à 125 M EUR visant entre autres des projets dans le domaine de l'atténuation des effets du changement climatique. La Banque Africaine de Développement (130 M EUR entre 2016-2022) est aussi impliquée comme partenaire dans l'amélioration de la résilience et la restauration du milieu naturel. Le projet REVIWU²⁰ par exemple qui vise à restaurer le milieu naturel et à renforcer la résilience des ménages ruraux dans la région du projet et dans d'autres régions développe des actions complémentaires à celle du projet dans la région et, les étend à d'autres régions.

Au plan bilatéral, un certain nombre de projets mis en œuvre ces dernières années financés par des fonds de développement et l'aide au développement de partenaires comme les USA (USAID), la France (AFD), les pays arabes, le Japon, etc. s'inscrit dans cette dynamique d'appui à la résilience des communautés.

Globalement, comme le projet (sous évaluation), un certain nombre de projets visant à appuyer l'adaptation des communautés aux effets du changement climatique sont développés dans d'autres régions du pays. Au niveau national, ces projets apparaissent comme complémentaires dans le cadre du renforcement des capacités d'adaptation du pays aux effets du changement climatique. Dans ce sens, en plus des projets cités ci-dessus, on peut citer d'autres comme le projet AMSTRA qui présente aussi de fortes convergences avec le projet sous évaluation. Ce projet vise à accroître la capacité d'adaptation des populations des wilayas arides de Mauritanie (Adrar, Inchiri et Trarza) en renforçant les capacités institutionnelles, locales et régionales. En rapprochant les objectifs des deux projets, c'est comme si le projet OIM/FAO/BIT réalisait (entre autres) dans la région du Guidimakha, ce que le projet AMSTRA réalise dans ses trois régions d'intervention.

Cependant, conformément à la valeur ajoutée traditionnelle des projets financés par le PBF, le projet a embrassé des domaines en matière d'amélioration de la résilience des populations et des systèmes que ne prennent pas généralement en charge les autres partenaires classiques du pays. Il en est ainsi de :

- L'implication dans la prévention et le règlement des conflits liés à la transhumance, surtout avec l'approche développée qui consiste à mettre en avant les communautés elles-mêmes, y compris quand il s'agit de régler des conflits graves. Beaucoup de partenaires multilatéraux et bilatéraux n'auraient jamais été si loin au nom du principe de la répartition des attributions

²⁰ Projet « Amélioration de la résilience climatique des investissements du secteur de l'eau par des activités d'adaptation climatique appropriées pour les ressources pastorales et forestières dans le sud de la Mauritanie (REVIWU) » qui vise à restaurer le milieu naturel et à renforcer la résilience des ménages ruraux bénéficiaires dans les Wilayas du Hodh El Chargui, du Hodh El Gharbi, de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna, du Trarza, du Tagant et **Guidimakha**

républicaines qui veut que de tels différends soient réglés devant la justice. En effet, il y avait par exemple un risque de résistance (ou un refus de collaborer) des services de la Justice qui pouvait, dans un souci de protéger leurs prérogatives républicaines, refuser « l'intrusion » des CV dans son champ de compétence. Le niveau de sensibilité du PBF au risque a permis de financer ce type d'activité. En effet, un des engagements du PBF est de « palier aux carences financières stratégiques dans des secteurs où d'autres ressources/partenaires ne sont pas disponibles immédiatement », en encourageant de nouvelles initiatives à hauts risques que d'autres acteurs/partenaires ne sont pas encore en mesure de mettre en œuvre²¹

- L'approfondissement des solutions initiées : un certain nombre de projets développés dans le Guidimakha a visé l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques en appuyant la région à l'occasion d'inondations par exemple. Toutefois, aucun de ces projets n'est allé jusqu'à la mise en place de structures endogènes communautaires chargées de la prise en charge des aléas et catastrophes. Beaucoup de partenaires hésiteraient devant l'immensité du travail à faire en termes de structuration et de renforcement des capacités des « paysans » pour obtenir des résultats. Pour cette raison, la gestion des catastrophes était plutôt dévolue à l'État, les partenaires intervenant en appui dans la prise en charge en cas d'occurrence. L'innovation du projet a donc été de s'impliquer avec les communautés et les services de l'État dans une stratégie de prévention mais surtout dans le développement d'une capacité communautaire de prise en charge de catastrophe. Il a donc fallu avec la pleine adhésion des communautés, sensibiliser, mettre en place des structures dédiées, renforcer leurs capacités (formations et exercices de simulations), rendre disponible un équipement d'intervention adapté au niveau de ces communautés, mettre en réseau les structures au moyen d'un système d'alerte, etc. Aucun des projets des autres partenaires bi et multilatéraux n'avait réalisé un tel travail dans une région du pays.

2.2.1.3 Cohérence par rapport à la SCAPP et à l'UNSDCF

Le projet est cohérent avec toutes les actions développées dans le cadre de la SCAPP au regard des différents effets attendus des trois priorités de cette stratégie. Comme illustration de cette cohérence, au titre de la mise en œuvre du Plan d'action de la SCAPP (2023), l'Effet 3²² de la Priorité 1²³, vise à préserver l'environnement et les ressources naturelles tout en renforçant la résilience face aux risques et catastrophes est structuré en cinq programmes. Le projet est cohérent avec au moins trois de ces programmes développés²⁴ dans le Plan d'action notamment :

- ☞ Le Résultat 1 du projet dédié à la gouvernance est cohérent avec le Programme 1 intitulé « *Gouvernance environnementale* » qui met l'accent sur une gouvernance environnementale plus efficace pouvant permettre entre autres, de créer un environnement favorable à la protection de l'environnement et à la gestion des risques. La protection de l'environnement et la gestion des risques de catastrophe constitue quasiment la trame du projet ;
- ☞ Le programme « *Restauration des écosystèmes dégradés et de la biodiversité* » du Plan d'action qui s'attaque à la préservation et la restauration des ressources naturelles, notamment la protection des pâturages dont la lutte contre les feux de brousse, domaine dans lequel le projet s'est fortement investi ;
- ☞ Enfin, la cohérence du projet est avérée avec le programme « *Économie verte et changement climatique* » qui vise à renforcer la résilience des écosystèmes et des populations face aux changements climatiques par la promotion (entre autres) d'emplois verts, comme l'a initié le projet à travers la réalisation de trois fermes agropastorales dans sa zone d'intervention.

Par rapport à l'UNSDCF, le projet est en cohérence avec toutes les programmes et projets développés pour la réalisation de l'Effet 1 (Axe stratégique 1 : Croissance inclusive et durable) et de l'Effet 3 portant sur la résilience des jeunes et des femmes et l'amélioration de leur autonomisation (Voir Annexe 10).

²¹ Source : PBF : Directives pour la demande et la programmation de financements du PBF ; Section 2.1 « Tirer profit de l'avantage comparatif du PBF »

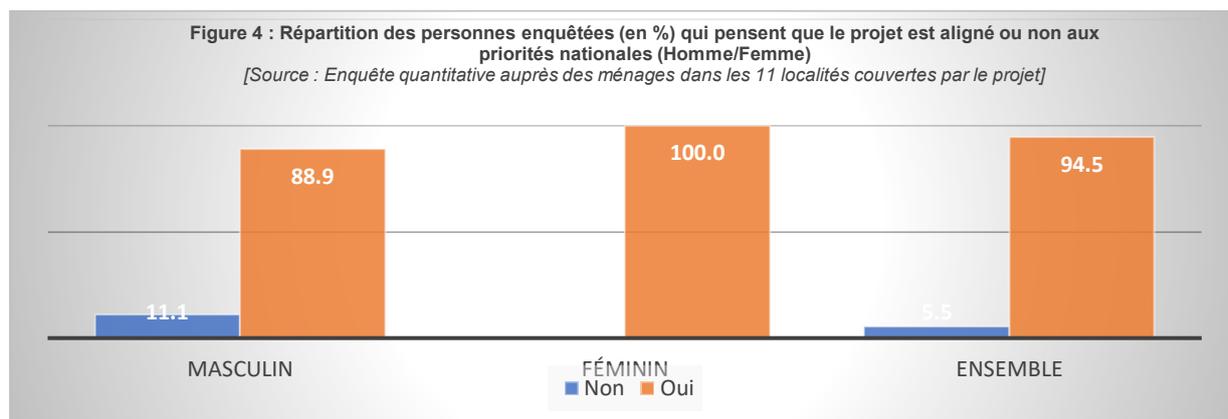
²² **Effet 3 :** Les institutions et les communautés contribuent à une gestion durable des ressources naturelles, pour anticiper et faire face aux crises et aux effets du changement climatique

²³ PRIORITÉ 1 : CROISSANCE INCLUSIVE

²⁴ Rapport 2023 de mise en œuvre de la SCAPP (RAMO 2023)

2.2.1.4 Perception de la cohérence par les bénéficiaires

Les populations ont une bonne perception de la cohérence du projet avec les politiques nationales en matière de gouvernance des ressources naturelles et de résiliences des couches vulnérables.



Selon l'enquête quantitative auprès des ménages, environ neuf personnes interrogées sur dix (94,5%) pensent que le projet est bien aligné avec les priorités nationales. Chez les femmes, cette réponse est commune (100%). Chez les hommes, près de neuf personnes sur dix (88,9%) sont du même avis. L'explication de cet écart peut être l'enthousiasme des femmes par rapport aux innovations du projet en leur faveur, notamment leur implication dans gouvernance des structures communautaires mises en place et surtout la réalisation d'actions qui constituent une opportunité d'autonomisation pour elles (fermes agropastorales).

2.3 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

L'analyse de l'efficacité porte sur le niveau de réalisation des deux résultats stratégiques escomptés du projet. Cette évaluation est faite sur la base de l'évaluation du niveau de réalisation des activités et des cinq produits qui devraient concourir à la réalisation de ces résultats. Le tableau-synthèse des résultats portant sur le niveau des indicateurs de résultat et de produit est fourni dans le cadre des résultats renseigné en Annexe 1.

2.3.1 Les acquis dans la réalisation du Produit 1.1

Constat 6 : Les CV, les clubs Dimitra, les commissions communales et les réseaux créés bénéficient de la confiance des communautés et de la reconnaissance de l'État et sont capables de prendre aujourd'hui en charge la prévention et la résolution des conflits au niveau local.

2.3.1.1 La confiance des communautés envers les CV et les clubs Dimitra

Avoir la confiance de leur communauté était nécessaire aux CV, clubs Dimitra et même aux commissions communales pour la réalisation de leur mission. En effet, ces structures, à l'image des CV sont appelées à assurer certaines missions relevant presque du domaine de l'État. Assurer un règlement apaisé dans le cadre de la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs est par exemple, une mission de service public dévolue à la justice. D'autant plus que ce type d'arbitrage peut aboutir parfois au versement d'importantes indemnités compensatoires, exactement comme l'auraient fait les cours et tribunaux. Le fait par le « *plaignant* » de se fier aux accords négociés sous l'égide du CV et pour « *l'accusé* » d'accepter de payer le montant convenu dénote de la **confiance** et de la **reconnaissance** des deux parties à l'endroit de la structure devant laquelle ils « *comparaissent*²⁵ ». Il en est de même des clubs Dimitra, qui mobilisent les communautés pour la réflexion sur leurs contraintes spécifiques en matière de développement, réfléchissent à des solutions adaptées et les mettent en œuvre ensemble avec les communautés. Preuve de leur crédibilité, la plupart des clubs Dimitra ne bénéficient pas de budget pour la réalisation des plans d'actions convenus avec les communautés. Cette situation reste une limite importante pour les clubs Dimitra. Cependant, ils parviennent souvent à mobiliser des financements grâce à leur crédibilité auprès de « *bonnes volontés* » au niveau local et/ou parfois résidant à l'extérieur²⁶. En

²⁵ Annexe 4 : 26, 27, 28, 31, 35, 36, 38, 39, 42, 43

²⁶ Voir Annexe 4 ; 40, 41, 42, 46, 47

effet, plusieurs clubs Dimitra ont pu réaliser des activités en adressant des demandes d'aide à des ressortissants de leur communauté résidant à l'extérieur qui ont souvent répondu positivement. Ce mode de financement est particulièrement développé dans les localités des communes comme Goureye et Ghabou qui ont une importante communauté expatriée en Europe mais restée attachées à leurs origines.

2.3.1.2 La reconnaissance des autorités d'État

Les responsables au niveau déconcentré que sont les gouverneurs, préfets, autorités judiciaires, etc. ont généralement accepté et reconnu de fait les CV et clubs Dimitra dès leur création comme leurs interlocuteurs dans la prévention et la gestion des conflits et de façon générale dans la gestion des ressources naturelles. Il n'a pas été rapporté de difficulté dans ce domaine. L'exemple le plus illustratif de la reconnaissance des autorités est fourni par les mécanismes actuels de règlement des conflits, par exemple entre agriculteurs et éleveurs. Les CV constituent désormais les responsables de la médiation, de l'arbitrage et de la réconciliation. Il n'est fait appel aux forces de l'ordre (police et gendarmerie) ou au système judiciaire que quand les CV le demandent. Cela s'apparente à une délégation de leurs prérogatives aux CV et à une manifestation de confiance en leur faveur.

2.3.1.3 Le réseautage réalisé et son importance

Le réseautage ou la mise en relation des CV, clubs Dimitra, commissions communales avec l'administration régionale, préfectorale et les services sectoriels compétents a été réalisée. Cet acquis offre désormais à la région des structures régionales, préfectorales et locales de règlement des conflits et de mitigation des catastrophes liées au changement climatique.

2.3.1.4 Quelques effets des interventions des structures communautaires mise en place ou renforcées (CV, clubs Dimitra et conseils communaux)

L'enquête quantitative auprès des ménages a montré que les CV ont effectivement pris en charge la prévention et la résolution des conflits au niveau communautaire entre agriculteurs et éleveurs, entre agriculteurs eux-mêmes ou entre différents protagonistes au niveau communautaire. Dans l'échantillon de 14 des 16 CV rencontrés²⁷, le nombre de conflits cumulé se chiffre en moyenne à 94 en 2023 selon les déclarations recueillies. En 2024, cette moyenne a légèrement baissé pour s'établir à 87.

Tableau 2 : Pourcentage de conflits déclarés et conflits réglés par les CV en 2023 et 2024 (selon les déclarations recueillies collectées auprès de 14 CV rencontrés)

| Année | Nombre de conflits signalés | Nombre de conflits réglés par les CV | Taux de résolution |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|--------------------|
| 2023 | 94 | 59 | 62,80% |
| 2024 | 87 | 70 | 80,50% |
| Moyenne | 90,5 | 65 | 71,60% |
| Pourcentage d'augmentation de conflits réglés par les CV entre 2023-2024 | | | 18,64% |

(Source : enquête quantitative auprès des ménages dans les 11 localités couvertes par le projet)

Les CV ont pu résoudre en 2023 un total 59 conflits et 70 en 2024 soit respectivement 62,8% et 80,5% comme taux de résolution. Il faut tout de même souligner que ces chiffres sont basés sur les déclarations des responsables des CV rencontrés. En effet, seulement 4 CV sur 16 ont étayé leur déclaration par des éléments de preuve (procès-verbaux). En admettant quand même ces déclarations, le pourcentage d'augmentation des conflits gérés par les communautés (CV) par rapport au niveau de référence est le suivant :

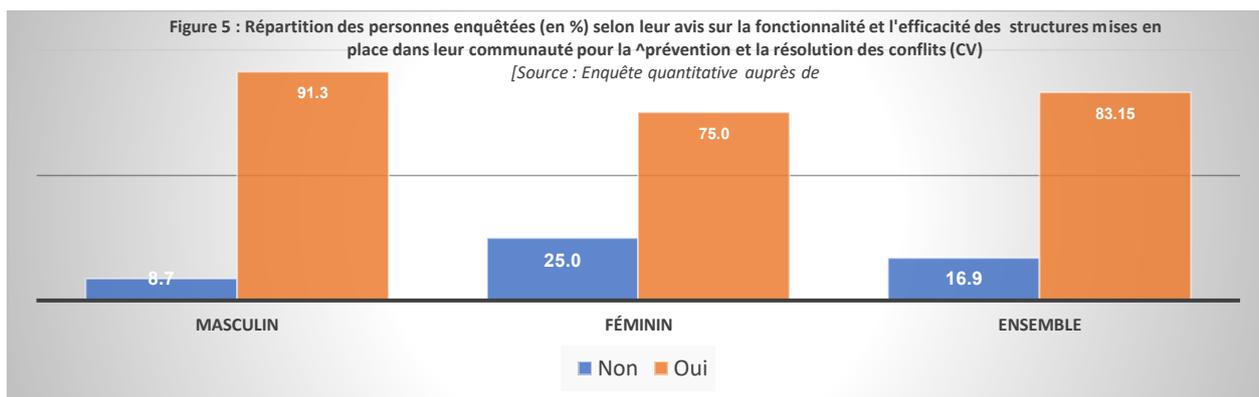
Tableau 3 : Pourcentage d'augmentation des conflits gérés par les CV (Selon les déclarations recueillies collectées auprès de 14 CV rencontrés)

| | Avant le projet | 2023 | 2024 | Moyenne (2023/2024) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------|-------|---------------------|
| % d'augmentation des conflits gérés conjointement par les communautés et les autorités locales par rapport au niveau de référence | 10% | 62,8% | 80,5% | 71,6% |
| Augmentation taux de résolution | | 52,8% | 70,5% | 61,6% |
| Augmentation relative 2023/2024 | | | | 20,60% |

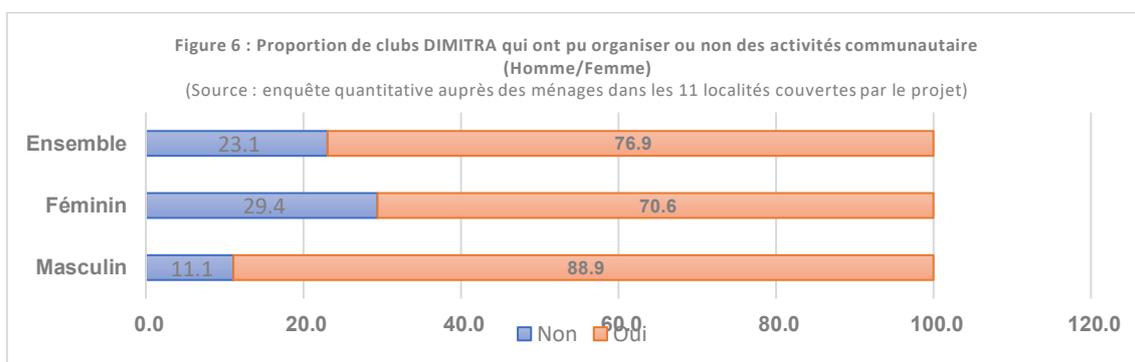
(Source : enquête quantitative auprès des ménages dans les 11 localités couvertes par le projet)

²⁷ Les chiffres fournis par deux des CV rencontrés ont été volontairement été omis (non documentés et très élevés par rapport à la tendance générale des 14 autres CV)

Au total, en 2023, le pourcentage d'augmentation des conflits gérés par les communautés par rapport au niveau de référence (10%) a été de 52,77% et en 2024, en fin de projet, il s'est élevé à 70,5%. Ce taux s'est accru de 17,6% entre 2023 et 2024. En termes de tendance, ce résultat prouve une amélioration significative des capacités de résolution des conflits des structures communautaire en de deux ans. Ce résultat est confirmé en partie par les communautés interrogées sur la question. En effet, une large majorité de personnes (83,15%) de personnes soutient que les structures mises en place pour la prévention et la résolution des conflits communautaires sont effectivement fonctionnelles et travaillent avec efficacité. Chez les hommes, la proportion de personnes soutenant cet avis est 91,3% contre 75,0% chez les femmes. Cet écart s'entend. En effet, comme déjà souligné, les hommes sont plus nombreux à porter une attention particulière au succès dans la résolution des conflits, eux qui ont toujours assuré, au niveau communautaire la médiation et les efforts de règlement des différends. Traditionnellement, les femmes sont peu ou pas associées à ce type d'activité.



S'agissant des clubs Dimitra, 76,9% des personnes ayant participé à la même enquête affirment qu'ils sont fonctionnels et organisent des activités de développement dans leur localité.



Ce pourcentage est de 70,6% pour les femmes et 88,9% pour les hommes. Le même argument développé ci-dessus peut aussi expliquer cette différence d'appréciation. En effet, bien que désormais représentées dans les instances de direction des clubs Dimitra, les femmes pourraient être globalement moins informées que les hommes de la dynamique transformationnelle impulsée par le projet au niveau local. Leur participation à la prise des décisions communautaires a toujours été faible. Toutefois, comme l'indique le niveau de cet indicateur, les femmes sont majoritairement informées sur les clubs Dimitra et leurs activités. De ce fait, une autre explication possible du résultat est que les 29,4% des femmes qui ont répondu négativement peuvent ne pas être intéressées par la question pour diverses raisons (représentativité dans les activités, inclusion dans les clubs jugées non satisfaisantes, etc.).

2.3.1.5 Autres résultats spécifiques aux clubs Dimitra et CV

a) L'élaboration des plans d'action sur la base de diagnostics communautaire

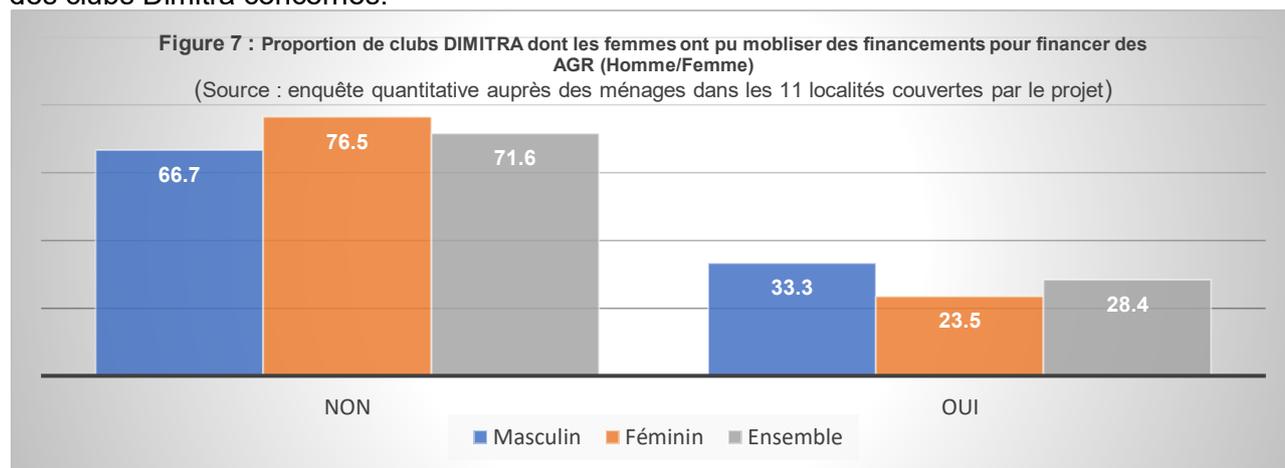
Les club Dimitra sont dans leur grande majorité capables de fournir aux communautés des outils de diagnostic des besoins prioritaires de leur localité, de conduire la recherche de solutions endogènes et d'accompagner la mise en œuvre de ces solutions. Leur principal atout est que grâce aux formations reçues dans le cadre du projet, ils sont capables de fournir aux populations les outils et

les méthodologies pouvant leur permettre d'identifier et résoudre leurs problèmes domestiques par leurs propres moyens. En fin de projet, la plupart des Clubs ont achevé la phase d'identification des besoins prioritaires de leur localité et dispose d'un plan d'action²⁸. Selon l'ONG "Au secours", agent d'exécution de la FAO dans ce domaine, les 30 Clubs Dimitra formés et renforcés sont fonctionnels. Mais trois (3) des neuf (09) clubs rencontrés (le tiers) n'avaient jamais initié d'activité dans leur localité. Deux (22%) ont initié des activités après le diagnostic communautaire et l'élaboration du plan d'action. Ces activités portent sur l'assainissement et sur la mise en place d'AGR en faveur des femmes. Enfin quatre (4) clubs ont finalisé leur plan d'action et programmé des activités à réaliser au premier semestre de cette année. Ils sont à la recherche du financement. Globalement, les plans d'action présentés par les clubs portent sur la mise en place d'AGR (pour femmes et les jeunes), l'érection de digues de protection inspirée par la montée des eaux du fleuve (2024) la protection des périmètres agricoles avec des « mures de barbelés » pour réduire les conflits liés à la divagation des animaux), le soutien à la scolarisation des jeunes filles, etc.

b) La contribution des clubs Dimitra dans le domaine de l'autonomisation des femmes

L'appui aux femmes (scolarisation, AGR) et l'assainissement du cadre de vie constituent les activités prépondérantes relevées dans les plans d'action des clubs Dimitra consultés. En effet, dans la plupart des cas, le diagnostic communautaire réalisé par les clubs Dimitra ont montré la situation difficile que vivent les femmes du point de vue socioéconomique. Sur cette base, un certain nombre de structures a envisagé la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (AGR) en leur faveur, même s'il a été constaté que l'activité devient en général mixte (hommes et femmes) dans les localités où elle a été démarrée.

es résultats de l'enquête auprès des ménages indiquent que la proportion de personne (femmes et hommes) qui ont pu mobiliser des financements pour démarrer les AGR est de 28,4% des membres des clubs Dimitra concernés.



Au total, 23,5% de femmes et 33,3% d'hommes ont pu démarrer une AGR sous le leadership des clubs Dimitra. En considérant donc les femmes principalement visées par cette initiative des clubs Dimitra, 76,5% soit environ trois femmes sur quatre n'ont pas pu mobiliser le financement requis pour participer aux AGR. Ce résultat démontre toute la difficulté pour les clubs de réaliser leurs plans d'action en l'absence d'un mécanisme de financement. Il n'en demeure pas moins que leurs projets de soutenir l'autonomisation des femmes est en général affirmée. S'agissant de la viabilité (les AGR peuvent être durables et rentable), tout le monde est unanime à reconnaître que les AGR créés sont viables.

Tableau 4 : Proportion des membres des clubs DIMITRA qui pensent que les AGR des femmes sont viables (Homme/Femme)

| Sexe | Non | Oui | Ensemble |
|----------|-----|-------|----------|
| Masculin | 0,0 | 100,0 | 100,0 |
| Féminin | 0,0 | 100,0 | 100,0 |
| Ensemble | 0,0 | 100,0 | 100,0 |

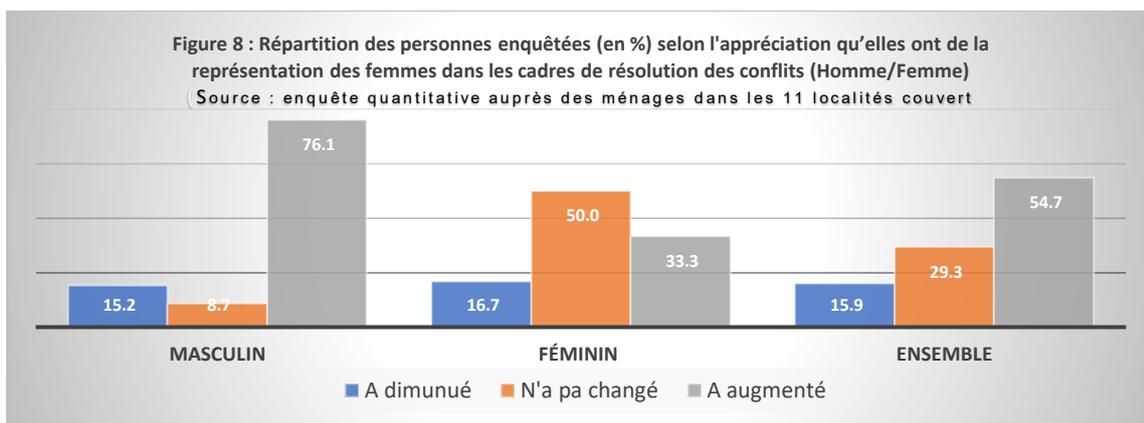
(Source : enquête quantitative auprès des ménages dans les 11 localités couvertes par le projet)

Les femmes et les hommes sont de même avis sur la possibilité que les AGR lancées par les clubs puissent se pérenniser et être profitables. Cela dénote d'une bonne confiance des communautés bénéficiaires aux capacités des promoteurs et encadreurs de l'activité que sont les clubs Dimitra.

²⁸ Annexe 4 : 41, 42, 48, 50

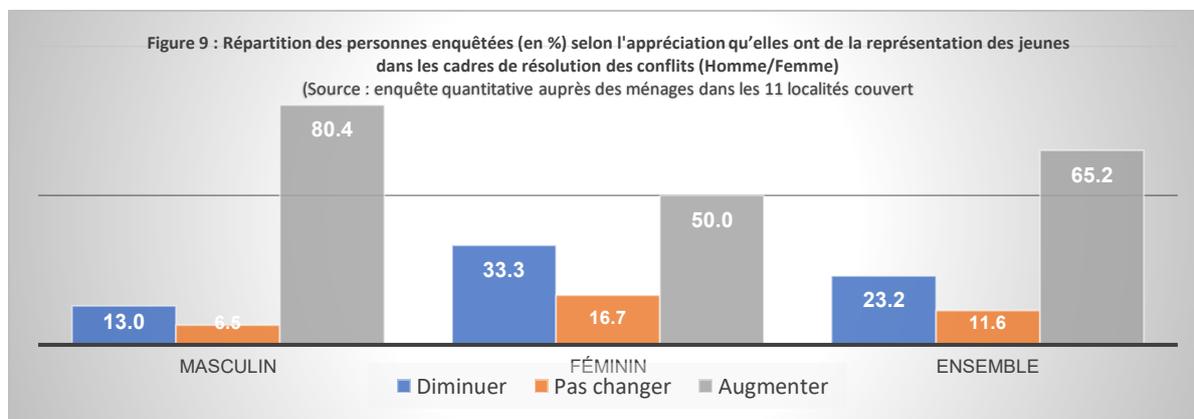
Dans l'ensemble, les clubs Dimitra et CV ont imprimé une nouvelle dimension au genre dans les communautés villageoises : la participation des femmes et des jeunes est de rigueur dans la composition de la structure dirigeante. Il est vrai que dans tous les CV et clubs Dimitra visités, le maximum de femmes dans le bureau est de six femmes (48%) et celui des jeunes entre deux et trois (20%) sur un effectif de 13 membres élus. Dans les clubs Dimitra, la consigne semble être de mettre entre trois et quatre femmes dans les instances de direction. La participation des femmes reste donc relativement faible. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'avant le projet, il n'existait aucune femme et jeune dans les structures chargées de la résolution des conflits et dans les structures chargées de réfléchir sur le développement communautaire au niveau local.

C'est pourquoi la participation actuelle des femmes et des jeunes, même minoritaire constitue une avancée importante dans le sens de l'amélioration de la situation de leur situation. En ce qui concerne la perception des communautés sur la représentation des femmes dans les cadres de concertation dédiés à la résolution des conflits, plus de la moitié des personnes interrogées (54,7%) soutient que les femmes bénéficient d'une meilleure représentation grâce à l'appui du projet. Le tiers (33,3%) seulement des femmes sont de cet avis, contre 76,1% des hommes. Les femmes reconnaissent un début de participation aux structures de concertation en charge des questions de conflits dans leur localité. Mais beaucoup d'entre elles pensent que leur représentation est jusqu'ici insignifiante. Certaines vont jusqu'à affirmer que rien n'a changé (29,3%). Quant aux hommes, la moindre présence de femmes dans la direction de ces mêmes structures est tellement remarquable que pour eux, le pourcentage de 33,3% de femmes enregistrées dans les instances de direction est loin de passer inaperçue. Ils sont sensibles aux « parcelles de pouvoir » qu'ils doivent céder au nom de l'amélioration de la participation des femmes



2.3.1.6 L'inclusion des jeunes dans la gouvernance des structures communautaire

En ce qui concerne la participation des jeunes aux organes qui dirigent les CV et clubs Dimitra, 65,2% soit environ une personne sur trois pense que la situation s'est améliorée, 23% soutiennent le contraire et 11,6% affirment que le projet n'a rien changé dans ce domaine. Les hommes sont beaucoup plus sensibles que les femmes sur l'inclusion des jeunes dans les structures de résolution des conflits : 80,4% estiment que l'inclusion des jeunes s'est améliorée contre 50% des femmes.



En fait, les hommes semblent très sensibles à la participation des jeunes dans une instance où ils étaient les seuls à siéger jusqu'ici. Du fait de cette sensibilité, le nombre de jeunes (« les enfants »

comme ils les appellent) reste facilement dans leur mémoire. Certains pourraient même exagérer cette présence des jeunes à en juger par exemple par la proportion moyenne de jeunes qui ont participé aux formations organisées pour les CV (10% chez les hommes et 11% chez les femmes²⁹) de l'ordre de dans leur perception),.

Cela semble être le contraire chez les femmes. Du reste, plus de femmes que d'hommes (en pourcentage) déclarent que cette représentation des jeunes n'a pas changé : 16,7% contre 6,5% chez les hommes. Cela pourrait traduire le souhait des femmes de voir la participation des jeunes augmenter dans les structures de décision, sous-entendu qu'elles pourraient, elles aussi, bénéficier de cette dynamique.

2.3.1.7 La réduction des conflits liés à la transhumance

Pour ce qui est des conflits liés à la transhumance, ils se sont fortement réduits. Parmi les 16 Cv constituant l'échantillon visité, aucun n'a enregistré de conflit entre transhumants et communauté locale pour l'année 2024. Sur la base des discussions avec les CV, ce résultat a été rendu possible par les faits suivants :

- Les transhumants encadrent de plus en plus leur bétail et évitent pour l'essentiel, les dégâts dans les champs des agriculteurs et respectent également de plus en plus les couloirs de transhumance ;
- La disponibilité des infrastructures réalisées par le projet a contribué à ce que les transhumants utilisent davantage les couloirs qui leur sont dédiés. En effet, le projet a créé entre autres des points d'eau dans ces voies de passage. Selon les entretiens avec les CV et les autorités, cette disponibilité de l'eau en particulier a été déterminante. Avant le projet, faute de points d'eau dans les couloirs qui leur sont dédiés, les transhumants suivaient plutôt les « routes où l'eau était disponible ». À maints endroits, ces routes traversaient les zones agricoles, d'où les risques de confrontation avec les agriculteurs ;
- Le dynamisme des CV a également participé à la réduction de ces conflits. En effet, selon un cadre de l'administration rencontré, les derniers conflits notés avec les transhumants résultaient du fait que ces derniers avaient tendance à séjourner (« jeter l'ancre ») à la lisière des villages, surtout ceux disposant de cours d'eau et de pâturages. Il en existe beaucoup sur l'axe Sélibaby – Ould Yengé. Les villageois, notamment les éleveurs locaux, n'acceptaient pas ce stationnement, d'autant plus qu'il pouvait durer jusqu'à un, deux, voire trois mois ou plus, surtout si des pâturages abondaient dans la localité. Les conflits naissaient de cela, les transhumants étant souvent catégoriques faisant prévaloir qu'ils sont des mauritaniens et qu'à ce titre, ils ont le droit de s'installer où ils veulent dans le pays. Pour prévenir les conflits le CV prend maintenant le devant dès qu'un début de stationnement de transhumants est annoncé dans sa localité. Il va directement à la rencontre des transhumants pour « négocier leur passage en paix³⁰ ». Et la plupart du temps, le CV parvient maintenant (ce qui n'était pas le cas dans un passé encore récent) à trouver un compromis avec eux ;
- Le soutien des autorités aux CV : selon les acteurs, les transhumants acceptent la médiation et la discussion avec les CV d'autant plus facilement qu'ils savent que, s'il n'y a pas d'accord avec eux, c'est la gendarmerie qui viendra les déloger de là. Les transhumants sont maintenant conscients de cette réalité (sensibilisations répétées chaque année des CV). Ce soutien officiel des autorités renforce l'action des CV

Pour toutes ces raisons, les conflits liés à la transhumance jadis récurrents sont devenus rares. Par contre, selon les CV et les autorités, ce sont les conflits opposant agriculteurs et éleveurs locaux qui persistent.

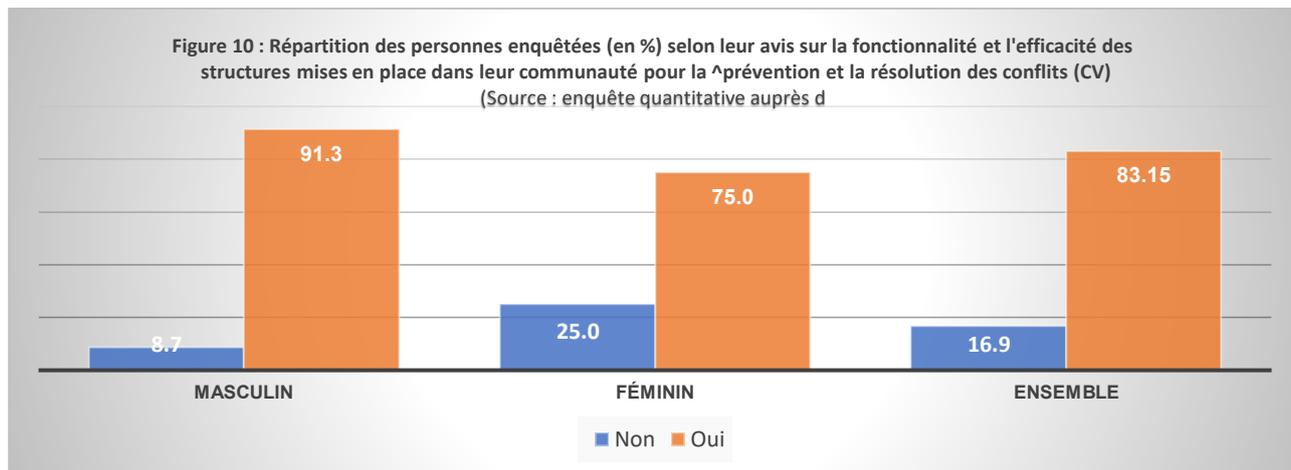
. Ce constat a été confirmé par les autorités administratives et les notabilités coutumières rencontrées. Les éleveurs locaux laissent en totale liberté leurs troupeaux (bovins, ovins, caprins). C'est semble-t-il, la règle du type d'élevage pratiqué dans la région, l'élevage traditionnel extensif. Le risque serait moindre s'il s'agissait de modestes troupeaux. Mais il faut savoir que le Guidimakha fait partie des grandes régions d'élevage du pays. Selon les résultats de l'ERSIP 2020, l'élevage représente une des activités principales pour 31,6% de la population en milieu urbain et 68,4% en

²⁹ Rapport d'avancement du projet (Avril 2024),

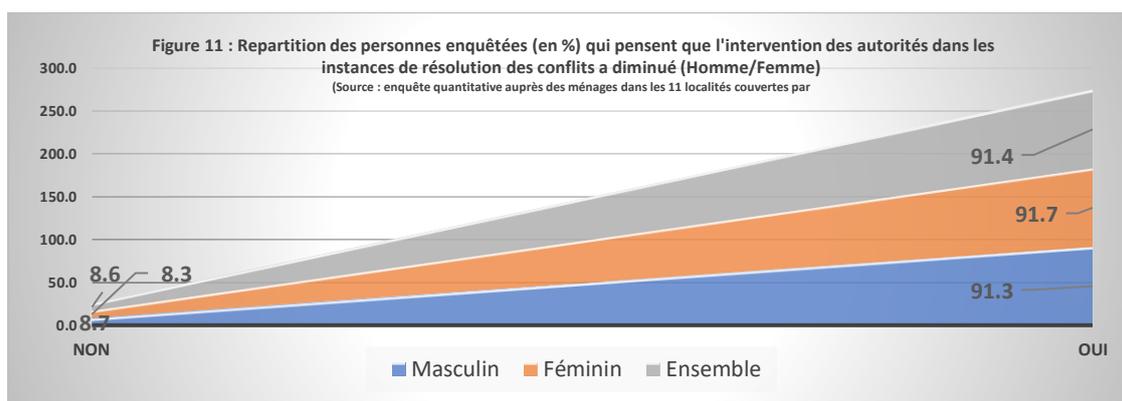
³⁰ Annexe 4 : 35, 38

milieu rural. Selon la SCRAPP Guidimakha, la région dispose d'un important cheptel animal qui compte quelques 500 000 bovins, 650 000 petits ruminants, 15 000 camelins et 12 000 équins (2021). Avec un tel cheptel, qui plus est confronté à la raréfaction des pâturages, des points d'eau ou tout simplement des espaces non exploités, les conflits entre les propriétaires et les agriculteurs locaux ne peuvent que se multiplier.

Tous les CV rencontrés ont confirmé que la résolution des différends entre éleveurs et agriculteurs a occupé l'essentiel de leurs activités en 2024. C'est pourquoi, aux yeux des communautés, la fonctionnalité et l'efficacité de ces structures ne fait pas l'ombre d'un doute. Environ huit personnes sur dix (83,1%) ayant participé à l'enquête sont d'avis que les CV et clubs Dimitra sont fonctionnels et font preuve d'efficacité aujourd'hui dans la réalisation des missions qui leur sont assignées.



Chez les femmes, 75% sont de cet avis contre 91,3% des hommes. Un quart des femmes (25%) et 7% environ des hommes dans la région ne sont pas donc convaincus de la fonctionnalité des CV, Clubs Dimitra et Commission communales. Ce résultat prouve encore une fois que les hommes, principaux acteurs dans la résolution des conflits suivent certainement plus que les femmes l'évolution de ces organisations (CV) dédiées à la prévention et la gestion des conflits. Aussi, les hommes apprécient mieux les compétences dont font preuve actuellement ces structures dans la résolution des conflits. Quant aux femmes, moins impliquées d'ordinaire dans ces exercices de prévention et de médiation, elles sont moins sensibles au changement dans ce domaine. Par ailleurs, il apparaît nettement que l'intervention des autorités d'État (gendarmerie, police, système judiciaire) dans la résolution des conflits a considérablement diminué selon les populations interrogées. Environ neuf personnes sur dix (91,4%) le confirment.



Ce point de vue est partagé de la même façon par les hommes (91,3%) et des femmes (91,7%) Cette convergence de vue sur la question constitue une preuve que les CV, clubs Dimitra et commissions communales ont développé des capacités réelles dans la gestion des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits au niveau communautaires. Preuve de leurs capacités, de leur efficacité et de leur crédibilité au niveau local, certains CV se voient chargés d'autres responsabilités dans les communautés. C'est le cas par exemple à Hassi Chagar, où le CV a reçu récemment pour mission de la part de la communauté et du Chef de village, de veiller sur (i) les prix des denrées de première nécessité face à la surenchère des commerçants, sur (ii) le prix et (iii) la

qualité de la viande vendue dans la localité en particulier. Cette nouvelle mission a été confirmée par le chef du village au cours de la visite de courtoisie de la mission à ce patriarche³¹.

2.3.1.8 Accroissement du niveau de connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités locales

Selon l'enquête auprès des ménages, 54% des hommes et 39,91% des femmes bénéficiaires affirment que leur niveau de connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités s'est accru soit au total 92,91%.

Tableau 5 : % de bénéficiaires dans les zones cibles qui rapporte un accroissement de leur niveau de connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités locales

| Numéro | Intitulés de l'indicateur | Évaluation | | | | Cible | | |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------|-----------|----------|-------|-------|----------|
| | | Homme | Femme | Sans Rép, | Ensemble | Homme | Femme | Ensemble |
| Indicateur 1.b | % de bénéficiaires dans les zones cibles qui rapporte un accroissement de leur niveau de connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités locales | 54,00 | 38,91 | 7,09 | 100,00 | 40% | 30% | 70% |

La cible pour cet indicateur fixée à 70% est atteinte et dépassée si on se réfère à l'échantillon globale de personnes interrogées³². Au total, 92,91% des personnes interrogées ont déclaré avoir amélioré leur connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités locales. Les cibles fixées pour les hommes et pour les femmes ont aussi été réalisées et dépassées (54% contre 40% chez les hommes et 38,91% contre 30% chez les femmes).

2.3.1.9 L'appréciation des autorités d'État sur l'apport des mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits

Vu du côté des autorités, l'émergence de ces nouveaux acteurs (CV, clubs Dimitra, commissions communales, réseaux mis en place) au niveau des communautés constitue une évolution positive notable dans la région. En ce qui concerne les CV par exemple, leur contribution à la prévention et la résolution des conflits est bien appréciée aussi bien par les autorités locales (religieuses et coutumières en particulier que par les autorités d'État du domaine (Administration, justice, sécurité). Selon les autorités rencontrées par exemple, ces structures contribuent, entre autres, au désengorgement des cours et tribunaux pour les permettre « *de concentrer leurs actions sur des dossiers autrement plus compliqués* ».

Un responsable préfectoral a fait noter « *qu'un dossier judiciaire coûte de l'argent et parfois beaucoup d'argent* » et rien que la « *perspective de supporter ces coûts décourageait beaucoup de victimes (notamment des agriculteurs), à porter leur cas devant la justice* ». Selon lui, cette situation « *incitait au recours à la violence, la victime n'ayant pour possibilité que cette arme pour se venger ou pour dissuader la commission de tels forfaits dans le futur*³³ ».

Par ailleurs, les témoignages des autorités administratives (préfets et autres responsables des services d'État), chefs de villages, maires, imams, etc. sont unanimes à reconnaître que depuis un à deux ans, le traitement des conflits entre agriculteurs et éleveurs est dévolu au CV qui s'en acquittent avec succès. À telle enseigne d'ailleurs que les plaintes reçues directement des personnes dans ce cadre par la gendarmerie ou la justice sont systématiquement « *renvoyées à la base* », c'est-à-dire au CV³⁴. Il est même arrivé qu'une plainte référée à la justice par un CV lui soit retournée par celle-ci, qui était convaincu après examen, que « *le dossier serait mieux réglé au niveau communautaire dans l'intérêt des deux parties* ». Et effectivement, le dossier a été réglé par le CV qui l'avait renvoyé à la justice, au prétexte qu'il y avait des cas de blessures graves (conflit agriculteurs/éleveurs) que seule la justice peut traiter³⁵.

2.3.1.10 Conclusion sur la réalisation du Résultat 1 : niveau de réalisation des indicateurs

En résumé, les indicateurs de suivi du résultat 1 ont évolué comme suit :

Tableau 6 : Niveau des indicateurs du Résultat 1

³¹ Annexe 4 : 29, 30, 31, 32

³² Ce calcul tient compte de l'ensemble de l'échantillon, y compris des non réponses.

³³ Annexe 4 : 25

³⁴ Annexe 4 : 18, 24

³⁵ Annexe 4 : 26

| Résultats du projet | Indicateurs | Niveau de référence | Valeur Cible | Réalisation | Observation |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| (GOUVERNANCE) Les autorités locales et les communautés du Guidimakha gèrent mieux les menaces environnementales et les conflits qui y sont liés grâce à une gouvernance préventive, participative, et holistique. | Indicateur 1.a) % d'augmentation des conflits gérés conjointement par les communautés et les autorités locales par rapport au niveau de référence | 10% | 35% | Moyenne : + 61,6% [+ 52,8 en 2023] [+ 70,5% (2024)] [voir Tableau 3] | Cible atteinte et dépassée |
| | Indicateur 1.b) % de bénéficiaires dans les zones cibles qui rapporte un accroissement de leur niveau de connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités locales | 10% | 70% | Ensemble : 92,91% Homme : 54,00% Femmes : 38,91% | Cible atteinte et dépassée |
| | Indicateur 1.c) # de cadres de coopération entre comités villageois, autorités et commissions communales dédiées à la gestion de conflits | 1 | 1 | 1 | Cible atteinte + [4 comités départementaux dans les 4 départements] |

2.3.2 Niveau de réalisation du résultat 2 : (RÉSILIENCE) « Les communautés les plus vulnérables du Guidimakha sont plus résilientes aux effets du changement climatique grâce au renforcement des moyens de subsistance »

Le premier produit 2.1 du Résultat 2 vise l'amélioration des capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes à répondre avec efficacité aux besoins liés à la préparation et la réponse aux catastrophes.

Constat 7 : L'amélioration de la résilience des communautés et des systèmes de production a été enclenchée. Toutefois, avec la réalisation de certaines activités importantes en fin de projet, on ne dispose pas d'une période d'observation suffisante pour établir des constats tranchés

2.3.2.1 L'amélioration des connaissances sur la région

Globalement, l'amélioration des connaissances sur le sujet a permis d'identifier et de réaliser des actions pertinentes pour la préparation et la réponse aux catastrophes. En effet, le projet a réalisé une étude sur les chaînes de valeurs sensibles aux conflits. Cette étude a permis une meilleure connaissance de la vulnérabilité, en particulier des femmes et des jeunes. Sur la base de cette connaissance, les domaines et facteurs les plus importants à adresser pour relever le niveau de résilience des femmes et des jeunes ont été identifiés et érigés en cible.

C'est dans ce cadre que les filières agropastorale, environnementale et celle traitant de la biodiversité qui regroupe les énergies renouvelables, la construction en matériaux locaux et les métiers menant à des emplois verts. En outre, l'étude a permis de connaître les besoins des femmes et des jeunes liés aux infrastructures et aux besoins économiques³⁶.

Une des priorités apparues dans l'étude est de relever les défis relatifs à (i) la disponibilité de l'eau (manque d'infrastructure hydraulique comme les puits, forages et équipements en moyen d'exhaure), (ii) le manque de formation adéquate, (iii) le manque d'intrants de qualité et (iv) l'absence de développement de chaîne de valeur. C'est dans ce cadre que le Produit 2.2 a été introduit dans le projet. Des initiatives comme l'installation d'équipements pour la prise en charge des aléas et catastrophes au niveau des communautés, le reboisement de plusieurs hectares, la protection des champs, l'appui aux individus et aux professionnelles, etc. ont été des activités réalisées pour renforcer la résilience aux effets du changement climatique. Une innovation dans ce sens a été l'appui des producteurs locaux par l'intermédiaire des champs écoles agropastorales sur le terrain. Ces champs écoles sont constitués par endroits par les fermes agropastorales installés dans trois localités regroupent principalement des femmes organisées en coopératives de production ou agissant individuellement selon le Rapport semestriel d'avancement du projet en date Mai 2023. En définitive, l'approche méthodologique du projet basée sur le développement de la connaissance au moyen d'études approfondies avant l'intervention dans chaque domaine a permis d'adresser de façon optimale les facteurs pouvant concourir au relèvement de la résilience dans la région en particulier des femmes et des jeunes. En même temps, les nouvelles connaissances issues de ces études offrent à tous les autres partenaires les moyens crédibles d'une intervention rationnelle dans le domaine du renforcement de la résilience dans la région, voire en matière de gouvernance dans un contexte de changement climatique. Ce résultat est capital étant donné la

³⁶ Rapport semestriel d'avancement du projet Mai 2023

vocation du projet qui est de proposer des modèles expérimentés d'intervention dans le cadre du renforcement de la résilience dans le Guidimakha.

2.3.2.2 L'amélioration de la résilience des communautés les plus vulnérables

La réalisation de trois fermes agropastorales dans les communautés jugées les plus vulnérables en faveur des femmes essentiellement, constitue une contribution de taille à l'amélioration de la résilience de cette catégorie. Cette action visait à impliquer 250 femmes, mais sur le terrain, le constat est que cet effectif des femmes bénéficiaires est aujourd'hui largement dépassé. Selon les déclarations des présidentes de leurs organisations rencontrées sur site, les deux fermes visitées par la mission regroupent au total 245 femmes bénéficiaires directes (103 femmes déclarées à Souvy et 142 dans Hajar El Salem) alors qu'on l'on était tout juste en phase de démarrage au passage de la mission d'évaluation. La troisième ferme (non visitée) serait, selon les informations recueillies, de la même taille et aussi massivement fréquentée. Les trois fermes accueillent beaucoup plus que prévu (au moins 345 femmes). Par contre, l'effectif de 50 hommes pourrait ne pas être atteint, car dans les deux fermes visitées, un seul homme en activité a été comptabilisé (ferme avicole à Hajar El Salem).

En plus, d'après les informations collectées, les hommes devraient surtout intervenir dans le secteur de l'élevage. Or, au passage de la mission d'évaluation, les infrastructures destinées à l'élevage n'étaient pas fonctionnelles. Cette initiative constitue sans aucun doute l'une des plus pertinentes réalisations du projet en termes d'appui à la résilience des femmes, compte tenu de l'adhésion massive de celles- autour de l'activité maraichère. L'identification des sites semble également avoir été bien réalisée selon les autorités locales rencontrées (délégation de l'agriculture) qui conviennent qu'effectivement « *les fermes agricoles communautaires intégrées ont été installées dans des villages identifiés comme connaissant la plus forte pression sur les ressources naturelles*³⁷ » dans la région. D'ailleurs, les trois sites ont été choisis et proposés par le Conseil régional de développement (CRD) présidée par le Wali (gouverneur) de la Wilaya (région).

De plus, une analyse du contexte sensible au genre a permis au projet (i) de faire un état des lieux dans les zones de mise en œuvre (communes, villages, etc.) des besoins spécifiques de femmes et jeunes, des contraintes, de l'accès et du contrôle des ressources et de la prise de décision ; (ii) d'identifier les principaux acteurs impliqués, leurs besoins, les stratégies qu'ils utilisent et leurs relations et (iii) d'impliquer tous les acteurs concernés, notamment les femmes et jeunes, dans l'analyse des problèmes identifiés et la recherche de solutions (Rapport semestriel d'avancement du projet Mai 2023).

2.3.2.3 Effet des fermes agropastorales sur les femmes avant exploitation

Selon les femmes trouvées sur site, la perspective d'exploitation des fermes agricoles communautaires intégrées redonne espoir et confiance aux femmes et leur démontrent qu'elles peuvent elles-mêmes être les artisans de leur propre relèvement. Cet optimisme des bénéficiaires est d'autant plus important qu'elle a été recueillie après environ deux mois d'activité, alors que pour des raisons liées à la qualité des infrastructures, l'exploitation était très difficile. Dans les discussions, les femmes semblaient n'avoir aucun doute sur le fait que l'exploitation pouvait économiquement contribuer à améliorer leur situation sociale³⁸. Mais il n'y a pas que des effets économiques à considérer. En effet, l'enthousiasme des femmes et leur motivation sont aussi à considérer. Les discussions de groupe réalisés dans les deux fermes visitées ont mis en relief :

- a) Un **gain d'espoir** considérable quant à leur future capacité à contribuer économiquement au sein de leur ménage, dans la prise en charge par exemple de la santé et de l'éducation de leurs enfants. Selon l'une d'elles, « *rien qu'à penser que je pourrai moi-même supporter au moins en partie les frais liés à la santé et à l'éducation de mes enfants suffit à me motiver pour venir ici tous les matins* » ;
- b) Une **meilleure confiance en elles-mêmes** : pour beaucoup de femmes s'étant exprimées sur la question, le fait d'avoir un travail sur lequel on peut compter, augmente la confiance en soi. Une participante à la discussion de groupe a soutenu avec humour qu'elle est devenue ces derniers temps « *une autre femme* ». « *Depuis mon intégration à cette coopérative et surtout depuis que nous avons débuté ce travail, je suis devenue une autre femme. Je me sens plus utile à ma famille et à ma communauté. Et mon mari l'a d'ailleurs*

³⁷ Annexe 4 : 22

³⁸ Annexe 4 : 34, 43

constaté. Il m'a dit la dernière fois qu'il regrettait que ce projet ne soit pas venu plutôt, parce selon lui, il a retrouvé l'entrain et la joie de vivre qu'il avait trouvé en moi lorsque j'étais plus jeune. Pour lui, le travail à la ferme avec mes sœurs m'a rendu plus agréable à vivre et plus détendue. Et c'est vrai, je le suis... » ;

- c) Une capacité à **pouvoir elles-mêmes améliorer leur situation sociale** : la perspective de générer des revenus à travers l'activité maraichère a ouvert les yeux à la plupart des femmes sur le fait qu'elles-mêmes peuvent améliorer leur situation par le travail. Ce sentiment est propice à une évolution vers l'autonomisation des femmes bénéficiaires

2.3.2.4 Niveau des indicateurs du Résultat 2

Les indicateurs du cadre logique seront documentés avec les résultats de l'enquête quantitative. L'indicateur de résultat 2.a portant sur la diminution des conflits dans les zones cibles entre le début et la fin du projet a été documenté dans l'analyse du Résultat 1 (gouvernance). Le second indicateur de ce résultat est l'Indicateur 2.b) qui s'intéresse au nombre d'espaces agricoles régénérées.

a) Les indicateurs de résultats

- o **Pourcentage de personnes se sentant en sécurité dans leur localité de résidence (Indicateur 2.c)**

Selon l'enquête auprès des ménages, dans l'ensemble, environ sept personnes sur dix (72,86%) affirment se sentir en sécurité dans leur localité de résidence, en dépit des menaces générées par les changements climatiques comme les inondations, les sécheresses, les conflits divers enregistrés dans la zone, etc.

Tableau 7 : Pourcentage de personnes se sentant en sécurité dans leur localité de résidence

| Numéro | Intitulés de l'indicateur | Évaluation (en %) | | | Référence (en %) | | | Cible (% de variation entre l'enquête de référence et l'enquête de fin de projet) |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------|-------------|------------------|-------------|------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| | | Homme (Moyenne) | Femme (Moyenne) | Ens. (moy.) | Homme | Femme | Ens. | |
| Indicateur 2.c | % de personnes se sentant en sécurité dans leur localité de résidence ((Désagrégé par sexe) | 73,85 | 71,88 | 72,86 | Non définie | Non définie | 53 | 37,50% |

Le pourcentage des femmes et des hommes qui se sentent en sécurité est très proche, preuve que les deux catégories ont sensiblement la même perception sur cette sécurité. Par rapport à la situation de base, l'indicateur s'est amélioré de 37% en passant de 53% à 72,86%.

o **Nombre d'alertes sur les mouvements précoces de cheptels (Indicateur 2.d)**

La question a été posée à tous les CV au cours des entretiens. Selon les déclarations des membres, les résultats suivants ont été obtenus auprès des 16 CV considérés comme échantillon.

Tableau 8 : Nombre d'alertes réalisées par les CV rencontrés

| Année | Nombre alertes reçues (16 CV) | Moyenne CV |
|--------------|-------------------------------|------------|
| 2023 | 37 | 2,3 |
| 2024 | 41 | 2,6 |
| Total | 78 | 4,9 |

En considérant l'ensemble des alertes pour les 16 CV (cumulées, à partir de leur date d'entrée en fonction en 2023 ou en 2024 jusqu'à la fin du projet), 78 alertes ont été relevées concernant les **mouvements précoces de cheptels**. En moyenne chaque CV a donc géré 4,9 alertes.

b) Les indicateurs de produit

Comme prévu, un stock de contingence a été prépositionné aux niveaux stratégiques à savoir régional, préfectoral et auprès des CV pour ce qui concerne le matériel d'intervention en cas d'inondation (pompe à eau). De même un exercice grandeur nature de simulation de catastrophe (Indicateur 2.1.3), a bien été réalisé impliquant toutes les parties prenantes à la réponse aux catastrophes, de l'autorité régionale en passant par l'autorité préfectorale jusqu'aux commissions communales et aux CV de base avec leur population sans oublier la DGSC.

Les autres indicateurs du projet comme l'Existence d'une étude sur le niveau de résilience des communautés (Indicateur 2.1.5), ou de stratégies et méthodologies adaptés pour le développement des chaînes de valeur sensibles aux conflits proposées (Indicateur 2.1.6) et la cartographie socio-économique et des systèmes d'information disponibles et mises à jour (Indicateurs 2.1.7) ont tous atteint leur cible. Il en est de même que la réalisation des fermes agricoles communautaires intégrées dont la cible était de 3 installées dans les villages qui connaissent une forte pression sur les ressources naturelles. Ces structures ont été installées. Quant au nombre de producteurs locaux appuyés par l'intermédiaire des champs écoles agro pastorales sur le terrain (Indicateur 2.2.2), la cible de 250 femmes et 50 hommes a été probablement dépassée -voir ci-dessus (Indicateur 2.2.3).

2.3.2.5 Conclusion sur la réalisation du résultat 2 portant sur la résilience

Les modèles d'intervention dans la « construction » de la résilience des communautés vulnérables à long terme sont toujours en cours d'expérimentation à l'image de l'approche « *fermes agricoles communautaires intégrées* ». Les observations préliminaires au démarrage portant sur l'intérêt des bénéficiaires à l'action incitent à penser qu'il est possible d'en faire un modèle catalytique, encore qu'il faille atteindre les premiers résultats pour établir cette tendance. Par contre, le modèle d'approche d'habilitation mettant les communautés en première ligne par la mise en place de structures spécialisées dans la prévention et la résolution des conflits a fait ses preuves. Ces structures, associées en réseau les parties prenantes locales, telles que les autorités centrales et locales, et les commissions communales peuvent aussi développer en réseau des compétences dans le domaine de la mitigation des risques liés au changement climatique comme les inondations ou les autres catastrophes (feux de brousse).

2.4 ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ PROJET

Le projet présente un certain nombre d'éléments favorables à la durabilité. Sa pertinence et sa cohérence par rapport aux priorités nationales, les stratégies développées dans le cadre de la mise

en œuvre, notamment la forte implication des communautés et des autorités d'État constituent, entre autres des éléments ayant souvent une incidence positive en matière de durabilité. Cependant, quelques facteurs spécifiques relevés sur le terrain pourraient compromettre la durabilité de certains acquis qui se dessinent aujourd'hui.

Constat 8 : Cohérent avec les priorités de développement de la région, le projet a mis en place une stratégie d'exécution qui renforce sa durabilité. L'inclusivité, le renforcement des capacités des partenaires étatiques régionaux et des communautés, le développement de la collaboration entre ces deux catégories d'acteurs ainsi que la création d'initiatives soutenables pour réduire les effets néfastes du changement climatique sont autant d'avancées qui pourraient être durables.

2.4.1 Analyse de la durabilité et de ses déterminants

2.4.1.1 L'approche de mise en œuvre

a) L'inclusivité de la démarche

Le caractère inclusif « *ne laisser personne de côté* » comme le suggèrent les Nations Unies) de l'approche du projet apparaît dans la formulation du projet. La définition des bénéficiaires inclut toutes les composantes de la communauté avec les femmes et les au premier plan. Les plus défavorisées de ces composantes sociales sont particulièrement visées, à l'image des femmes résidant dans localités les plus affectées par les aléas climatiques visées améliorer leur résilience et mettre en place les base pour leur autonomisation. Il en est également des jeunes déscolarisés ou non scolarisés à qui le projet a offert des formations professionnalisantes, leur ouvrant ainsi l'opportunité de pouvoir s'insérer sur le marché du travail. Mais les bénéficiaires comprennent aussi les élus locaux et l'administration d'État, notamment des services régionaux et préfectoraux dont la participation a permis le renforcement des mais surtout l'établissement d'un pont important avec les communautés locales (création d'un cadre de concertation) en vue de développer les synergies nécessaires à la gestion conjointe des effets du changement climatique. Les synergies développées en termes d'actions dans ce domaine devraient être durables, reflétant la perception authentique des habitants de la région et engageant toutes ses composantes.

b) L'appropriation du projet et des acquis : engagement des acteurs

Un des avantages de l'approche inclusive est qu'elle est favorable à l'appropriation du projet. Dans le cas du présent projet, l'appropriation par exemple des solutions d'adaptation au changement climatique développées est observable tant au niveau des cadres de l'administration que des communautés. Les CV, les clubs Dimitra, les différents réseaux mis en place au niveau régional et au niveau préfectoral sont ainsi l'objet d'une bonne appropriation des communautés et des agents de l'État. Les fermes bénéficiaires accordent la plus haute importance aux fermes agropastorales, bien que les retombées ne soient pas pour le moment engrangées. Ces constats, combinés avec les résultats obtenus dans l'enquête auprès des ménages (niveau de satisfaction des ménages par rapport à leur attentes et confirmation que le projet répond bien à leurs besoins (respectivement 71,1% et 97,6%), permet de dire que le projet a fait l'objet d'appropriation. par exemple fournissent une preuve d'appropriation. Créés dans les communautés à la base, ils ont rapidement été adoptés par l'administration d'État, au point de rendre aujourd'hui justice en ce qui concerne les conflits communautaires à la place des cours et tribunaux de la région, qui perçoivent l'insertion de ses structures dans le système judiciaire comme une opportunité d'améliorer la qualité et l'efficacité du système judiciaire. La structure de concertation/collaboration pour faire face aux catastrophes est du même ordre d'importance. Outre qu'elle constitue un outil stratégique dans le cadre de l'adaptation, elle favorise l'interrelation de différentes catégories sociales et rapproche davantage l'administration et les populations. Dans les deux cas, l'appropriation par tous les acteurs constitue un gage de durabilité. C'est grâce à cette appropriation que les actions de ces structures se poursuivent actuellement dans les communautés après l'achèvement du projet.

c) Le développement des connaissances : pertinence et cohérence des choix

Le développement des connaissances préalables à la recherche de solutions d'adaptation a été un autre point fort du projet pouvant substantiellement contribuer à la durabilité.

En effet, des études approfondies ont été réalisées pour cerner certaines problématiques avant de s'y attaquer. L'étude RIMA 2 a permis une meilleure connaissance du niveau de la résilience des populations et d'identifier les principaux facteurs d'atténuation ou d'aggravation de cette résilience. Elle est de ce fait un outil d'atténuation et de prévision des catastrophes et des crises alimentaires (Rapport projet Mai 2023). En outre, une étude portant sur la chaîne de valeur sensibles aux conflits a été réalisée. Elle a permis d'identifier et de pouvoir donc cibler les domaines nécessitant une

attention particulière pour garantir les moyens de subsistance durables dans la région. Entre autres domaines, elle a révélé la filière agropastorale, environnementale et la biodiversité qui regroupe les énergies renouvelables, la construction en matériaux locaux et tous les métiers liés aux emplois verts. Mieux, elle a permis d'identifier les besoins en ressources naturelles des éleveurs pour la mise en œuvre d'actions de prévention de conflits (Rapport Intérimaire 3 du projet, Avril 2024).

L'exploitation de l'ensemble des résultats de ces études a aidé la prise de décisions pertinentes et partagées avec tous les acteurs. Cette approche améliore considérablement la durabilité en orientant les décisions vers des actions vertueuses par rapport au contexte de mutations socioéconomiques (la région se vide par exemple de ses jeunes, donc de sa force productive, les conflits liés l'accès à la terre émergent, la réduction de la production installée de plus en plus l'insécurité alimentaire et nutritionnelle...), environnementales (avancée de la désertification, appauvrissement des sols...) ou systémique (obligation d'adapter les systèmes des productions agrosylvopastorales au contexte), etc. Les connaissances acquises à travers ces différentes recherches aident à une meilleure connaissance de ces facteurs et éclairent les décisions. Cette stratégie assure les meilleurs choix.

2.4.1.2 Les certitudes relevées en matière de durabilité

Quelques acquis du projet offrent déjà des garanties de durabilité

Constat 9 : Les CV, club Dimitra, les commissions communales et les réseaux de coopération mis en place ou renforcés par le projet sont durable en dépit de quelques risques liés surtout au financement de leurs activités

a) La durabilité des CV

Malgré la fin du projet, les CV rencontrés sont restés actifs dans le domaine de la prévention et la résolution des conflits et dans les interventions d'urgences sur les feux de brousse entre autres. Ils maintiennent, voire renforce aussi le système d'alerte mis en place à travers le réseau des parties prenantes au niveau local, préfectoral et régional en cas de catastrophe. Cette fonctionnalité des CV est surtout adossée sur la confiance et la crédibilité que leurs communautés leur accordent. Cette confiance des autorités coutumières et religieuses, des autorités de l'État de la région et des communautés contribue à graver dans le marbre leur existence et leur activité.

b) Le cas des clubs Dimitra

En ce qui concerne les clubs Dimitra, la durabilité par endroits, est plus mitigée. Contrairement au CV, certains clubs Dimitra comme déjà expliqué, n'ont jamais réalisé d'activité à ce jour. Dans cette catégorie, la durabilité n'est pas toujours évidente. Le manque de financement des activités est souvent cité pour justifier l'absence d'activité, car faut-il le souligner, les Clubs rencontrés ont élaboré pour la plupart des plans d'action. Ils ont donc consenti des efforts d'analyse des besoins communautaires et des solutions appropriées, d'ailleurs souvent déjà classées par ordre de priorités. Cependant, au moment où cette catégorie de clubs est restée inactives invoquant des difficultés de financement, certains de leurs homologues vivant la même contrainte ont pu lancer la réalisation de leur plan d'action en développant des initiatives innovantes en matière de mobilisation de fonds. Ces derniers ont par exemple fait appel à des privés identifiés dans leur communautés (localement ou à l'extérieur) pour les investissements à vocation communautaires nécessaires (assainissement, réalisation d'infrastructures communautaires, etc.).

Dans certains cas, ils font supporter les coûts par les participants aux activités. C'est le cas pour le développement des AGR en faveur des femmes. Si cette initiative pose des problèmes d'inclusivité (mobiliser les fonds pour participer), il a le mérite de maintenir le club dans l'action et la recherche permanente de solutions. Cette catégorie de club Dimitra montre des capacités d'initiative qui peuvent renforcer leur durabilité.

Ils constituent, fort heureusement, la grande majorité des clubs (5 sur 7 soit 71,4%). Pour les autres, un club Dimitra sans activité est quasiment voué à disparaître.

c) La durabilité du réseau régional des intervenants

Le réseau régional incluant tous les acteurs gouvernementaux au niveau régional et les structures mise en place au niveau communautaire pour une gestion durable et apaisée des effets du changement climatique devrait pouvoir continuer ses activités. Ce constat s'appuie sur l'importance que lui portent les autorités rencontrées au niveau régional et préfectoral. Selon certains d'entre eux, son existence et son fonctionnement s'inscrivent dans les priorités de la région. Il constitue l'un

des outils d'opérationnalisation du plan de contingence régional. Seulement, ces autorités devraient mener le plaidoyer pour un financement du fonctionnement et de l'équipement de cette structure. Le projet a montré la voie dans ce domaine.

2.4.2 Les Principaux risques de durabilité

a) **Le financement non assuré du fonctionnement et des investissements des structures (CV et Club Dimitra)**

Les CV et clubs Dimitra ne disposent pas à ce jour de moyens financiers pour fonctionner et pour réaliser les investissements nécessaires. Pour les CV par exemple, les déplacements et autres dépenses liées aux activités sont pris en charge par les membres de la direction. Pour les clubs Dimitra qui ont encore plus de besoins financiers (les actions relevées dans les plans d'action nécessitent des investissements) cette absence de moyens pose particulièrement problème. C'est pourquoi, l'absence d'activités visant à renforcer les capacités de la mobilisation des fonds dans le projet a constitué un manque. Le système de cotisation qui constitue un mécanisme de mobilisation des fonds des associations n'est pas systématique pour les CV et clubs Dimitra. Selon un membre de CV « *c'est dans des situations exceptionnelles qu'on organise des cotisations, et souvent ce sont les membres de la direction qui participent selon leurs moyens* ». La faible capacité de financement et encore plus la faible capacité de mobilisation de fonds reste une contrainte qui ne favorise pas la pérennité.

b) **La durabilité des fermes agricoles communautaires intégrées**

L'état des infrastructures dans les fermes a suscité de vive préoccupation au début compte tenu des vices d'ordre technique dans la réalisation de l'adduction d'eau. La FAO a dû intervenir dans la période d'après projet pour y faire face. Cependant, du fait du retard accusé au départ du projet qui s'est répercuté sur la réalisation des fermes, une autre contrainte défavorable à la durabilité est l'absence d'accompagnement technique des femmes productrices ; ne serait-ce qu'à l'entame des activités. Cela est perceptible à vue d'œil dans les fermes (alignement inadéquat des plants, dimension des espaces de passage pour l'arrosage, non maîtrise des besoins en eau selon les spéculations et autres techniques de production...). La FAO ajoute avoir passé contrat pour la période d'après projet avec la délégation régionale de l'agriculture pour le suivi des activités dans les trois fermes. Ces deux éléments pourraient effectivement assurer une exploitation optimale des trois fermes et leur durabilité. Néanmoins, les fermes présentent (au démarrage) de défauts évidents dans l'ingénierie de la production³⁹. Cette situation ne favorise pas du tout leur durabilité.

2.4.3 Analyse de la stratégie de sortie

La stratégie de sortie a été élaborée comme il se doit lors de la formulation du projet. Elle repose sur un certain nombre d'hypothèses qui constituent autant « d'objectifs » à réaliser en même temps que les objectifs globaux et spécifiques du projet. La prise en compte de la stratégie de sortie tout au long de la mise en œuvre du projet a aussi favorisé la durabilité. En effet, les clés de cette stratégie ont été :

- **La mise en cohérence des activités du projet avec celles des ministères sectoriels.** Cette action a été réalisée. Par exemple, les projets développés dans le domaine de l'agriculture ont été réalisés avec la délégation de l'agriculture dans la région (exemple : fermes agropastorales). Les actions portant sur la préservation de l'environnement ont été mises en œuvre avec la délégation régionale de l'environnement. La mise en place, le renforcement des capacités et les actions des structures sociales de paix (CV, clubs Dimitra, commissions communales) ont été réalisées avec les autorités administratives et les services d'État compétents de la région ;
- La mobilisation sociale pour **susciter une forte participation et un engagement des communautés dans la mise en œuvre.** Ce principe a aussi été respecté. Le projet s'est attelé dès le départ (au profilage) à inclure toutes les composantes sociales de la région : communautés, structures de l'État, société civile. Il a permis en outre de sensibiliser les uns et les autres sur la nécessité de développer des synergies dans le cadre de la mise en œuvre des actions. Et un autre point fort du projet a été d'obtenir la collaboration entre tous les

³⁹ En plus des problèmes techniques liés à l'approvisionnement en eau (solutionnés depuis par la FAO), il a été constaté dans deux fermes des difficultés réelles relatives aux activités de démarrage : réalisation des plants, densité (tiges/m², etc.). Cette situation pu être résorbée par la suite avec les prestations de la Délégation régionale de l'Agriculture. Mais au passage de la mission d'évaluation, les femmes exploitantes avaient indiqué n'avoir reçu aucun appui technique depuis la fin du projet

acteurs (communauté, administration régionale et préfectorale et communale, services sectoriels et société civile) ;

- **Mettre un accent sur les aspects catalytiques** : dans la mise en œuvre du projet, les solutions expérimentées comme les structures de prévention et de résolution des conflits, les réseaux et les outils d'intervention (système d'alerte) en cas de catastrophes ainsi que certaines actions visant la résilience ont été perçues et implémentées comme des solutions expérimentales dans le souci d'en faire des modèles répliquables ailleurs. Cette particularité de la démarche est prouvée par les études approfondies ayant permis une bonne connaissance du contexte sociale et environnementale. Ce travail a en outre permis d'identifier les besoins réels dans chaque domaine adressé par le projet et indiqué des pistes de mitigation des risques liés au changement climatique. Cette démarche a permis d'identifier des solutions, de les mettre en œuvre avec tous les acteurs et d'obtenir des résultats dont certains sont répliquables comme le modèle de Cv, de club Dimitra, de réseaux (local, départemental, régional), de système d'alerte précoce (feux de brousse, catastrophes...) et, du point de vue méthodologique (partie intégrante de ces modèles) la recherche (études thématiques approfondies) des connaissances et l'inclusivité comme critères préalables ;
- **Assurer la visibilité du projet et des interventions** du PBF durant la mise en œuvre constituait aussi un axe de la stratégie de sortie. Un certain nombre d'activités a été réalisé (atelier de démarrage, communication au moyen sur le projet comme les médias, etc.). Néanmoins, avec des résultats répliquables en sa possession, c'est maintenant que cette communication pour « *vendre le projet* » devrait être accentuée.

2.5 ÉVALUATION DE L'EFFICIENCE

Constat 10 : Le taux d'efficacité dans la mise en œuvre est très élevé, signe d'une bonne utilisation des ressources allouées au projet

2.5.1 Taux d'exécution physique

S'agissant de l'exécution des activités prévues, la reconstitution sur la base des documents reçus se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 9 : Niveau d'exécution physique

| Résultats/Produits/Activités | OIM | FAO | OIT | Atteinte cible | Exécuté =1 ; Non exécuté =0 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|-----|----------------|-----------------------------|
| Résultat 1 : (GOUVERNANCE) Les autorités locales et les communautés du Guidimakha gèrent mieux les menaces environnementales et les conflits qui y sont liés grâce à une gouvernance préventive, participative, et holistique. | | | | | |
| Activité 1.1.1 : Organiser un atelier de concertation afin de faire un état des lieux actualisé et une cartographie du cadre institutionnel et normatif, et des coopérations existantes entre autorités, comités villageois et autres acteurs en matière de gestion de conflits | 1 | | | 1 | 1 |
| Activité 1.1.2 Organiser des ateliers de travail pour l'élaboration du cadre de travail portant l'institutionnalisation des comités villageois (dont les femmes, les jeunes, les migrants et les membres des communautés hôtes), leur mise en relation avec la Commission Régionale de Gestion des Frontières et les commissions communales | 1 | | | 1 | 1 |
| Activité 1.1.3 Créer/Redynamiser des comités villageois, y compris par la fourniture d'infrastructures | 40 | | | 40 | 1 |
| Activité 1.1.4 Redynamiser des commissions locales de gestion des litiges au niveau des communes frontalières, y compris via l'organisation de formations sur la participation aux plans d'urgence et à la préparation de crises, à l'organisation administrative des membres ainsi qu'au renforcement de capacités dans le cadre du nouveau cadre de coopération établi | | 10 | | 10 | 1 |
| Activité 1.1.5 Créer et redynamiser des clubs d'écoute communautaires (DIMITRA) | | 30 | | 30 | 1 |
| Activité 1.1.6 Organiser des rencontres périodiques de partage d'expériences et d'information entre les différentes structures de consolidation de la paix et les usagers des ressources naturelles sur les thématiques majeures des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et la transhumance | | | 4 | 4 | 1 |
| Activité 1.1.7 Redynamiser des commissions communales en collaboration avec les autorités locales, les groupements de producteurs et d'éleveurs et la société civile (incluant les travailleurs) | | 1 | | | 1 |
| Activité 1.1.8 Renforcer des capacités des partenaires d'exécution sur les outils de dialogue social, afin de détecter et prévenir les conflits. | | | 1 | | 1 |
| Activité 1.2.1 Organiser des formations dédiées pour les comités villageois, sur la gestion de conflits, sur la gouvernance foncière, sur la prévention des catastrophes, notamment en les préparant à la réponse prévue dans le cadre du plan de contingence du Guidimakha | 1 | | | | 1 |
| Activité 1.2.2 Mettre en réseaux des comités villageois et des commissions communales avec les associations locales de jeunes et de femmes pour ancrer leur participation aux réponses prévues dans le plan de contingence | 4 | | | | 1 |
| Activité 1.2.3 Organiser des campagnes de sensibilisation visant à mieux faire connaître le plan de contingence, les nouveaux cadres de gouvernances ainsi que les outils de réponse | 2 | | | 3 | 1 |
| Activité 1.2.4 Établir un plan d'utilisation des terres intégré, participatif et sensible au genre dans la wilaya de Guidimakha, sur la base d'un consensus entre les divers utilisateurs des terres | | 1 | | | 1 |
| Activité 1.2.5 Vulgariser les directives volontaires pour la gouvernance foncière | | 1 | | | 1 |
| Activité 1.2.6 Établir une étude relative à la distribution géographique et temporelle des incidents et conflits liés aux ressources naturelles par fréquence et intensité au niveau de chaque commune de la zone d'intervention du projet. | | 1 | | | 1 |
| Activité 1.2.7 Créer d'une plateforme de suivi des indicateurs écologiques et socio-économiques servant d'assise à la planification de l'utilisation des terres | | 1 | | | 1 |
| RÉSULTAT 2 : (RÉSILIENCE) Les communautés les plus vulnérables du Guidimakha sont plus résilientes aux effets du changement climatique grâce au renforcement des moyens de subsistance et de production basés sur la régénération de l'environnement et la promotion de la cohésion sociale. | | | | | |
| Activité 2.1.1 Mettre en œuvre des actions d'anticipation et de préparation contenues dans le plan de contingence régional via la mise en place d'un stock de contingence et le renforcement des mécanismes de coopération interacteurs | 1 | | | | 1 |
| Activité 2.1.2 Cartographier les zones les plus à risques de conflits liés aux conséquences du changement climatique dans le Guidimakha | 1 | | | | 1 |
| Activité 2.1.3 Conduire au moins un exercice de simulation de crise dans une zone pré-identifiée par les autorités et acteurs impliqués | 1 | | | | 1 |
| Activité 2.1.4 Élaborer d'une étude sur le niveau de résilience des communautés selon la méthodologie RIMA 2 avec une analyse quantitative pour identifier les facteurs de résilience des communautés et formuler les recommandations en appui à une décentralisation de la SCAPP | | 1 | | | 1 |
| Activité 2.1.5 Conduire une analyse des chaînes de valeur sensible aux conflits liés à l'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance durables | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.1.6. Réaliser des cartographies socio-économiques basées sur des images aériennes et des systèmes d'informations géographiques (SIG) | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.2.1 Développer et promouvoir des processus de production de qualité au sein des chaînes de valeur identifiées et fournir des formations qualifiantes de courte durée et des opportunités d'accès aux marchés pour des sources de revenus alternatives | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.2.2 Fournir un appui au développement d'entreprises locales d'approvisionnement en intrants et emballage, et les réseaux de distribution et de commercialisation pour les producteurs locaux répondant aux normes de qualité dans les chaînes de valeur identifiées | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.2.3 Mettre en place des unités de supervision et de production dans les infrastructures construites pour superviser la production des organisations professionnelles locales | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.2.4 Renforcement des capacités des travailleurs locaux et les organisations professionnelles dans les chaînes de valeur identifiées pour mieux comprendre leur marché, ses défis spécifiques et leurs fournir des conseils pour promouvoir leurs entreprises | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.2.5 Adapter le programme de formation en gestion de petites entreprises à l'activité agropastorale (GERME Agropastorale) et à l'économie verte et développement d'un module | | | 1 | | 1 |

| | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|-------------|
| spécifique THINK.COOP sur la création des coopératives et la promotion de la cohésion sociale dans les situations de fragilités | | | | | |
| Activité 2.2.6 Organiser une formation des fournisseurs de services d'appui aux entreprises (SAE) pour fournir aux jeunes, aux femmes et aux organisations professionnelles un accès à un soutien sur mesure pour le développement de leurs activités grâce aux services du réseau SAE et au renforcement des liens avec l'EETFP-Selibaby et le Guichet Emploi TECHGHIL | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.2.7 Installer des fermes agricoles communautaires intégrés dans les villages qui connaissent une forte pression sur les ressources naturelles | | 3 | | | 1 |
| Activité 2.2.8 Appuyer les producteurs locaux par l'intermédiaire des champs écoles agro pastorales sur le terrain (CEAP) à accroître la productivité agro-sylvo---pastorale et l'instauration d'une approche qui soutient une agriculture rentable orientée vers le marché (SHEP) | | 1 | | | 1 |
| Activité 2.3.1 Identifier et équiper les couloirs de transhumance par les infrastructures pertinentes (parcs de vaccination, mares et puits, etc.) en délimitant les zones pastorales par la mise en place de réserves et protégeant les périmètres agricoles | 2 | | | 2 | 1 |
| Activité 2.3.2 Mettre en place de l'outil TTT sur le suivi de la mobilité pastorale afin d'avoir les alertes sur les mouvements précoces de cheptel, les conflits et de faire le comptage et des enquêtes détaillées auprès des transhumants | 1 | | | | 1 |
| Activité 2.3.3 Équiper et participer aux travaux de mise en place, de reboisement et de protection des champs liés aux Fermes écoles agricoles et communautaires | 1 | | | | 1 |
| Activité 2.3.4 Identifier des maçons traditionnels et sélection d'apprenants pour la construction d'infrastructures sous modalité chantier-école et suivant les approches HIMO | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.3.5 Adapter/réaliser d'études techniques et architecturales pour la construction des infrastructures identifiées à travers l'analyse territoriale et des chaînes de valeur locales | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.3.6 Construire/réhabiliter des infrastructures sous modalité chantier-école qui assurent aux éleveurs un meilleur accès aux ressources naturelles et la mise en œuvre d'actions de prévention de conflits | | | 1 | | 1 |
| Activité 2.3.7 Reboiser 10 hectares pour améliorer la qualité des sols et mise en œuvre d'une formation sur la restauration des zones dégradées en étroite collaboration avec les délégations régionales de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage | | | 1 | | 1 |
| Taux de réalisation physique | | | | | 100% |

Au total donc, 36 activités ont été planifiées pour contribuer à la création des 5 produits attendus du projet. Le tableau ci-dessus montre que 36 activités ont été effectivement réalisées. Le taux d'efficacité (activités réalisées/sur activités prévues) ou taux d'exécution physique est de 100%.

2.5.2 Taux d'efficacité

L'efficacité met en relation les résultats obtenus avec les ressources financières utilisées. Pour rappel, l'efficacité dans la réalisation d'un projet consiste à obtenir le plus d'extrants possible à partir des intrants disponibles. Elle est exprimée par le **taux d'efficacité**. Le taux d'efficacité représente le rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés (taux d'exécution physique/taux d'exécution financière). Pour le projet Sous-évaluation signifie autre chose. Je suggère donc qu'on maintienne l'expression sans le trait d'union le **taux d'efficacité est donc de 1**. L'optimum visé en matière de taux d'efficacité est évidemment 1. Par définition, un taux d'efficacité égal à 1 est synonymie d'une performance optimale en matière d'efficacité, c'est-à-dire d'une bonne utilisation des ressources financière. Dans le cas d'espèce, le taux d'efficacité est égal à 1, ce qui traduit une utilisation optimale des ressources mises à la disposition du projet.

2.5.3 L'optimalité du couple efficacité/efficacité

Selon la théorie de l'efficacité, l'optimalité du couple (efficacité/efficacité) est atteinte si les deux valeurs sont égales à 1. Cette équilibre (efficacité = 1 ; efficacité = 1) traduit d'ordinaire **une utilisation optimale des ressources mises à disposition et en même temps, la mise en œuvre de stratégies pertinentes dans l'exécution des activités**. D'autres y ajoutent une connaissance approfondie et une maîtrise de l'environnement et une flexibilité dans la mise en œuvre du projet (activité et gestion financière) ayant permis de s'adapter à tous les changements intervenus en cours du déroulement du projet mise en œuvre⁴⁰. Dans le cas d'espèce, avec un taux d'efficacité et un taux d'efficacité inférieurs à 1, l'optimalité du couple (efficacité, efficacité) est établie.

2.5.4 Approche qualitative d'appréciation de l'efficacité

L'efficacité est le rapport entre les résultats obtenus et les moyens mis en place. Vu sous cet angle, au-delà des indicateurs formels d'appréciation d'ordre quantitatif ci-dessus, l'équilibre réalisé entre « efficacité » et « efficacité » fait penser aux activités d'importance capitale pour la région comme la mise en place des CV et club Dimitra qui ont effectivement permis la réduction des conflits communautaires, la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce pour la gestion des catastrophes, l'implantation d'AGR pour les femmes les vulnérable (fermes agropastorales, investissements communautaires dans certaines localités sous l'égide des clubs Dimitra), etc. Par ailleurs, des facteurs ayant permis d'atteindre ce niveau élevé d'efficacité sont les suivants :

2.5.5 Les facteurs déterminants de l'efficacité

⁴⁰ UNEG, « Manuel d'évaluation 1016 »

☞ **L'expertise et l'expérience des trois agences impliquées**

Les trois agences impliquées dans la mise en œuvre du projet bénéficient toutes d'une expertise dans la mise en œuvre de projets. Mieux elles possèdent une grande expérience de la région ciblée à travers la mise en œuvre d'autres projets, toutes choses qui ont favorisé l'efficacité dans l'utilisation des ressources, du rapports qualité/prix dans l'exécution des activités et les meilleures décisions dans le domaine de la gestion d'ensemble du projet.

☞ **La collaboration franche des services sectoriels de l'État et des ONG de mise en œuvre**

La bonne collaboration des services sectoriels compétents a contribué à la réalisation des activités avec la qualité requise et à dates échues. Ceci a contribué à l'efficacité et à l'efficience du projet. De même, le choix des ONG sélectionnées pour la mise en œuvre des activités a été judicieux en permettant le respect strictement les cahiers de charges du point de vue des délais, des résultats et aussi l'approche d'exécution tracée par les différentes agences.

2.5.6 **Quelques réserves sur l'efficience**

Constat 11 : Le taux d'efficience est optimal en valeur absolue mais une interrogation subsiste sur l'incidence de la réalisation de l'activité de profilage en début de projet après la budgétisation

La procédure usuelle du bailleur de fonds place la phase de profilage dans le processus d'élaboration du document de projet. En effet, l'activité de profilage, désignant ici l'identification des sites et des bénéficiaires des différentes activités prévues. D'ordinaire, elle est réalisée au moyen d'ateliers de formulation organisés sur site pour avec toutes les parties prenantes à l'effet de saisir toutes les difficultés et les contraintes locales et tenir compte des opportunités qu'offrent les zones ciblées dans le domaine de la disponibilité des intrants nécessaires à la mise en œuvre des activités (ressources humaines, matérielles, etc.). C'est pour dire que la non-réalisation de cette activité dans le cadrage du budget du projet expose à l'élaboration d'un budget estimatifs qui peut, sur le terrain s'avérer non conforme (excédent ou manque). En considérant par exemple l'incidence des coûts de transport, il est évident qu'ils agissent différemment sur le budget dans la réalisation d'infrastructures selon que le site est à Sélibaby, à Ould Yengé ou à Ghabou.

Et comme on pouvait s'y attendre (avec un budget estimatif), deux des trois agences ont laissé entendre qu'elles ont réalisé des activités non planifiées en fin de projet parce qu'elles disposaient encore d'argent après avoir réalisé toutes les activités prévues. Cet « excédent », fut-il investi dans d'autres actions utiles au projet ou aux communautés bénéficiaires, ne participe pas à l'efficience. Au contraire, il éteint l'efficience. Il est à noter qu'il s'agit d'excédent de financement ici du fait de l'expertise des agences, mais de telles méthodes de budgétisation peuvent également produire des déficits plus ou moins handicapants dans la mise en œuvre des activités. De toute façon, ce qu'il faut retenir, c'est que la budgétisation avant l'identification des sites et des bénéficiaires compromet l'efficience dès le départ, même si le PBF a de plus en tendance fermer les yeux là-dessus, les agences étant peu disposées à dépenser dans des ateliers ou des missions de formulation sur le terrain sans savoir, au final, si le projet sera retenu.

☞ **L'approche utilisée dans la réalisation du profilage**

L'approche utilisée pour réaliser le profilage est en revanche favorable à l'efficacité, à l'efficience et à la réalisation des résultats. Les services techniques sectoriels régionaux et préfectoraux ont été associés dans leurs domaines de compétence respectifs. Leur contribution a été déterminante dans le choix des localités et des communautés bénéficiaires en fonction des thématiques du projet. C'est ainsi que les localités devant bénéficier de CV et de clubs Dimitra ont été identifiés en fonction des besoins liés à la prévention et à la résolution des conflits et l'urgence de lancer des initiatives endogènes de développement au sein des communautés.

2.5.7 **Analyse des questions transversales portant sur la prise en compte du genre et la programmation sensible aux conflits**

2.5.7.1 **Prise en compte du genre**

Constat 12 : Le projet contribue à l'égalité du genre. Il a également pris en compte la programmation sensible aux conflits

☞ **La valeur ajoutée par rapport à progrès dans le domaine du genre**

Le "degré de contribution à la promotion de l'égalité de sexes" du projet est de 2 avec 34,5% du budget destinés à des activités en faveur de l'égalité des sexes (Prodoc). Avec un tel niveau du

“marqueur genre”, il est possible d’affirmer qu’il favorise la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix en intégrant de manière efficace l’égalité des sexes. Globalement, le projet s’est appliqué à inclure les femmes et les jeunes dans toutes les activités réalisées. Évidemment dans le contexte caractéristique des communautés profondément islamisées et conservatrices (coutumes), il est difficile de réaliser la parité homme/femme dans tous les aspects du projet. Ainsi, en gros, les femmes représentent jusqu’à 39-40% dans les structures mises en place (CV, clubs Dimitra, Commissions communales, réseaux), ce qui constitue une performance remarquable quand on sait par exemple que ce sont ces structures qui arbitrent les conflits, réfléchissent et agissent dans le domaine du développement communautaire. En effet, la participation des femmes à de telles activités n’est pas encore inscrite dans les pratiques courantes au Guidimakha.

2.5.7.2 La prise en compte de la programmation sensible aux conflits

Le projet a pu jouer sur les sensibilités pour tenir compte de facteurs de stabilité des communautés mauritaniennes. Certains équilibres peuvent en effet être très sensible aux conflits comme les rapports liés à la race et aux tribus très complexes est facilement inflammables. On peut se rendre compte du respect de ces équilibres en observant par exemple la composition des effectifs des femmes exploitant les fermes. Toutes les fractions ethniques vivant au Guidimakha sont représentées. Malgré tout, une simple maladresse d’un agent du projet peut tout remettre en cause. C’est pourquoi les interventions se sont évertuées à ne pas aggraver volontairement ou involontairement les tensions sociales et politiques. Elles ont exploité le potentiel permettant de renforcer la cohésion sociale et la paix. Selon la définition qui en est donnée, la sensibilité aux conflits consiste à utiliser le contexte comme point de départ pour la planification d’une intervention ou à adapter l’ensemble des aspects d’une organisation à ce contexte. Cette adaptation englobe, entre autres, la façon d’intervenir, les structures de travail, les principes, les valeurs et les politiques mis en œuvre. La mise en œuvre du projet s’est conformée à ces principes. De même, le projet s’est aligné sur les principes clefs comme la participation, le respect et le partenariat. Enfin comme l’exige la programmation sensible aux conflits, une évaluation périodique approfondie de l’évolution du contexte a été à chaque fois réalisée.

2.6 EFFETS CATALYTIQUES DU PROJET

Constat 13 : Des modèles achevés d'amélioration des capacités d'adaptation aux effets du changement climatique et des approches reproductibles ont été créés par le projet

Le modèle d'infrastructures sociales de paix expérimentés (CV, clubs Dimitra)

Il existe plusieurs acquis du projet sur lesquels d'autres partenaires techniques et financiers peuvent se baser pour réaliser des résultats dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, notamment dans la prévention et la gestion des conflits. Le modèle des CV est répliquable dans toutes les régions de la Mauritanie. Elle a permis la réduction des conflits communautaires. Elle a également montré la solution relative à la transhumance, en y combinant des investissements visant l'amélioration des infrastructures dans les couloirs de transhumance (principalement les équipements d'approvisionnement en eau. Le modèle des clubs Dimitra peut aussi être exporté vers d'autres régions, dans le cadre du renforcement des capacités des communautés à penser leur développement et à agir dans ce sens de faire face aux difficultés qu'elles endurent en identifiant elles-mêmes les solutions à mettre en œuvre par priorité.

L'approche d'amélioration de la résilience et de l'autonomisation des femmes

Le modèle économique des **fermes agricoles communautaires intégrées** est peut également faire l'objet de duplication dans le cadre des efforts d'amélioration de la résilience et de l'autonomisation des femmes et des jeunes. Quoique l'expérimentation de ce modèle socioéconomique ne soit pas arrivée à termes, la mobilisation des bénéficiaires et leur conviction que l'opportunité leur ouvre la voie vers l'amélioration de leur situation sociale constitue un indice de la faisabilité.

D'autres approches relatives à la connaissance des problématiques d'adaptation au changement climatique de la zone d'intervention et l'établissement des synergies entre les services de l'État et les communautés

Plus généralement, les approches développées dans la mise en œuvre des activités peuvent constituer des références pour les autres projets. C'est le cas des (i) études approfondies pour avoir une meilleure compréhension des problématiques auxquelles on souhaite apporter des réponses, (ii) de l'inclusivité de la démarche (iii) et du lien ayant permis d'établir des synergies fortes entre l'administration et les services techniques sectoriels d'une part et les communautés d'autre part. En outre, la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce dans le cadre de la prise en charge des catastrophes liées au changement climatique telle qu'expérimentée peut être pour la mise œuvre de plans de contingences régionaux. Son organisation (lien communautés – agents de l'État) et son protocole d'activation constituent un modèle reproductible dans les autres régions de la Mauritanie confrontées à des risques de catastrophes liées au changement climatique.

3 LEÇONS APPRISES, CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

3.1 BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISES À CAPITALISER

Constat 14 : La combinaison des avantages comparatifs des agences du SNU permet l'efficacité dans la mise en œuvre des projets visant le renforcement de la gouvernance et de la résilience dans un contexte de changement climatique

Le projet a combiné l'expertise spécifique de trois agences, notamment l'OIM, la FAO et le BIT. La FAO a apporté son savoir-faire dans la réalisation du Résultat 2 et de certaines activités du Résultat 1 portant sur le renforcement de la résilience, notamment des populations vulnérables. La FAO a en outre apporté son concept de clubs Dimitra particulièrement adapté au contexte du Guidimakha marqué par une faible capacité des communautés en matière de diagnostics des difficultés endogènes, d'identification et de mise en œuvre de solutions résilients. L'OIM de son côté a pris en charge le Résultat 1 et certains produits du Résultat 2 liés, à la mise en place de structures communautaires de prévention et gestion des conflits, d'un système d'alerte précoce sur la transhumance ainsi que de l'équipements des couloirs de transhumance. Les modèles des CV, du réseautage des cadres de concertation ainsi que le protocole à suivre en cas d'alerte précoce sont autant d'apports qui ont bénéficié de l'expertise de l'OIM. Quant à l'OIT, elle a apporté son savoir-faire dans le domaine de l'employabilité des jeunes. Cette complémentarité d'expertises des trois agences a été déterminantes pour l'expérimentation de solutions catalytiques cités ci-dessus.

Constat 15 : La prévention et résolution des conflits communautaires par des structures endogènes constitue une alternative possible et crédible qui présente l'avantage de laisser moins de fissure sur le tissu social

La résolution des conflits par les structures communautaires mises en place par les mêmes communautés est une alternative au système judiciaire. Dans les localités pauvres, les frais qu'occasionnent le système judiciaire peuvent limiter les recours des populations et susciter l'esprit de « *se faire justice soi-même* ». Il y a également le fonctionnement de la justice qui n'est pas forcément maîtrisé par les populations, surtout en milieu rural. La mise en place de structures communautaires crédibles pour prévenir et résoudre les différends quand ils surviennent constitue donc une opportunité pour réduire les conflits (prévention) ou les résoudre (médiation en lieu et place d'un procès) avec efficacité. Ce type de structure correspond à un besoin dans les communautés pour la gestion par exemple des nombreux conflits agriculteurs/éleveurs ou des conflits liés à la transhumance. Pour cette raison, en l'espace de deux ans (ou moins), les CV mis en place par le projet ont été adoptés par les communautés, rendues opérationnelles et exécutent pleinement leurs missions. Mieux, les interventions des CV laissent moins de trace sur le tissu social que celles de la justice formelle. L'exercice de réconciliation que suit le règlement des litiges est en général concluant. Selon un responsable de CV rencontré « *dès que la médiation est terminée, on en parle plus. Les CV officient aussi à la réconciliation dès qu'un compromis est trouvé* ».

☞ **Remarque : la mise en place des structures endogène de médiation et de résolution des conflits à l'image des CV est plus complexe qu'on peut le croire**

Que les CV soit opérationnels si vite et capables d'assumer leur mission peut faire croire à la facilité du processus de leur mise en place. Tel n'est pas souvent le cas. Dans le cadre du projet, c'est en réalité l'approche de mise en œuvre on ne peut plus pertinente qui a abrégé les délais et les contraintes naturelles susceptibles de gêner le processus de création/renforcement des CV et leur fonctionnalité. C'est du reste, ce qui fait des CV un modèle catalytique dans le domaine de la prévention et la résolution des conflits au niveau communautaire.

Constat 16 : L'adhésion des communautés à ce qu'on peut appeler la « justice communautaire » est indispensable pour l'efficacité des structures de prévention et de règlement des conflits communautaire comme les CV

Les CV ont été mis en place par les communautés aux termes d'un processus de sensibilisation et d'information qui a été achevé par une élection inclusive et participative. La base du fonctionnement des CV est la confiance et de la reconnaissance dont ils bénéficient de la part de leur communauté et de la part des autorités d'État, des autorités politiques et administratives

Constat 17 : Certains modèles catalytiques créés par le projet être répliqués dans d'autres région

La structuration et le renforcement des capacités des CV, clubs Dimitra, commissions communales ainsi que les réseaux créés pour la prise en charge des catastrophes et des conflits au niveau communautaire peut être considéré comme un modèle achevé et probant en matière de réponse aux risques de catastrophes si on y ajoute le système d'alerte précoce mis en place par ces structures en association avec les services compétents de l'État au niveau de la région. Les fermes dédiées aux femmes pourraient également constituer un modèle catalytique d'amélioration de la résilience et de l'autonomisation des femmes si les espoirs des bénéficiaires se réalisent.

3.2 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

3.2.1 Conclusion

Comme indiqué ci-dessus, certains résultats peuvent être considérés comme acquis. C'est le cas des CV, des Commissions communales et des Clubs Dimitra qui constituent des infrastructures de paix « *construites* » et/ou renforcées par le projet. Les CV et les commissions communales ont aujourd'hui la capacité de prévenir et de résoudre les conflits au niveau local. Ils ont contribué à la réduction des conflits communautaires. Les clubs Dimitra sont capables de réaliser une analyse approfondie des difficultés que vivent leurs communautés, d'identifier et de mettre en œuvre des solutions endogènes. Certains clubs sont en train de mettre en œuvre des solutions identifiées dans le cadre de ce processus (AGR, assainissement communautaire...). Ce sont là des acquis observables sur le terrain.

Un autre acquis est la mise en place des réseaux de collaboration au niveau régional et préfectoral réunissant toutes ces structures créées et renforcées par le projet au niveau communautaire et les services techniques régionaux et préfectoraux pour mettre ensemble un mécanisme de gestion des aléas et catastrophes liées au changement climatique dans la région. L'existence de ces structures et leur fonctionnalité constituent en soi un acquis important pour la région. Ses réalisations observables sur le terrain confirment cette importance. Entre autres, la prise en charge des feux de brousse par les CV et commissions communales au niveau local est une réalité grâce à un protocole d'alerte précoce et d'intervention élaboré par le réseau au niveau régional (alerte et première intervention par les CV local ; si nécessaire saisira la commission communale qui à son tour se tournera vers le niveau régional. Celui-ci à son tour pourra alerter le niveau central au besoin). En revanche d'autres résultats attendus se sont exprimés seulement sous formes de tendances voire de simples indices. C'est le cas des dernières actions du projet portant sur l'appui à la résilience et à l'autonomisation des femmes. Dans les deux cas (résilience et autonomisation), la nécessité de consolider les acquis est réelle.

3.2.2 Recommandations

c) Aux agences partenaires dans le projet et aux autorités de la région

Du **point de vue stratégique**, il est recommandé aux agences partenaires dans la mise en œuvre du projet et au gouvernement de :

- **Veiller à la consolidation des résultats obtenus** cités ci-dessus, même si cela doit nécessiter des investissements supplémentaires, à l'exemple de la FAO qui a poursuivi ses investissements dans la mise en œuvre des fermes agropastorale).
- **De communiquer suffisamment sur les résultats acquis reproductibles** (« *vendre les résultats* ») dans d'autres régions afin d'inciter les partenaires du pays, voire le gouvernement à investir dans la continuation de l'action dans la région (consolidation et élargissement) et/ou à l'initier dans d'autres zones du territoire soumises aux dures réalités du changement climatiques comme le Guidimakha

d) Aux agences et aux services sectoriels au niveau préfectoral et régional

Au niveau opérationnel, les agences concernées ainsi que les services sectoriels compétents de l'État devraient :

☞ Trouver un accompagnement aux femmes dans la production maraichère (FAO)

Selon la FAO, un accord assorti d'un budget a été signé entre elle et la délégation régionale de l'agriculture pour accompagner le processus de mise en place des fermes ainsi que l'encadrement technique des exploitantes.

À ce propos, s'il est vrai que durant la réalisation des infrastructures (période de mise en œuvre du projet), la délégation régionale de l'agriculture a pu jouer un rôle important, à l'entame des activités d'exploitation, les femmes ne bénéficient pas d'encadrements technique. Dans les deux fermes

visitées, les bénéficiaires ont déclaré lors des entretiens avec la mission d'évaluation (dans les deux fermes) n'avoir bénéficié d'aucun appui technique à l'exception de celui de leurs collègues ayant vécu une expérience du genre dans le passé. Et il n'y a pas de raisons d'en douter au regard des difficultés apparentes dans les fermes dans la conception et réalisations des plants (tracées, dimensionnement, densité des plantes, etc.).

☞ **Accompagner les jeunes bénéficiaires de la formation professionnelle dans l'insertion sur le marché de l'emploi**

Pour les jeunes bénéficiaires de la formation professionnalisante, l'idéal aurait été de les accompagner dans la recherche d'emploi et de doter ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat de kits pour leur installation. Cette recommandation pourrait être utile pour les projets futurs. En effet, il y aurait certainement plus d'impacts si par exemple les jeunes ayant choisi la filière couture bénéficiaient au bout de leur formation de machines à coudre, les soudeurs d'un poste de soudures, les maçons et les électriciens d'une boîte à outils, etc.

☞ **Trouver un mode financement des CV et clubs Dimitra**

Pour s'assurer la durabilité des CV et clubs Dimitra, il semble important de renforcer leurs capacités dans la mobilisation des financements (fonctionnement et investissement). Ces structures doivent absolument être renforcées étant donné leur rôle central dans la prévention et la résolution des conflits et dans le système régional de réponse aux catastrophes : Malgré leurs résultats sur le terrain, les CV et clubs Dimitra souffrent de l'absence de moyens de financement de leur fonctionnement et des investissements (surtout les clubs Dimitra avec leur Plans d'action). Pour permettre à ses structures d'évoluer vers l'autofinancement, plusieurs initiatives pourraient être retenues développées, notamment :

- **Instaurer systématiquement des cotisations pour les membres**, comme en général dans toutes les associations. Cette ressource n'est pas d'ordinaire suffisante comme budget mais peut contribuer à renflouer les caisses des CV et clubs Dimitra ;
- **Inscrire la subvention des CV et clubs Dimitra dans le budget des collectivités locales (mairies et ou conseils régionaux)**. En effet, les CV et clubs Dimitra sont des unités au service des communautés. Ils peuvent même être intégrés dans les services technique communaux ou les conseils régionaux ;
- **Organiser des ateliers de formation à l'intention des dirigeants dans le domaine du plaidoyer, de la mobilisation et la gestion des ressources**. Les CV et clubs Dimitra doivent absolument être capables de mobiliser et de gérer des fonds pour assurer leur durabilité. D'autres formations dans ces domaines semblent nécessaires ;
- **Réfléchir à la possibilité d'un prélèvement symbolique sur les montants imposés comme compensation lors des activités de médiation pour la résolution des conflits et/ou introduire un montant symbolique à verser par la partie « plaignante »** En effet, la médiation des CV s'achève en général par des réparations versées aux victimes. Le CV devrait pouvoir prélever un certain pourcentage (par exemple entre 1 et 5%) dans ce montant. Il s'agira d'en discuter avec les autorités locales, préfectorales régionales et avec les communautés

ANNEXES

ANNEXE 1 : CADRE DE RÉSULTATS RENSEIGNÉ

CADRE DES RÉSULTATS

Résultat 1 : (GOUVERNANCE) Les autorités locales et les communautés du Guidimakha gèrent mieux les menaces environnementales et les conflits qui y sont liés grâce à une gouvernance préventive, participative et holistique.

| Indicateurs | Niveau de référence | Valeur/Cible | Réalisation | Observation |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Indicateur 1.a) % d'augmentation des conflits gérés conjointement par les communautés et les autorités locales par rapport au niveau de référence | 10% | 35% | Moyenne : + 61,6% [+ 52,8 en 2023] [+ 70,5% (2024)] [voir Tableau 3] | Cible atteinte et dépassée |
| Indicateur 1.b) % de bénéficiaires dans les zones cibles qui rapporte un accroissement de leur niveau de connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités locales | 10% | 70% | Ensemble : 92,91% Homme : 54,00% Femmes : 38,91% | Cible atteinte et dépassée |
| Indicateur 1.c) # de cadres de coopération entre comités villageois, autorités et commissions communales dédiées à la gestion de conflits | 1 | 1 | 1 | Cible atteinte [4 comités départementaux dans les 4 départements] |

Produit 1.1 : Un mécanisme inclusif pour la gestion efficace des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits liés est établi par le renforcement des institutions de dialogue communautaire et la cohésion sociale.

| Indicateurs de produit | Indicateur de base | Cible de fin de projet | Progrès actuel de l'indicateur | Observation |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Indicateur 1.1.2 Nombre de comités villageois créés et/ou redynamisés | 0 | 40 (20 par commune) | 40 | Cible atteinte |
| Indicateur 1.1.3 Nombre de commissions communales redynamisées et renforcées, en collaboration avec les autorités locales, les groupements de producteurs et d'éleveurs et la société civile (incluant le travailleurs) | 0 | 10 | 10 | Cible atteinte |
| Indicateur 1.1.5 Nombre de clubs DIMITRA créés et/ou redynamisés | 5 | 15 | 30 | Cible atteinte et dépassée |

Produit 1.2 Les autorités et communautés sont outillées et sensibilisées à la participation aux réponses aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits

| Indicateurs de produit | Indicateur de base | Cible de fin de projet | Progrès actuel de l'indicateur | Observation |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Indicateur 1.2.1 Nombre de comités villageois formés sur la gestion de conflits | 0 | 20 | 40 | Cible atteinte |
| Indicateur 1.2.3 Nombre de réseaux de comités villageois créés | 0 | 2 | 4 | Cible atteinte |
| Indicateur 1.2.6 Existence d'une étude relative à la distribution géographique et temporelle des incidents et conflits liés aux ressources naturelles | Non | Oui | Oui | Cible atteinte |

Résultat 2 : (RÉSILIENCE) Les communautés les plus vulnérables du Guidimakha sont plus résilientes aux effets du changement climatique grâce au renforcement des moyens de subsistance et de production basés sur la régénération de l'environnement et la promotion de la cohésion sociale.

| Indicateurs de résultat | Indicateur de base | Cible de fin de projet | Progrès actuel de l'indicateur | Observation |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Indicateur 2.a) Pourcentage de réduction de conflits fonciers entre agriculteurs et pastoralistes dans les zones cibles entre le début et la fin du projet | 0 | 50%. | 44,47% | Cible non atteinte (progrès important) : Ce résultat de 44,47 % s'explique par le fait que l'évaluation finale a été réalisée immédiatement à la fin du projet. Or, cet indicateur est évolutif, et ses effets nécessitent plus de temps pour être pleinement mesurés. |
| Indicateur 2.b) Nombre d'espaces agricoles régénérées | 0 | 3 | 3 | Tous les trois espaces (fermes) sont identifiés et équipés en moyens d'exhaures solaire. Le processus de régénération est en cours. |
| % de personnes se sentant en sécurité dans leur localité de résidence ((Désagrégé par sexe) | Référence (Ensemble : 53% Femme ; ND Homme ; ND) | 35% [Cible = % de variation entre l'enquête de référence et l'enquête de fin de projet] | Ensemble : 72,85% Femmes : 71,88 Hommes : 73,85 | |
| Indicateur 2.d) Nombre d'alertes sur les mouvements précoces de cheptels ou conflits | 0 | 50 | 240 | En moyenne 6 alertes par an par CV en 2024 [Base = Moyenne des 16 CV rencontrés] |

Produit 2.1 : Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et la réponse aux catastrophes

| Indicateurs de produit | Indicateur de base | Cible de fin de projet | Progrès actuel de l'indicateur | Observation |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------|--------------------------------|----------------|
| Indicateur 2.1.1 Nombre de stock de contingence créé pour les services de la DGSC du Guidimakha | 0 | 1 | 1 | Cible réalisée |
| Indicateur 2.1.5 Existence d'une étude sur le niveau de résilience des communautés | Non | Oui | Oui | Cible réalisée |
| Indicateur 2.1.6 Des stratégies et méthodologies adaptés pour le développement des chaînes de valeur sensibles aux conflits proposées | Non | Oui | Oui | Cible réalisée |

**Les autorités et communautés sont outillées et sensibilisées à la participation aux réponses
aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits**

| Indicateurs de produit | Indicateur de base | Cible de fin de projet | Progrès actuel de l'indicateur | Observation |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------|
| Indicateur 2.2.4 Nombre de formations qualifiantes de courte durée mises en place | 1 | 20 | 20 | Cible réalisée (Source : EETFP, Sélibaby) |
| Indicateur 2.2.1 Nombre des fermes agricoles communautaires intégrées installées dans les villages qui connaissent une forte pression sur les ressources naturelles | 0 | 3 | 3 | Cible réalisée |
| Indicateur 2.2.10 : Nombre des producteurs appuyés par l'intermédiaire de CEAP et SHEP (désagrégé par sexe) | 0 | 500 (dont 350 femmes) | 261 (218 femmes et 43 hommes) | Cible réalisée et dépassé |

**Produit 2.3: Les couloirs de transhumance au Guidimakha disposent d'infrastructures économiques et communautaires adéquates et sensibles
aux conflits pour atténuer les effets des aléas climatiques et faciliter une meilleure distinction entre les zones pastorales et les périmètres agricoles**

| Indicateurs de produit | Indicateur de base | Cible de fin de projet | Progrès actuel de l'indicateur | Observation |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------|--------------------------------|------------------------------------------|
| Indicateur 2.3.2 bis Nombre d'enquêtes sur la présence et les mouvements de cheptels le long des zones de transhumance du Guidimakha | 2 | 4 | 2 | Cible à 50% (Source : Projet) |
| Indicateur 2.3.4 Nombre de maçons traditionnels identifiés et d'apprenants sélectionnés (désagrégé par sexe) | 0 | 80 dont 40% de femmes | 52 [dont 18 femmes] | Cible réalisée (Source : Projet) |
| Indicateur 2.3.5 Nombre d'études techniques et architecturales adaptés/réalisés pour la construction des infrastructures | 0 | 4 | 4 | Cible réalisée Source : Projet |

ANNEXE 2 : RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET PRODUITS VISÉS DU PROJET

| Objectifs | Résultats stratégiques | Produits |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectif global : | Soutenir et améliorer l'accès des populations du Guidimakha à des moyens de subsistance plus durables et renforcer l'engagement inclusif des communautés et des autorités locales et nationales dans la réduction des risques de catastrophe et la prévention des conflits liés au changement climatique | |
| <ul style="list-style-type: none"> ☞ Renforcer les capacités des autorités locales et des communautés pour prévenir et gérer les conflits induits par le changement climatique ; ☞ Améliorer la gouvernance environnementale locale | <p>Résultat 1 : (GOUVERNANCE) Les autorités locales et les communautés du Guidimakha gèrent mieux les menaces environnementales et les conflits qui y sont liés grâce à une gouvernance préventive, participative, et holistique.</p> | <p>Produit 1.1 : Un mécanisme inclusif pour la gestion efficace des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits liés est établi par le renforcement des institutions de dialogue communautaire et la cohésion sociale</p> <p>Produit 1.2 Les autorités et communautés locales sont outillées et sensibilisées à la participation aux réponses aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ☞ Promouvoir la résilience locale à travers la diversification des moyens de subsistance et de production basé sur la régénération de l'environnement et la création d'emplois ☞ Soutenir la lutte contre le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes | <p>Résultat 2 : (RÉSILIENCE) Les communautés les plus vulnérables du Guidimakha sont plus résilientes aux effets du changement climatique grâce au renforcement des moyens de subsistance.</p> | <p>Produit 2.1 : Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et la réponse aux catastrophes</p> <p>Produit 2.2 : Les autorités locales et les communautés, en particulier, les femmes et les jeunes, sont engagés conjointement dans des projets d'économie verte basés sur une analyse territoriale et des chaînes de valeurs locales sensibles aux conflits et porteuses de cohésion sociale</p> <p>Produit 2.3 Les couloirs de transhumance au Guidimakha disposent d'infrastructures économiques et communautaires adéquates et sensibles aux conflits pour atténuer les effets des aléas climatiques et faciliter une meilleure distinction entre les zones pastorales et les périmètres agricoles</p> |

ANNEXE 3 : COUVERTURE DE LA COLLECTE DES DONNÉES

Localités couvertes par la collecte des données

| Commune | Site | Enquête quantitative | Collecte de données par le consultant | CV | Club Dimitra | Commission communale |
|--------------|---------------------------------|----------------------|---------------------------------------|-----------|--------------|----------------------|
| Sélibaby | Commune | | | | | |
| Baédiam | Baédiam centre + 1 village | x | x | 2 | 2 | 1 |
| Tachott | Tachott centre + 1 village | x | | | | 1 |
| Bouly | Bouly centre + 1 village | x | | 2 | | |
| Ghabou | Ghabou + 1 village | x | x | 2 | | 1 |
| Wompou | Wompou + 1 village | x | x | 2 | | 1 |
| Gouraye | Gouraye + 2 villages | x | x | 3 | 1 | 1 |
| Ould Yengé | Ould Yengé + 2 villages | x | x | 3 | 2 | 1 |
| Hassi Chagar | Hassi chagar + 1 village | x | x | 2 | 2 | |
| Total | 8 communes + 10 villages | | | 16 | 7 | 6 |

ANNEXE 4 : LISTE DES PERSONNES ET INSTITUTIONS RENCONTRÉES (NE TIEN PAS EN COMPTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPÉ AUX DISCUSSIONS, AUTRES ENTRETIENS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE ET À L'ENQUÊTE QUANTITATIVE (VOIR TABLEAU 3))

| N° | PRÉNOMS ET NOMS | ORGANISATIONS | Type de rencontre |
|----|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 1 | Ducros Momme | OIM | Séance de travail |
| 2 | Kane N'Diaye | OIM | Séance de travail |
| 3 | Mme Moctar Oumoul Benina | OIM | Séance de travail |
| 5 | Sy Mohamed Sleck | BIT | Séance de travail |
| 6 | Amadou Sadjo Barry | PBF (Secrétariat) | Séance de travail |
| 7 | Mr Mohamed Mahmoud Houeibib | FAO | Séance de travail |
| 8 | Fatimata Touré | FAO | Séance de travail |
| 9 | Sidi Mohamed | BIT | Séance de travail |
| 10 | Addalahi Ould Mohamed | MIDEC | Entretien individuel |
| 11 | Booba El Ariza | MIDEC | Entretien individuel |
| 12 | Mr Kane | GNAP | Séance de travail |
| 13 | Diop Abdoul | GNAP | |
| 14 | Aliou Bah | GNAP | |
| 15 | Kane Bakari | GNAP | |
| 16 | Kone Aliou | GNAP | |
| 17 | Mohamed LO | Chef Bureau OIM à Sélibaby | Séance de travail |
| 18 | Bah Aliou Amadou | Délégué régional de l'Agriculture à la retraite, Sélibaby | Entretien individuel |
| 19 | Hassim Silly Diabira | Notable, Diaguily, Gouraye | Entretien individuel |
| 20 | Djibril Ould Bareck, | Délégué régional de l'environnement | Entretien individuel |
| 21 | Birame Dialico | Président CV, Diaguily) | Entretien individuel & Discussion de groupe |
| 22 | Mohamed Ely Lareiby | Délégué régional de l'Agriculture | Entretien individuel |
| 23 | Sidi M'Boirick | Président CV, Gouraye | Entretien individuel & Discussion de groupe |
| 24 | Diankhi Adama Soumaré | Maire commune Ghabou | Entretien individuel |
| 25 | Sidi Mohamed Sidi | Préfet Ghabou | Entretien individuel |
| 26 | Brahim Boubou Soumaré | Président CV de Sollou, commune de Diogountourou | Entretien individuel & Discussion de groupe |
| 27 | Seyar Mohamed Saybata | Ecole CFPP Selibaly | Entretien individuel |
| 28 | Baye Faye | Ecole CFPP Selibaly, formateur, DG/intérim | Entretien individuel |
| 29 | Adama Camara | CV, Hassi chagar, | Entretien individuel Discussion de groupe |
| 30 | El Haj Camara | Chef du village, Hassi chagar | Entretien individuel |
| 31 | Ibrahima Cissokho | Président CV, Hassi chagar, | Entretien individuel & Discussion de groupe |
| 32 | Moussa Kane et 11 membres | CV Village Boudioubaye | Discussion de groupe |
| 33 | MR Kane & 9 membres | Club Dimitra, Hassi chagar | Discussion de groupe |
| 34 | Ferme Ajar El Salem | En Focus : 20 individus, discussions avec responsables : 13 | Discussion de groupe |
| 35 | Oumar M'Bareck & 8 membres | Président CV, Ould Yingé | Discussion de groupe |
| 36 | Oumar Kane & 10 membres | Président CV, Village Kalinioro | Discussion de groupe |
| 37 | Yacoub Amadou Kane | Imam, Kalinioro | Entretien individuel |
| 38 | Saydouba Amadou Kane | Notable, Kalinioro | Entretien individuel |
| 39 | Hadiatou Diawara + 6 membres | Président CV, Village Bouilly | Discussion de groupe |
| 40 | Mohamed Abdoulaye Kane | Chef du village, Bouilly | Discussion de groupe |
| 41 | Addalye Ould Salem + 5 membres | Club Dimitra, Bouly | Discussion de groupe |
| 42 | Mr Lemrabort + 6 membres | Club Dimitra Ould Yenge, | Discussion de groupe |
| 43 | Ferme de Souvy | Discussion de groupe : 20 ; entretiens avec responsables : 12 | Discussion de groupe |
| 44 | Yatiya OuldM'Baneck | ONG "Au secours", Selibaby | Entretien individuel |
| 45 | Siré Souleymane Diarra | Président, Réseaux des structures communautaires Sélibaby | Entretien individuel |
| 46 | Tahra Ngaye | SG, Réseaux des structures communautaires Sélibaby | Entretien individuel |
| 47 | Ousmane Djiby | Ghabou, Président Réseau Comité départemental structures communautaires | Entretien individuel |
| 48 | Sidna Haymetou | Ghabou, SG Réseau Comité départemental structures communautaires | Entretien individuel |
| 49 | Cheikhna Mohamed Lemine | Président Réseau Comité départemental structures communautaires Ould yengé | Entretien individuel |
| 50 | Matna Lemrabort | Adjoint au Président Réseau Comité départemental communautaires Ould yengé | Entretien individuel |

ANNEXE 5 : COUVERTURE DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE

| Département | Commune | + Villages |
|-----------------|---------------|---------------------|
| Ghabou | Ghabou | Ghabou |
| | | Sabouciré |
| | Diogountouro | Diogountoro, |
| | | Sollou |
| | | Guémou |
| | Gouraye | Gouraye |
| | | Sounatou |
| | | Tezekre |
| | | Lislam |
| | | Hersinghane |
| | | El Wandou |
| | | Moulistimo Soninké |
| | | Samba kandji |
| Diaguily | | |
| Baidiam | Baidiam | |
| | Hel Soukabé | |
| Cheleikha | Melgue | |
| | Bokki Jambe | |
| | Moulim | |
| | Mballé centre | |
| | Goupou Modi | |
| Wompou | Sagné Dieri | Sagné Dieri |
| | | Woulourami peulh |
| | | Godiowel |
| | Wompou | Wompou |
| Nematt Maouya | | |
| Tagou Talla | | |
| Ajar | Ajar | |
| Ould Yengé | Ould Yengé | Ould Yengé |
| | | Boudjoubayé |
| | | Libheiré1 |
| | Bouly | Bouly |
| | | Salkha |
| | | Kalinioro |
| Saidou hel sidi | | |
| Tektaké | Tektake | |
| Selibaby | Hassi Chagar | Hassi Chagar |
| | Souvi | Souvi, |
| | | Warett Iboiline |
| | | Mbeidiya Hamed Kaba |

ANNEXE 6 : MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

a) Les principaux indicateurs visés

L'examen du cadre logique montre que deux indicateurs sont directement concernés par l'enquête quantitative. Les unités statistiques appropriées et le niveau de désagrégation souhaité sont donnés par le tableau ci-après.

Indicateurs du cadre logique visés par l'évaluation finale

| Numéro | Intitulés de l'indicateur | Unités statistiques | Niveau désagrégation |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| Indicateur 1.b | % de bénéficiaires dans les zones cibles qui rapporte un accroissement de leur niveau de connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités locales | Bénéficiaire | Sexe (Homme/Femme) |
| Indicateur 2.c | % de personnes se sentant en sécurité dans leur localité de résidence | Personne | Sexe (Homme/Femme) |

En plus de ces indicateurs, l'enquête quantitative intégrera des questions visant à apprécier la pertinence, l'efficacité et la durabilité des interventions du projet. A cet effet, les principaux acteurs concernés sont :

- Membres des communautés des zones cibles ;
- Bénéficiaires des interventions :
 - Comités villageois ;
 - Réseau de comités villageois ;
 - Commissions communales ;
 - Clubs DIMITRA ;
 - Producteurs agro pastoraux ;
 - Services déconcentrés de l'état.

b) Échantillonnage

L'échantillonnage consiste à définir clairement le champ géographique, social et thématique de l'étude. Il vise également la conception d'un plan de sondage et d'une méthode de tirage adéquats ainsi que la détermination d'une taille d'échantillon statistiquement valide pour la collecte des données.

☞ Champ de l'étude

Le champ social de l'étude d'une manière générale concerne l'ensemble de la population de la zone cible du projet et de façon particulière les bénéficiaires des interventions dudit projet. Le champ géographique est constitué des localités stratégiques d'intervention des trois agences bénéficiaires (OIM, FAO et BIT) dans la région du Guidimakha. Il s'agit des communes de **Gouraye, Melgue, Ghabou, Bouly, Hassi chagar, Wopou, Goupou Midi, Warett iboilil, Baidiam, Boudjoubaye et Diogountouro**. Au regard des indicateurs du cadre de résultats à apprécier, le champ thématique couvre la prévention et la gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique. Il s'agit principalement de l'amélioration de la connaissance des politiques et des mesures de prévention des risques climatiques mis en place par l'État et les autorités locales pour y faire face, l'impact de ces connaissances sur la vie de la population et l'appréciation du risque sécuritaire.

☞ Plan de sondage

De l'analyse des effectifs des bénéficiaires du projet, il ressort que 10 comités villageois, 2 réseaux de comités villageois, 10 commissions communales, 31 clubs DIMITRA, des 261 producteurs agro pastoraux et des services déconcentrés de l'état ont bénéficiés des interventions du projet. En dehors des producteurs, la collecte sur les bénéficiaires portera sur l'ensemble de ceux-ci, compte tenu de leur nombre peu élevé. Pour l'enquête auprès des producteurs agro-pastoraux et des membres des communautés de la zone cible, un sondage aléatoire simple (SAS) avec stratification sera adopté. L'avantage de la stratification est qu'à échantillon égal, les estimations qui en résultent sont plus précises que celles obtenues à l'aide d'un SAS sans stratification. Un autre avantage de la stratification est qu'elle permet d'obtenir une taille d'échantillon suffisante pour des sous-groupes d'intérêt de la population que l'on souhaite désagréger. En effet, chaque strate devient une population indépendante et une taille d'échantillon est déterminée pour chacune d'entre elles. Pour prendre en compte le besoin de désagrégation des indicateurs selon le sexe et représenter tous les villages bénéficiaires de comités villageois dans l'échantillon, le village et le sexe (Homme/Femme) sont les variables de stratification. Le choix du village comme variable de stratification permet de représenter tous les villages d'intervention du projet dans l'échantillon.

☞ Méthode de tirage

○ Tirage des bénéficiaires

Comme déjà indiqué dans la section précédente, tous les bénéficiaires des catégories susmentionnées seront observées à l'exception des producteurs agro-pastoraux. Il s'agira pour ces unités statistiques d'une enquête par recensement.

☞ Tirage des membres des communautés et des producteurs agro-pastoraux

La base de sondage des producteurs agro-pastoraux sera fournie par l'équipe du projet et sera composée des 261 producteurs bénéficiaires des champs écoles. Dans chaque village, les producteurs agro-pastoraux seront tirés à probabilité égale par l'ensemble des producteurs agro-pastoraux du village. Pour la sélection de l'échantillon des membres de communauté, la méthode des pas sera utilisée pour tirer les ménages. Lorsqu'un ménage est tiré, le chef de ménage ou son représentant est enquêté.

a. Détermination de la taille de l'échantillon

Le choix d'un type d'échantillonnage repose sur plusieurs facteurs comme la précision des estimations désirée, la nature de la population d'intérêt, l'information connue sur cette population de même que les contraintes opérationnelles (temps et accessibilité par exemple). La taille de l'échantillon nécessaire pour une enquête est donc déterminée par ses objectifs de mesure. Spécifiquement, ces objectifs sont liés à ce pourquoi l'information doit servir, ainsi qu'au domaine de l'étude (correspondant à l'espace géographique dont les résultats sont statistiquement significatifs). Dans ce cas présent, il s'agit d'une enquête d'évaluation finale qui vise à apprécier les changements opérés sur un certain nombre d'indicateurs par rapport à la situation de référence. La taille de l'échantillon des membres des communautés, d'une part et d'autre la taille des bénéficiaires, à enquêter est déterminée par la formule suivante :

$$n = \frac{t_{\alpha}^2 * p(1 - p)}{e^2 * (1 - r)}$$

α = 5% pour un intervalle de confiance de 95%
 n = Taille de l'échantillon
 e = Niveau relatif de la précision souhaitée ou a priori
 p = Le pourcentage de personnes se sentant en sécurité dans leur localité de résidence ;
 r = Taux de non réponse fixé à 5%.

En absence d'une information sur la valeur d'un indicateur de type proportion, la taille de l'échantillon est déterminée en fixant une prévalence de 50% qui permet de disposer d'une taille optimale. En effet, lorsque la valeur de la variable d'intérêt est inconnue, la théorie des sondages recommande la prise de la valeur de 50% afin d'obtenir une taille maximale. Aussi, le niveau relatif de la précision a priori est fixé à 5%. Toutefois, en pratique, cette précision dépend de deux composantes principalement : l'erreur d'échantillonnage et l'erreur d'observation. Si ces deux erreurs sont bien maîtrisées dans la conception et la mise en œuvre de l'enquête, la précision a posteriori devient moindre. L'erreur d'échantillonnage est essentiellement liée au biais dans la sélection des unités d'observation. Pour réduire cette erreur, le tirage des unités d'observation sera parfaitement aléatoire en évitant qu'il soit fait par l'enquêteur. Quant à l'erreur d'observation, elle est généralement due à la bonne foi de l'enquêté, l'interprétation des questions et la suggestion des réponses par l'enquêteur, les erreurs d'écriture sur le questionnaire ou de saisie des réponses, la mauvaise compréhension de la question par l'enquêté.

Pour réduire l'erreur d'observation, les enquêteurs seront formés non seulement sur les questionnaires mais aussi sur l'éthique des enquêtes statistiques et son attitude pour mettre en confiance les enquêtés. Un manuel sera également élaboré au profit des enquêteurs pour permettre

d'en consulter régulièrement. Il sera, en outre, utilisé la collecte mobile dont l'application intégrera des contrôles de cohérence et des valeurs légales des différentes questions. L'application de la formule précédemment présentée permet d'obtenir directement la taille de l'échantillon des ménages à enquêter pour le compte de l'unité statistique relative aux membres des communautés. Pour ce qui est de l'échantillon des producteurs agro-pastoraux, il est déterminé en déduisant de la taille globale de bénéficiaires, les unités statistiques qui feront l'objet d'un recensement. Le tableau ci-après fait la synthèse de l'échantillon pour chaque type d'unité statistique concerné par l'enquête quantitative.

Taille minimale pour chaque indicateur intérêt et effectif de l'échantillon des bénéficiaires

| Partie prenante | Individu statistique | Effectif |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------|
| Comités villageois | Responsable du comité villageois | 40 |
| Réseau de comités villageois | Responsable du réseau de comité villageois | 2 |
| Commissions communales | Responsable de la commission communale | 10 |
| Clubs DIMITRA | Responsable du club DIMITRA + 2 membres | 93 |
| Producteurs agro pastoraux | Producteur agro pastoral (30% d'éleveurs + 70% agriculteurs) | 120 |
| Services déconcentrés de l'état | Responsable du service déconcentré de l'État | Voir E. qualitative |
| Membres des communautés | Chef de ménage (village ayant bénéficié des activités) | 240 |
| Ensemble | | 505 |

ANNEXE 7 : LISTE ET TAILLE ÉCHANTILLON DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIVEMENT RENCONTRÉS

| Partie prenante | Individu statistique | Effectif (individus) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Comités villageois | Responsable du comités villageois & membres | 193 |
| Réseau (3 réseaux des acteurs pour la gestion des conflits communautaires et des catastrophes liées au changement climatique + 1 réseau préfectoral) | Responsable du réseau des acteurs | 13 |
| Maires et Commissions communales | Responsable de commissions communales | 13 |
| Clubs DIMITRA | Responsables et membres de clubs DIMITRA & membres | 40 |
| Producteurs agro pastoraux | Producteurs agro pastoraux (discussions de groupe et rencontres individuelles dans les fermes) | 20 |
| Services déconcentrés de l'état | Responsable du service déconcentré de l'État ⁴¹ | 9 |
| Membres des communautés (enquête quantitative) | Chef de ménage | 240 |
| Ensemble | | 528 |

L'équipe d'évaluation a pu réaliser 41 entretiens avec des informateurs clés dont 23 discussions de groupes avec des CV (16), clubs Dimitra (7) et Commissions communales (5). Ces discussions ont réuni 178 personnes bénéficiaires directes du projet, sans compter les rencontres avec les femmes dans deux fermes agropastorales du projet (environ une centaine de femmes rencontrées et des discussions de groupes ainsi que des discussions semi-structurées avec une vingtaine de femmes. Au total, la collecte des données (enquête qualitative et enquête quantitative ont concernés 528 individus dans la région

⁴¹ Y compris le Gouverneur de région (la mission s'est entretenus avec l'Adjoint au Gouverneur et le Conseiller juridique en l'absence du gouverneur (le Préfet du département de Wompou, de passage a participé à l'entretien)

ANNEXE 8 : MATRICE D'ÉVALUATION

| Sous-questions | Indicateur | Méthodes de collecte de données | Principales sources de données / informations | Méthodes d'analyse des données / triangulation |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Question d'évaluation 1 (Q1). Dans quelle mesure l'intervention était-elle appropriée (répond aux besoins des bénéficiaires, aux priorités du bailleur (PBF) et alignée aux politiques et stratégie nationales (adaptation aux CC) ? | | | | Critère 1 : Pertinence |
| Q.1.1 : Le projet est-il aligné sur les politiques/stratégies nationales portant l'adaptation au CC et la prévention des conflits/consolidation de la paix et les soutient-il ? | - Documents de politique/stratégie nationale et/ou sectorielle traitant les questions l'adaptation au CC et la prévention et de la consolidation de la paix | - Revue documentaire - Discussion avec les autorités compétentes - Observation de terrain - Résultats du projet évalués | - Document stratégique national actuel en matière d'adaptation au CC (à identifier) ; [Plan d'Action de la SCAPP (2021-2025) ?] - Documents régionaux (SCAPP et la SCRAPP du Guidimakha) - Document stratégique national actuel en matière de prévention des conflits et consolidation de la paix (à identifier) | - Analyse du narratif des documents de politique et stratégies nationales |
| Q.1.2 Le projet est-il conforme aux priorités du donateur (PBF) ? | - Priorités du donateur en lien avec le projet identifié | - Revue documentaire - Revue domaines prioritaires d'intervention du PBF | - Rapprochement du projet avec les quatre domaines thématiques prioritaires du PBF - Analyse des conflits en Mauritanie et - Document de l'UNDSCF (SNU-Gouvernement) en cours | - Analyse du narratif des quatre domaines thématiques prioritaires du PBF ; de l'UNDSCF et de l'analyse des conflits |
| Q.1.1 Dans quelle mesure une approche sensible au genre et aux jeunes a-t-elle été utilisée dans la conception et la mise en œuvre du projet ? | - % bénéficiaires indiquant qu'une approche sensible au genre a été utilisée dans la conception et la mise en œuvre du projet - Approche sensible au genre utilisé dans la conception et la mise en œuvre du projet | - Interviews/collecte quantitative - Interviews/collecte qualitative | - Collecte de données qualitatives et quantitatives | - Analyse descriptive des données primaires mais aussi du document du projet |
| Les objectifs et la conception du projet étaient-ils adaptés aux besoins des bénéficiaires ? | - % bénéficiaires au départ dont les besoins coïncident avec les objectifs du projet | - Revue documentaire - Enquête quantitative | - Situation de référence du projet - Cadre de résultats du projet (valeur de réf./Cibles - Evaluation finale | - Analyse du narratif et des données issues du rapport sur la situation de référence et résultats de l'enquête quantitative de l'évaluation finale |
| Les activités et les résultats du projet étaient-ils cohérents avec les objectifs recherchés et les impacts attendus. | - Niveau de cohérence entre les activités, les résultats avec les objectifs | - Revue documentaire - Évaluation finale (données qualitative) | - Document du projet - Évaluation finale | - Analyse du cadre logique du projet et données primaires collectées |
| Question d'évaluation 2 : Le projet a-t-il contribué à développer des synergies et des liens avec d'autres interventions similaires ? | | | | Critère 2 : Cohérence |
| Dans quelle mesure le programme crée des synergies et des liens entre d'autres interventions mises en œuvre par l'OIM et le PNUD dans les thématiques du programme ; et dans quelle mesure les interventions du programme correspondent-elles aux cibles 8.5 et 10.7 de l'Agenda 2030 des Nations unies ? | - Interventions mises en œuvre par l'OIM, la FAO et l'OIT en synergies avec les thématiques du projet (adaptation au CC, amélioration de la résilience des communautés face aux effets sévères du CC au Guidimakha ; effets du CC et conflits ; risques de conflits, état des mécanismes traditionnels de prévention/résolution des conflits, etc. - Interventions du programme en cohérence avec les cibles 8.5 et 10.7 de l'Agenda 2030 des nations unies | - Revue documentaire - Enquête qualitative - Enquête quantitative | - UNDSF MTA : programmes/projets initiés dans les thématiques du projet (voir ci-dessus) - Documents sur les initiatives similaires initiées par les trois agences partenaires dans le projet - Autres acteurs (gouvernement & partenaires) travaillant sur des interventions similaires | - Analyse du narratif des actions similaires de l'OIM et du PNUD - Étude documentaire - Analyse narrative des entretiens avec les acteurs |
| Dans quelle mesure le programme crée-t-il des synergies et des liens entre les interventions du gouvernement et des communautés de donateurs concernant les domaines thématiques ? | - Synergies et liens du projet avec les interventions du Gouvernement et des d'autres partenaires | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative | - Documents d'initiatives du gouvernement et des autres partenaires dans le domaine du CC et de la prévention des conflits et la consolidation de la paix ; - Structures et partenaires du Gouvernement travaillant dans les domaines visés par le projet | - Analyse du narratif des actions du Gouvernement et d'autres partenaires dans le domaine d'action du projet - Analyse narrative des entretiens avec les acteurs (Structures d'État et partenaires du Gouvernement) |
| Question d'évaluation 3. Dans quelle mesure les résultats initialement prévus par le projet ont-ils été atteint ? | | | | Critère 3 : Efficacité |
| Les bénéficiaires cibles sont-ils atteints comme prévu ? Si oui, sont-ils satisfaits des services fournis par le projet ? | - Taux d'atteinte des bénéficiaire cibles du projet - % bénéficiaires satisfaits des services fournis par le projet | - Revue documentaire - Interviews/collecte quantitative | - Rapports de progrès du projet - Collecte de données primaires | - Analyse des données secondaires - Analyse des données primaires |
| Dans quelle mesure les résultats et objectifs du programme ont-ils été atteints ? Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou non des objectifs ? | - Taux d'atteinte des indicateurs de résultat/effets directs - Facteurs ayant influencés les résultats du projet | - Revue documentaire - Interviews/collecte quantitative | - Rapports de progrès du projet - Acteurs clés de mise en œuvre du projet | - Analyse du narratif des rapports de progrès - Analyse des entretiens avec les acteurs clés de mise en œuvre du projet |
| Question d'évaluation 4. Quels sont les résultats atteints en dehors de ceux attendus par le projet ? | | | | - Critère 3 : Efficacité |
| Dans quelle mesure y a-t-il eu des effets positifs imprévus par rapport aux résultats escomptés dans le document de projet ? Dans quelle mesure cela a-t-il contribué aux résultats obtenus ? | - Résultats imprévus par le projet (positifs ou négatifs) - Facteurs contributifs à l'observation des résultats | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative - Collecte quantitative | - Rapports de progressions de la mise en œuvre du projet - Entretiens avec les acteurs clés désignés pour la mise en œuvre du projet - Entretiens avec les bénéficiaires du projet | - Analyse du narratif des rapports de mise en œuvre - Analyse des entretiens avec les acteurs clés de mise en œuvre du projet et des bénéficiaires |
| Si des effets négatifs imprévus sur les groupes cibles se sont produits ou sont susceptibles de se produire, dans quelle mesure l'équipe projet a-t-elle pris les dispositions appropriées pour les contrecarrer ou les atténuer | - Mesures d'atténuation des effets négatifs | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative | - Rapports de progrès du projet - Acteurs clés de mise en œuvre du projet - | - Analyse du narratif des rapports de progrès - Analyse des entretiens avec les acteurs clés de mise en œuvre du projet |
| Question d'évaluation 4. Le projet a-t-il été mise en œuvre comme prévu initialement ? | | | | Critère 3 : Efficacité |
| Le projet a-t-il été mis en œuvre comme prévu initialement ? | - Changement de dispositions de mise en œuvre - Révisions/réajustement opérés en cours d'exécution | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative (coordination du projet, agents de mise en œuvre, bénéficiaires) | - Rapports de progression du projet - Entretiens avec les acteurs clés de mise en œuvre du projet | - Analyse du narratif des rapports de progrès - Analyse des entretiens avec les acteurs clés de mise en œuvre du projet |

| Sous-questions | Indicateur | Méthodes de collecte de données | Principales sources de données / informations | Méthodes d'analyse des données / triangulation |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Si non pour quelles raisons et quelles ont été les mesures prises pour y remédier ? | - Raisons de changement de dispositions de mise en œuvre - Justification des révisions/ajustements réalisés - Changements proposés | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative (coordination du projet, agents de mise en œuvre, bénéficiaires) | - Rapports de progression du projet - Entretiens avec les acteurs clés de mise en œuvre du projet | - Analyse du narratif des rapports de progression - Analyse des entretiens avec les acteurs clés de mise en œuvre du projet |
| Dans quelle mesure le projet a-t-il été capable de s'adapter aux conditions extérieures changeantes afin de garantir l'atteinte des résultats ? | - Mécanismes/approches d'adaptation aux conditions extérieures changeantes | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative auprès de la coordination, des agences partenaires, des partenaires chargés de la mise en œuvre et des bénéficiaires | - Rapports de progression du projet - Acteurs clés de mise en œuvre du projet listés ci-contre | - Analyse du narratif des rapports de progression - Analyse des entretiens avec les acteurs clés de mise en œuvre du projet listés ci-contre |
| Question d'évaluation 5. Dans quelle mesure le projet a-t-il eu des résultats non initialement prévus ? | | | | Critère 3 : Efficacité |
| Dans quelle mesure y a-t-il eu des effets positifs imprévus par rapport aux résultats escomptés dans le document de projet ? | - Effets positifs imprévus par rapport aux résultats (indéfinis et analysés) | - Entretiens avec la coordination et les 3 agences impliquées - Interviews/collecte quantitative - Interviews/collecte qualitative - Entretiens avec les communautés - Référence : Document de projet | - Collecte de données qualitatives et quantitatives - Agences impliquées | - Analyse descriptive des données primaires |
| Dans quelle mesure cela a-t-il contribué aux résultats obtenus ? | - Éléments contributifs aux résultats positifs | - Interviews/collecte qualitative | - Collecte de données qualitatives et quantitatives | - Analyse descriptive des données primaires |
| Si des effets négatifs imprévus sur les groupes cibles se sont produits ou sont susceptibles de se produire, dans quelle mesure l'équipe projet a-t-elle pris les mesures appropriées ? | - Effets négatifs imprévus (identifiés et analysés) - Mesures prises pour faire face aux effets négatifs | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative - Entretiens avec les communautés - Référence : Document de projet | - Rapports de progression, Collecte des données qualitatives | - Analyse du narratif des rapports de progrès - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Question d'évaluation 6. Les ressources du projet ont-elles été utilisées de manière adéquate ? Leur mise à disposition (PBF/Agences ; Agences/partenaires d'exécution) a-t-elle favorisé le respect des délais de mise en œuvre ? | | | | Critère 4 : Efficience |
| Les activités du projet ont-elles été exécutées et les produits obtenus en temps voulu ? | - Délais d'exécution des activités/réalisation des produits | - Revue documentaire (y compris tableaux financiers global et par agence) - Interviews/collecte qualitative | - Rapports de progression du projet - Collecte des données qualitatives | - Analyse du narratif des rapports de progression - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Sinon, quelle était la raison des retards possibles ? | - Raisons des retards | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative - Entretiens avec coordination projet et agences respectives | - Rapports de progression du projet - Collecte des données qualitatives | - Analyse du narratif des rapports de progression - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Les ressources financières globales allouées à chaque produit ont-elles été utilisées de manière adéquate ? | - Taux d'exécution financières par produit et par résultat | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative | - Rapports de progression du projet - Collecte des données qualitatives | - Analyse du narratif des rapports de progression - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Dans quelle mesure la collaboration entre les agences de mise en œuvre (de façon tripartite) et les autres parties (les institutions financières, ONG partenaires de mise en œuvre, etc.) ont-elles été efficaces ? | - Éléments illustrant l'efficacité de la collaboration entre les agences de mise en œuvre et les autres parties | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative - Entretiens avec coordination projet, les agences respectives et les partenaires de mise en œuvre | - Rapports de progrès du projet - Collecte des données qualitatives - Entretiens avec coordination projet et agences respectives et les partenaires de mise en œuvre | - Analyse du narratif des rapports de progression - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Dans quelle mesure la coordination et la collaboration entre l'OIM, la FAO et l'OIT ont-elles été efficaces, dans ce contexte tripartite ? | - Éléments illustrant l'efficacité de la coordination et la collaboration entre l'OIM et le PNUD | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative - Entretiens avec coordination projet, les agences et les partenaires d'exécution | - Rapports de progrès du projet - Collecte des données qualitatives - Entretiens avec coordination projet et agences respectives et les partenaires de mise en œuvre | - Analyse du narratif des rapports de progression - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Question d'évaluation 7. Les activités de suivi-évaluation ont-elles été mises en œuvre de manière appropriée ? | | | | Critère 4 : Efficience |
| Quand et comment les activités de suivi et d'évaluation ont-elles menées ? | - Délai de mise en œuvre des activités de suivi-évaluation - Processus de mise en œuvre des activités SE | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative | - Rapports de progrès du projet - Collecte des données qualitatives | - Analyse du narratif des rapports de progression - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Les ressources de S&E (humaines et financières) ont-elles été suffisantes et appropriées ? | - Taux Rubriques SE/Coût total projet - Taux de couverture des besoins de SE | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative (coordination et agences) | - Collecte des données qualitatives en particulier : - Entretiens avec coordination projet et agences respectives | - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Quelles sont les leçons tirées de M&E et les bonnes pratiques ? | - Leçons tirées de M&E - Bonnes pratiques | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative | - Revue documentaire - Collecte des données qualitatives | - Analyse revue documentaire - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Le projet a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus efficace possible ? N'y a-t-il pas eu des choix contestables dans les recrutements, les approvisionnements, les mécanismes de choix des partenaires de mise en œuvre, etc. ? | - Efficacité de la mise en œuvre : approvisionnements, recrutement du personnel du projet, des sous-traitants (partenaires d'exécution), etc. | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative notamment : entretiens avec coordination projet, les agences respectives, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires | - Collecte des données qualitatives - Rapports d'évaluation de projets similaires | - Analyse de la collecte des données qualitatives - Analyse du narratif des rapports d'évaluation de projets similaires |
| Question d'évaluation 8. Dans quelle mesure le projet a-t-il produit les effets escomptés ? | | | | Critère 5 : Effets/impacts |
| Existe-t-il des changements (positifs ou négatifs) sur les cibles du projet (en termes de perceptions, attitudes, et comportements vis-à-vis des problématiques identifiées au départ), mais aussi de présence et de fonctionnalité des institutions étatiques ciblées en termes de renforcement des capacités ? | - Niveau des indicateurs de résultats (2 résultats) - Niveau des indicateurs de produits (5 produits) - % de cibles du projet ayant connu des changements positifs du fait de l'appui du projet - [Ex. % institutions étatiques ayant amélioré leur fonctionnalité] | - Résultats collecte de données quantitatives | - Collecte de données qualitatives | - Analyse descriptive des données primaires - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Dans l'affirmative, quels en sont les preuves et les facteurs de ces changements ? | - Preuves des changements - Facteurs explicatifs du changement des cibles | - Observations - Interviews/collecte quantitative | - Collecte de données qualitatives | - Constats/Observations de terrain |

| Sous-questions | Indicateur | Méthodes de collecte de données | Principales sources de données / informations | Méthodes d'analyse des données / triangulation |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | | - Analyse descriptive des données primaires |
| Dans la négative, pour quelles raisons ? | - Raisons des changements négatifs observés | - Observations - Interviews/collecte quantitative | - Collecte de données qualitatives | - Constats/Observations de terrain - Analyse descriptive des données primaires |
| La vie des bénéficiaires et leur environnement ont-ils connu des changements (positifs ou négatifs) et quels changements s'agit-il ? | - % de bénéficiaires ayant amélioré leur production (agriculture, élevage, artisanat) - % de bénéficiaires ayant stabilisé leur production (agriculture, élevage, artisanat) - % jeunes bénéficiaires indiquant une amélioration du revenu - % d'agents de l'État déclarant avoir amélioré leur connaissance dans leur domaine d'activité - % réduction de conflits dans la zone du projet - % de bénéficiaires estimant une amélioration de la cohésion sociale - % de bénéficiaires indiquant une amélioration du vivre ensemble | - Observations - Interviews/collecte quantitative | - Collecte des données quantitatives | - Constats/Observations de terrain - Analyse descriptive des données primaires |
| Ces changements sont-ils directement ou indirectement liés au projet ou plutôt causés par des facteurs externes ? | - Facteurs de changement positifs - % bénéficiaires identifiant un facteur donné de changement positif - Facteurs de changement négatifs - % bénéficiaires identifiant un facteur donné de changement négatifs | - Interviews/collecte quantitative - Interviews/collecte qualitative | - Collecte de données qualitatives et quantitatives | - Analyse descriptive des données primaires |
| Des mesures ont-elles été prises en temps voulu dans le cadre du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ? | - Mesures prises pour atténuer les effets négatifs | - Interviews/collecte quantitative - Observations de terrain | - Collecte des données quantitative - Observations de terrain | - Analyse de la collecte des données quantitatives |
| Question d'évaluation 9. Dans quelle mesure les activités et les avantages de l'intervention perdurent-ils à la fin du projet et en l'absence de toute aide extérieure ? | | | | Critère 6 : Durabilité |
| Certains domaines d'activités sont-ils à l'évidence non durables ? | - Activités (à l'évidence) non durables | - Revue documentaire - Interviews/collecte qualitative - Observations de terrain | - Rapports de progrès du projet - Collecte des données qualitatives - Observations de terrain | - Analyse du narratif des rapports de progrès - Analyse de la collecte des données qualitatives |
| Quels enseignements peut-on en tirer ? | - Enseignements tirés | - Interviews/collecte quantitative | - Collecte des données quantitative | - Analyse de la collecte des données quantitative |
| Y a-t-il l'appropriation locale par les différentes parties du projet ? | - % de bénéficiaires déclarant être capable de répliquer les actions sans le projet | - Interviews/collecte quantitative - Interviews/collecte qualitative | - Collecte des données quantitative | - Analyse de la collecte des données quantitative/qualitative |
| Dans quelle mesure les bénéficiaires, les parties prenantes (structures étatiques de mise en œuvre, ONG partenaires et collectivités locales) se sont-ils appropriés du projet pour perpétuer ses résultats en l'absence d'un financement extérieur ? | - Niveau d'appropriation du projet par les acteurs | - Interviews/collecte quantitative - Interviews/collecte qualitative - Observations de terrain | - Collecte des données quantitative Observations de terrain | - Analyse de la collecte des données quantitative |
| Comment les bénéficiaires peuvent-ils demeurer dans la quiétude et la confiance mutuelle après les interventions du projet ? | - % bénéficiaires déclarant de pouvoir vivre dans la quiétude et la confiance mutuelle après les interventions du projet | - Interviews/collecte qualitative - Interviews/collecte quantitative | - Collecte des données quantitative | - Analyse de la collecte des données quantitative |
| Quelles sont les mesures qui ont été prises ou qui sont envisagées pour créer des processus, des structures, des normes et des institutions durables à l'appui de la résilience des populations et la consolidation de la paix ? | - Mesures prises ou envisagées pour la durabilité des actions du projet | - Interviews/collecte qualitative | - Collecte des données quantitative | - Analyse de la collecte des données quantitative |
| Quels seraient les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ? | - Besoins complémentaires pour consolider les acquis | - Interviews/collecte qualitative - Observations de terrain | - Collecte des données quantitative - Observations de terrain | - Analyse de la collecte des données quantitative |
| Quels sont les principaux facteurs de durabilité ou ceux ayant influencé la non-durabilité du programme ? | - Facteurs de durabilité des actions - Facteurs de non durabilité identifiés | - Interviews/collecte qualitative - Observations de terrain | - Collecte des données quantitative - Observations de terrain | - Analyse de la collecte des données quantitative |
| Question d'évaluation 10. Dans quelle mesure une approche sensible au genre et aux droits humains a-t-elle été utilisée dans la conception et la mise en œuvre du projet ? | | | | Critère 7 : Questions transversales |
| Comment les dimensions de genre ont-elles été intégrées dans la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi de l'intervention et des résultats obtenus ? | - % d'actions planifiées prenant en compte le genre - % d'actions réalisés prenant en compte le genre | - Interviews/collecte qualitative - Interviews/collecte quantitative | - Interviews/collecte qualitative - Collecte des données quantitative | - Analyse de la collecte des données quantitative |
| Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à impliquer les femmes et les personnes vivant avec un handicap ? | - Prise en compte des femmes, des jeunes et des personnes handicapées | - Interviews/collecte qualitative - Interviews/collecte quantitative - Observations de terrain | - Interviews/collecte qualitative - Interviews/collecte quantitative - Observations de terrain | - Analyse de la collecte des données quantitatives et des données qualitatives |
| L'exécution des interventions du projet a-t-elle tenu compte de l'analyse du contexte pour ne pas créer des tensions entre les groupes d'acteurs ? | - Prise en compte du contexte de la zone d'interventions | - Interviews/collecte qualitative - Interviews/collecte quantitative - Observations de terrain | - Interviews/collecte qualitative - Interviews/collecte quantitative - Observations de terrain | - Analyse de la collecte des données quantitatives et des données qualitatives |
| Dans quelle mesure le projet a pu contribuer à apaiser les tensions ou renforcer la confiance entre les acteurs ? | - % bénéficiaires déclarant que le projet a contribué à apaiser les tensions | - Interviews/collecte quantitative - Interviews/collecte qualitative - Observations de terrain | - Interviews/collecte qualitative - Interviews/collecte quantitative - Observations de terrain | - Analyse de la collecte des données quantitatives et des données qualitatives |

| | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Dans quelle mesure la prise en compte de l'aspect genre contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs du projet</p> | <p>- Contribution de la prise en compte du genre à l'atteinte des résultats</p> | <p>- Interviews/collecte quantitative - Interviews/collecte qualitative - Observations de terrain</p> | <p>- Interviews/collecte qualitative - Interviews/collecte quantitative - Observations de terrain</p> | <p>- Analyse de la collecte des données quantitatives et des données qualitatives</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|

ANNEXE 9 : PRIORITÉS STRATÉGIQUES, EFFET ATTENDU DE LA SCAPP ET RÉSULTATS/PRODUIT DU PROJET Y CONTRIBUANT

| Priorité stratégique SCAPP | Effet attendu (SCAPP) | Résultats et produits du projet contribuant à la réalisation de l'Effet SCAPP |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CROISSANCE INCLUSIVE | Effet 2 : Les populations ont accès à des moyens d'existence renforcés, des emplois décents, des opportunités économiques accrues et jouissent d'une sécurité alimentaire améliorée | Résultat 2 : (RÉSILIENCE) Les communautés les plus vulnérables du Guidimakha sont plus résilientes aux effets du changement climatique grâce au renforcement des moyens de subsistance <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.2 : Les autorités locales et les communautés, en particulier, les femmes et les jeunes, sont engagés conjointement dans des projets d'économie verte basés sur une analyse territoriale et des chaînes de valeurs locales sensibles aux conflits et porteuses de cohésion sociale |
| | Effet 3 : Les institutions et les communautés contribuent à une gestion durable des ressources naturelles, pour anticiper et faire face aux crises et aux effets du changement climatique | Résultat 1 : (GOUVERNANCE) Les autorités locales et les communautés du Guidimakha gèrent mieux les menaces environnementales et les conflits qui y sont liés grâce à une gouvernance préventive, participative, et holistique. <ul style="list-style-type: none"> • Produit 1.1 : Un mécanisme inclusif pour la gestion efficace des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits liés est établi par le renforcement des institutions de dialogue communautaire et la cohésion sociale • Produit 1.2 Les autorités et communautés locales sont outillées et sensibilisées à la participation aux réponses aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits Résultat 2 : <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.1 : Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et la réponse aux catastrophes • Produit 2.3 Les couloirs de transhumance au Guidimakha disposent d'infrastructures économiques et communautaires adéquates et sensibles aux conflits pour atténuer les effets des aléas climatiques et faciliter une meilleure distinction entre les zones pastorales et les périmètres agricoles |
| GOUVERNANCE | Effet 4 : Les institutions centrales et locales assurent un pilotage et une coordination plus efficace et plus transparente des politiques publiques | Résultat 1 : <ul style="list-style-type: none"> • Produit 1.2 Les autorités et communautés locales sont outillées et sensibilisées à la participation aux réponses aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits Résultat 2 : <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.1 : Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et la réponse aux catastrophes |
| CAPITAL HUMAIN ET SERVICES SOCIAUX DE BASE | Effet 3 : Protection contre les discriminations, l'exploitation et les violences | Résultat 1 : <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.1 : Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et la réponse aux catastrophes |

ANNEXE 10 : PRIORITÉS STRATÉGIQUE, EFFETS ATTENDUS DE L'UNDESCF ET RÉSULTATS/PRODUITS DU PROJET Y CONTRIBUANT

| Priorité stratégique | UNDESCF | Résultats et produits du projet contribuant à la réalisation de l'Effet |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Effet attendu | |
| AXE STRATÉGIQUE 1 : CROISSANCE INCLUSIVE ET DURABLE | Effet 1 : D'ici 2027, la population en Mauritanie, en particulier les plus vulnérables et marginalisés, bénéficient et participent activement à un processus national de développement durable , plus diversifié, plus résilient aux chocs économiques et environnementaux favorisant la réduction des inégalités. | Résultat 2 : (RÉSILIENCE) Les communautés les plus vulnérables du Guidimakha sont plus résilientes aux effets du changement climatique grâce au renforcement des moyens de subsistance <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.2 : Les autorités locales et les communautés, en particulier, les femmes et les jeunes, sont engagés conjointement dans des projets d'économie verte basés sur une analyse territoriale et des chaînes de valeurs locales sensibles aux conflits et porteuses de cohésion sociale • Produit 2.3 Les couloirs de transhumance au Guidimakha disposent d'infrastructures économiques et communautaires adéquates et sensibles aux conflits pour atténuer les effets d'aléas climatiques et faciliter une meilleure distinction entre les zones pastorales et les périmètres agricoles |
| AXE STRATÉGIQUE 2 : CAPITAL HUMAIN ET SERVICES SOCIAUX DE BASE | Effet 3 : D'ici 2027, les jeunes filles et les femmes sont plus autonomes, résilientes et en mesure de participer activement aux dialogues et aux prises de décisions à tous les niveaux pour le développement de la Mauritanie | Résultat 1 : <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.1 : Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et réponse aux catastrophes Résultat 2 : <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.2 : Les autorités locales et les communautés, en particulier, les femmes et les jeunes, sont engagés conjointement dans des projets d'économie verte basés sur une analyse territoriale et des chaînes de valeurs locales sensibles aux conflits et porteuses de cohésion sociale |
| AXE STRATÉGIQUE 3 : GOUVERNANCE | Effet 4 : D'ici 2027 la population en Mauritanie, particulièrement les plus vulnérables, jouit pleinement de ses droits, dans un cadre sûr, paisible et respectueux de l'environnement | Résultat 1 : <ul style="list-style-type: none"> • Produit 1.1 : Un mécanisme inclusif pour la gestion efficace des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits liés est établi par le renforcement des institutions de dialogue communautaire et la cohésion sociale • Produit 1.2 Les autorités et communautés locales sont outillées et sensibilisées à la participation aux réponses aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits. Résultat 2 : <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.1 : Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et réponse aux catastrophes • Produit 2.2 : Les autorités locales et les communautés, en particulier, les femmes et les jeunes, sont engagés conjointement dans des projets d'économie verte basés sur une analyse territoriale et des chaînes de valeurs locales sensibles aux conflits et porteuses de cohésion sociale • Produit 2.3 Les couloirs de transhumance au Guidimakha disposent d'infrastructures économiques et communautaires adéquates et sensibles aux conflits pour atténuer les effets d'aléas climatiques et faciliter une meilleure distinction entre les zones pastorales et les périmètres agricoles |

ANNEXE 11. OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES**ÉVALUATION FINALE DU PROJET « SOUTENIR LES CAPACITÉS LOCALES ET COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS ET DES CATASTROPHES LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU GUIDIMAKHA »****G 1 : Guide acteurs étatiques****Cibles : Gouverneur de région (chef de l'exécutif régional)****Préfets (exécutif départemental)****Chef des services de l'environnement (niveau régional et préfectoral)****Minimum deux agents de l'administration bénéficiaires de renforcement des capacités****IDENTIFICATION**

| N° | Éléments d'identification | Réponse |
|----|---------------------------|---------|
| 1. | Région | |
| 2. | Commune | |
| 3. | Nom/fonction du répondant | |
| 4. | Service : | |
| 5. | Adresse (Téléphone) | |

1. Avez-vous participé à l'élaboration du projet ?
2. Si non, à partir de quelle phase avez-vous été impliqué (votre service)
3. Avez-vous une connaissance des objectifs initialement prévus par le projet ? Si oui, lesquels
4. Le projet correspond-il aux besoins prioritaires du Guidimakha ? (Expliquez)
5. Pouvez-vous apprécier l'atteinte des objectifs ?
6. Quels sont par ordre d'importance pour la région, les réalisations les plus abouties du projet ?
7. Dans quelles mesures l'administration d'État a-t-elle bénéficié du projet (activités visant le renforcement des capacités par exemple) ?
8. Existe-t-il des résultats (positifs ou négatifs) observables au niveau des services d'État de la région attribuable aux appuis du projet ?
9. Comment appréciez-vous l'inclusion et la participation des agents de l'État de la région ?
10. Avez-vous connaissance d'un changement de cible ou d'approche d'intervention du projet par rapport à ce qui était initialement prévu ?
11. Avez-vous été associé pour opérer ces changements ?
12. Pensez-vous que la conception du projet a pris en compte le genre (homme/femme, jeunes) ? comment ?
13. Pensez-vous que la mise en œuvre du projet a pris en compte ce que vous avez prévu lors de la conception ?
14. Quelle appréciation faite vous de la synergie et le lien entre ce projet et d'autres interventions similaires promues par les agences du Système des Nations Unies ou le Gouvernement ?
15. Pouvez-vous apprécier les délais de mise en œuvre des activités par rapport à la planification initiale du projet ?
16. Quelle appréciation faites-vous du niveau d'appropriation des activités du projet par les bénéficiaires ?
17. Quelle sont les actions entreprises pour assurer la durabilité des interventions du projet ? selon vous, ces actions sont-elles pertinentes ? comment peut-on les améliorer ?
18. Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées dans la conception et dans la mise en œuvre du projet ?
19. Quelles sont les solutions que vous avez proposées ou que vous comptez appliquer pour faire face à ces difficultés ?
20. Quels sont leçons et enseignements qu'on peut tirer de la mise en œuvre du projet
21. Quelles recommandations feriez-vous pour améliorer la mise en œuvre de projets similaires ?

IDENTIFICATION

| N° | Éléments d'identification | Réponse |
|-----|--------------------------------------|---------|
| 6. | Région | |
| 7. | Commune | |
| 8. | Nom du répondant | |
| 9. | Structure | |
| 10. | Activités exécutées pour le projet : | |
| 11. | Adresse (Téléphone) | |
| 12. | Téléphone | |

13. Selon vous, les activités, les objectifs et les résultats répondaient-ils aux des communautés du Guidimakha ?
14. Comment jugez les stratégies de mise en œuvre ? Ont-ils été adaptés aux us et pratiques dans la région ?
15. Quelles activités vous ont-ils été confiées ?
16. Comment avez-vous été sélectionnés pour la réalisation de ces activités (décrire le processus)?
17. Comment appréciez-vous ce processus ? Y a-t-il des points à améliorer dans le cadre des futurs projets du PBF/OMI ?
18. Aviez-vous une expérience précédente dans le domaine des activités qui vous ont été confiés ?
19. Avez-vous pu réaliser votre cahier de charge dans les délais impartis
20. Si Oui quels ont été les facteurs déterminants (du respect des délais) ?
21. Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi vous n'avez pas pu respecter les délais ?
22. Comment jugez-vous globalement la collaboration avec le projet ?
23. Quels sont les points à améliorer selon vous par le PBF/FAO/OIT dans le cadre des futurs projet en termes de collaboration avec les sous-traitants ?
24. Avez-vous enregistré l'appui de la communauté bénéficiaire dans la réalisation des activités qui vous ont été confiées ?

EVALUATION FINALE DU PROJET « SOUTENIR LES CAPACITES LOCALES ET COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS ET DES CATASTROPHES LIEES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU GUIDIMAKHA »

OUTIL 5 : QUESTIONNAIRE ENQUETE QUANTITATIVE

QUESTIONNAIRE POUR LA COLLECTE DES DONNEES AUPRES DES :

- Chefs de ménages des localités cibles du projet ;
- Principaux bénéficiaires du projet :
 - o Responsables des comités villageois ;
 - o Responsables des réseaux de comités villageois ;
 - o Responsables des commissions communales ;
 - o Responsables des clubs DIMITRA ;
 - o Membres des clubs DIMITRA
 - o Producteurs agro pastoraux ;
 - o Responsables de services locaux.

OUTIL 5

G.3 : OUTIL 5 : QUESTIONNAIRE ENQUETE QUANTITATIVE

QUESTIONNAIRE POUR LA COLLECTE DES DONNEES AUPRES DES :

- Chefs de ménages des localités cibles du projet ;
- Principaux bénéficiaires du projet :
 - o Responsables des comités villageois ;
 - o Responsables des réseaux de comités villageois ;
 - o Responsables des commissions communales ;
 - o Responsables des clubs DIMITRA ;
 - o Membres des clubs DIMITRA
 - o Producteurs agro pastoraux ;
 - o Responsables de services locaux.

Section 0 : Identification

| CODE | Questions | Réponses/Modalités | Acteurs concernés |
|------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| ID1 | Région | 1= GUIDIMAKHA _ | Tout acteur |
| ID2 | Département | 1=Ghabou ; 2=Ould Yengé ; 3=Sélibabiv; 4=Wompou _ | Tout acteur |
| ID3 | Commune | 1=Gouraye, 2=Melgue, 3=Ghabou, 4=Bouly, 5=Hassi chagar, 6=Wopou, 7=Goupou Midi, 8=Warett iboilil, 9=Baidiam, 10=Boudjoubaye 11=Diogountouro _ _ _ | Tout acteur |
| ID4 | Localité | _ _ _ | Tout acteur |
| ID5 | Code de l'enquêteur | _ _ _ | Tout acteur |
| ID6 | Type d'acteur | 1=Chef de ménage ou son représentant 2=Responsables des comités villageois ; 3=Responsables des réseaux de comités villageois ; 4=Responsables des commissions communales 5=Responsables des clubs DIMITRA ; 6=Membres des clubs DIMITRA 7=Producteurs agro pastoraux ; 8=Responsables de services locaux _ | Tout acteur |
| ID7 | Nom et prénom de l'enquêté | | Tout acteur |

Section 1 : Caractéristiques socio-économiques

| CODE | Questions | Réponses/Modalités | Acteurs concernés |
|------|--------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------|
| CS1 | Sexe | 1=Homme ; 2=Femme | Tout acteur |
| CS2 | Age | _ _ _ | Tout acteur |
| CS3 | Statut d'alphabétisation | 1=Oui ; 0=Non _ | Tout acteur |
| CS4 | Niveau d'instruction | 0=Aucun ; 1=Primaire ; 2=Secondaire ; 3=Supérieur | Tout acteur |

| | | | |
|------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| | | <input type="checkbox"/> | |
| CS5 | Situation matrimoniale | 1=Célibataire ; 2=Marié(e) ; 3=Divorcé(e) ; 4=Veuf/veuve <input type="checkbox"/> | Tout acteur |
| CS6 | Principal domaine d'activité | 0=Chômage ; 1=Agriculture ; 2=Elevage ; 3=Commerce ; 4=Artisanat ; 5=Industrie/transformation ; 6=Service ; 7=Autre (à préciser) <input type="checkbox"/> | Tout acteur |
| CS6A | Préciser l'autre domaine d'activité | | |

Section 2 : Pertinence

| CODE | Questions | Réponses/Modalités | Acteurs concernés |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| PE1 | Connaissez-vous le projet qui soutient les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Tout acteur |
| PE2 | A travers quel canal avez-vous connu le projet pour la première fois ? | 0= services techniques déconcentrés 1=FAO/OIM/OIT 2=Radio, TV 3= OP 4=Mairie <input type="checkbox"/> 5=Club DIMITRA 6= Comité villageois 7=Commissions communales ; 8=ONG/Association 9=autres (à préciser) | Tout acteur |
| PE2A | Précisez l'autre canal d'information ? | | Tout acteur |
| PE3 | Avez-vous été associé dans la conception du | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Tout acteur, sauf producteur |
| PE4 | Vos recommandations ont-elles été prises en compte ? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Tout acteur, sauf producteur |
| PE5 | Etes-vous satisfait de la manière dont les bénéficiaires sont choisis dans le cadre de ce projet ? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Tout acteur |
| PE6 | Pensez-vous que les activités développées dans le cadre de ce projet répondent à vos besoins en termes de réduction des conflits et de consolidation de la paix ? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Tout acteur |
| PE7 | Si non pourquoi ? | | Tout acteur |
| PE8 | Le projet est-il aligné sur les locales et nationales? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Commissions communales/ Services techniques déconcentrés |
| PE9 | Justifiez votre réponse | | Commissions communales /Services techniques déconcentrés |

| CODE | Questions | Réponses/Modalités | Acteurs concernés |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
| PE10 | Pensez-vous que le projet a intégré une approche genre dans la mise œuvre des activités ? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Tout acteur |
| PE11 | Justifiez votre réponse | | Tout acteur |

Section 3 : Effectivité/Efficacité

| CODE | Questions | Réponses/Modalités | Acteurs concernés |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| EE1 | Avez-vous bénéficié des interventions du projet? | 1=Oui ; 0=Non | Tout acteur |
| EE2 | Quelles sont les natures des trois principales interventions que vous avez bénéficiées ? | 1.Principale 1 ; <input type="checkbox"/> 2.Principale 2 ; <input type="checkbox"/> 3.Principale 3 ; <input type="checkbox"/> (1= Appui technique 2= Appui organisationnel 3= Appui financier 4= Appui logistique 5= Autre (à préciser)) | Tout acteur |
| EE2A | Préciser l'autre intervention | 1.Principale 1 ; 2.Principale 2 ; 3.Principale 3 ; | Tout acteur |
| EE3 | Avez-vous déjà bénéficié les interventions suivantes ? | a= Appui technique ; <input type="checkbox"/> b= Appui organisationnel ; <input type="checkbox"/> c= Appui financier ; <input type="checkbox"/> d= Appui logistique ; <input type="checkbox"/> e= Autre (à préciser) <input type="checkbox"/> (1=Oui ; 0=Non) | Tout acteur |
| EE3A | Préciser l'autre intervention | | |
| EE4 | Qui sont les responsables de ces interventions suivantes ? | a= Appui technique ; <input type="checkbox"/> b= Appui organisationnel ; <input type="checkbox"/> c= Appui financier ; <input type="checkbox"/> d= Appui logistique ; <input type="checkbox"/> e= Autre (à préciser) <input type="checkbox"/> (1=Etat ; 2=Institution internationales ; 3=ONG/société civile ; 4=Autre (à préciser)) | Tout acteur |
| EE4A | Préciser l'autre responsable de l'intervention | | |
| EE5 | Quels sont les trois principaux facteurs de conflits dans votre localité ?? | 1.Facteur 1 ; <input type="checkbox"/> 2.Facteur 2 ; <input type="checkbox"/> 3.Facteur 3 ; <input type="checkbox"/> (1= Trafic de drogue 2= Grand banditisme 3= Inégalités économiques et mauvaise répartition des richesses 4=Ressources/gouvernance des ressources 5=Terrorisme 6=Troubles civils 7=Commerce illicites d'armes 8=Différences ethniques 9=Différences religieuses 10=Réfugiés et déplacés internes 11=Autre (à préciser)) | Tout acteur |

| CODE | Questions | Réponses/Modalités | Acteurs concernés |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| EE5A | Préciser l'autre facteur de conflit | 1.Facteur 1 2.Facteur 2 3.Facteur 3 | |
| EE6 | Connaissez-vous les risques climatiques ? | 1=Oui ; 0=Non __ | Tout acteur |
| EE7 | Quels sont les trois principaux risques climatiques dans votre localité ? | 1.Risque 1 ; __ 2.Risque 2 ; __ 3.Risque 3 ; __ (1=sécheresse 2=Inondation 3=Canicule 4=Tempête 5=Erosion 6=Incendies 7=Autre (à préciser)) | Tout acteur |
| EE8A | Précisez l'autre facteur de risque climatique | 1.Risque 1 2.Risque 2 3.Risque 3 | |
| EE8 | Savez-vous qu'il est possible de prévenir les risques climatiques? | 1=Oui ; 0=Non __ | Tout acteur |
| EE9 | Savez-vous que l'Etat et les autorités locales ont développée des politiques et des mesures pour prévenir les risques climatiques? | 1=Oui ; 0=Non __ | Tout acteur |
| EE10 | Pouvez-vous citez les 3 principales politiques et mesures mises en place par l'Etat et les autorités locales pour prévenir les risques climatiques? | 1.Politique/Mesure 1 __ 2.Politique/Mesure 2 __ 3.Politique/Mesure 3 __ | Tout acteur |
| EE11 | Par rapport à ces trois dernières années, comment a évolué votre connaissance sur ces politiques et mesures prévention des risques climatiques? | 1=Oui ; 0=Non __ | Tout acteur |
| EE12 | Savez vous l'importance des éléments suivant en termes de prévention des risques climatiques ? | 1=Oui ; 0=Non __ | Tout acteur |
| EE13 | Par rapport à ces trois dernières années, comment a évolué votre connaissance sur ces éléments ? | 1=Diminuer; 2=Pas changer __ 3=Augmenter | Tout acteur |
| EE14 | Sentez-vous plus en sécurité par rapport au trois dernières années? | 1=Oui ; 0=Non __ | Tout acteur |

Section 4 : Impacts/Durabilité

| CODE | Questions | Réponses/ Modalités | Acteurs concernés |
|-------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| IMD1 | Votre entité est-elle fonctionnelle ? | 1=Oui ; 0=Non __ | Comités villageois/Commissions communales/Clubs DIMITRA |
| IMD2 | Sinon pourquoi? | 1.Raison 1 ; __ 2.Raison 2 ; __ 3.Raison 3 ; __ (1= Besoin d'appui technique 2= Besoin d'appui organisationnel 3= Besoin d'appui financier 4= Besoin d'appui logistique 5= Autre (à préciser)) | Comités villageois/Commissions communales/Clubs DIMITRA |
| IMD2A | Préciser l'autre raison | 1.Raison 1 ; 2.Raison 2 ; 3.Raison 3 ; | |

| CODE | Questions | Réponses/ Modalités | Acteurs concernés |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| IMD3 | Connaissez vous des conflits qui ont été gérés conjointement par les communautés et les autorités locales ? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD4 | Combien estimez-vous le nombre de conflits gérés conjointement par les communautés et les autorités locales ? | | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD5 | Quelles sont les natures des trois principaux conflits ? | 1.Principale 1 ; <input type="checkbox"/> 2.Principale 2 ; <input type="checkbox"/> 3.Principale 3 ; <input type="checkbox"/> (1= Conflits fonciers 2= Agriculteurs/Éleveurs 3= Conflits communautaires 4= Conflits politiques 5= Autre (à préciser)) | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD5A | Préciser la nature de l'autre conflit | 1.Principale 1 2.Principale 2 3.Principale 3 | |
| IMD6 | Pensez-vous que cette gestion conjointe des conflits va se poursuivre avec le temps ? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD7 | Que faut-il faire pour que cette gestion conjointe des conflits poursuive ? | 1.Solution 1 ; <input type="checkbox"/> 2.Solution 2 ; <input type="checkbox"/> 3.Solution 3 ; <input type="checkbox"/> (1= Renforcement des capacités techniques 2= Dotation de ressources financières 3= Renforcement des capacités matérielles 4= Renforcement des capacités organisationnelles 5= Autre (à préciser)) | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD7A | Préciser l'autre solution | 1.Solution 1 ; 2.Solution 2 ; 3.Solution 3 ; | |
| IMD8 | Avez-vous des cadres de coopération entre les comités villageois, les autorités et les commissions communales dédiées à la gestion de conflits ? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD9 | Ces cadres de coopération sont-ils fonctionnels ? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD10 | Sinon pourquoi ? | 1.Raison 1 ; <input type="checkbox"/> 2.Raison 2 ; <input type="checkbox"/> 3.Raison 3 ; <input type="checkbox"/> (1= Besoin d'appui technique 2= Besoin d'appui organisationnel 3= Besoin d'appui financier 4= Besoin d'appui logistique 5= Difficultés de collaboration avec les autorités locales ; 6= Autre (à préciser)) | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD10 A | Préciser l'autre raison | 1.Raison 1 ; 2.Raison 2 ; 3.Raison 3 ; | |
| IMD11 | Pensez-vous que ces cadres de coopération vont continuer de fonctionner sans difficultés ? | 1=Oui ; 0=Non <input type="checkbox"/> | Comités villageois/Commissions communales |

| CODE | Questions | Réponses/ Modalités | Acteurs concernés |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| IMD12 | Sinon pourquoi? | 1.Raison 1 ; <input type="checkbox"/> 2.Raison 2 ; <input type="checkbox"/> 3.Raison 3 ; <input type="checkbox"/> (1= Besoin d'appui technique 2= Besoin d'appui organisationnel 3= Besoin d'appui financier 4= Besoin d'appui logistique 5=Difficultés de collaboration avec les autorités locales ; 6= Autre (à préciser)) | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD13 | Comment appréciez-vous l'évolution de la représentation des femmes dans les instances de resolution des conflits ? | 1=Diminuer ; <input type="checkbox"/> 2=Pas changer <input type="checkbox"/> 3=Augmenter | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD14 | Si non que faut il faire pour améliorer la représentation des femmes dans la resolution des conflits ? | 1.Action 1 <input type="checkbox"/> 2.Action 2 <input type="checkbox"/> 3.Action 3 <input type="checkbox"/> (1=Sensibilisation des leaders coutumiers ; 2=Sensibilisation des leaders religieux; 3=Sensibilisation des conseillers locaux; 4=Sensibilisation des unités administratives locales; 5=Sensibilisation des femmes; 6=Autre (à préciser)) | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD14 A | Préciser la nature de l'autre action | 1.Action 1 2.Action 2 3.Action 3 | |
| IMD15 | Et les jeunes, comment appréciez-vous l'évolution de leur représentation dans les instances de resolution des conflits ? | 1=Diminuer; 2=Pas changer 3=Augmenter | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD16 | Si non que faut il faire pour améliorer l'implication leur représentation dans la résolution des conflits ? | 1.Action 1 <input type="checkbox"/> 2.Action 2 <input type="checkbox"/> 3.Action 3 <input type="checkbox"/> (1=Sensibilisation des leaders coutumiers ; 2=Sensibilisation des leaders religieux; 3=Sensibilisation des conseillers locaux; 4=Sensibilisation des unités administratives locales; 5=Sensibilisation des jeunes; 6=Autre (à préciser)) | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD16 A | Préciser la nature de l'autre action | 1.Action 1 2.Action 2 3.Action 3 | |
| IMD17 | Pensez-vous que les interventions des autorités dans la resolution des conflits ont-elles diminuées ? | 1=Oui ; <input type="checkbox"/> 0=Non <input type="checkbox"/> | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD18 | Comment ont-ils évolués les conflits fonciers entre agriculteurs et pastoralistes dans votre localité? | 1=Diminuer; 2=Pas changer <input type="checkbox"/> 3=Augmenter | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD19 | Arrivez-vous à faire des alertes sur les mouvements précoces de cheptels ou conflits? | 1=Oui ; <input type="checkbox"/> 0=Non <input type="checkbox"/> | Comités villageois/Commissions communales |
| IMD20 | Combien d'alertes avez-vous déjà faites? | | Comités villageois/Commissions communales |

| CODE | Questions | Réponses/ Modalités | Acteurs concernés |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| IMD21 | Pouvez-vous nous dire ce que les clubs DIMITRA vous a apporté ? | 1=Oui ; 0=Non __ | Clubs DIMITRA |
| IMD22 | Avez-vous pu organiser des activités communautaires dans le cadres des clubs DIMITRA? | 1=Oui ; 0=Non __ | Clubs DIMITRA |
| IMD23 | Quelles sont les natures de ces activités communautaires ? | | Clubs DIMITRA |
| IMD24 | Des femmes de votre Club ont-elles pu s'organiser en coopératives? | 1=Oui ; 0=Non __ | Clubs DIMITRA |
| IMD25 | Ces femmes ont-elles pu mobiliser des ressources pour financer des AGR? | 1=Oui ; 0=Non __ | Clubs DIMITRA |
| IMD26 | Les AGR sont-elles toujours fonctionnelles ? | 1=Oui ; 0=Non __ | Clubs DIMITRA |
| IMD27 | Pensez-vous que ces AGR sont viables ? | 1=Oui ; 0=Non __ | Clubs DIMITRA |
| IMD28 | Quelle appréciation faites-vous de l'accessibilité des techniques/technologies vulgarisées avec les Champs Ecoles Agropastoraux ? | 1=Coût assessible __ 2=Coût élevé __ 3=Intrants/équipements disponible __ 4=Intrants/équipements non disponible __ 5=Autre (à préciser) __ (1=Oui ; 0=Non) | Producteur |
| IMD28 | Préciser la nature de l'autre appréciation | | |
| IMD29 | Avez-vous amélioré votre productivité avec l'application des techniques/technologies vulgarisées avec les Champs Ecoles Agropastoraux ? | 1=Oui ; 0=Non __ | Producteur |
| IMD30 | Avez-vous déjà partagé les connaissances reçues dans le cadre de la mise en œuvre des Champs Ecoles Agropastoraux avec d'autres agropasteur ? | 1=Oui ; 0=Non __ | Producteur |
| IMD31 | Parmi ceux que vous avez partagé les connaissances, y a-t-il des gens qui pu appliquer les techniques et technologies? | 1=Oui ; 0=Non __ | Producteur |
| IMD32 | Avez-vous senti une amélioration de la collaboration entre les agro-pasteurs après la mise en œuvre des Champs Ecoles Agropastoraux ? | 1=Oui ; 0=Non __ | Producteur |
| IMD33 | Pensez-vous que les connaissances reçues dans le cadre des Champs Ecoles Agropastoraux permettent de renforcer la résilience face aux défis agricoles? | 1=Oui ; 0=Non __ | Producteur |
| IMD34 | Quelle appréciation faites-vous de la mobilisation des femmes dans les activités de vulgarisation et d'appui-conseil agricoles? | 1=faible, 2=moyen, __ 3=élevé | Producteur |
| IMD35 | Quelles solutions proposez-vous pour améliorer la participation des femmes aux activités de vulgarisation et d'appui conseil agricoles | 1.Action 1 __ 2.Action 2 __ 3.Action 3 __ (1=Sensibilisation des leaders coutumiers ; 2=Sensibilisation des leaders religieux; 3=Sensibilisation des conseillers locaux; | Producteur |

| CODE | Questions | Réponses/ Modalités | Acteurs concernés |
|------------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| | | 4= <i>Sensibilisation des unités administratives locales;</i> 5= <i>Sensibilisation des jeunes;</i> 6= <i>Autre (à préciser)</i> | |
| IMD35 A | Préciser l'autre solution | 1.Action 1 2.Action 2 3.Action 3 | Producteur |

ANNEXE 12 : QUELQUES ILLUSTRATIONS DES CONSTATS DE TERRAIN

- **Les difficultés techniques apparentes des Femmes dans les fermes**



Figure 1 : Le tracée (quelconque) des plants réalisés par les exploitantes montre les insuffisances du point de vue technique



Figure 2 : les difficultés rencontrées au départ (résorbées depuis par la FAO) n'ont pas découragé les femmes, comme ici (les femmes attendent toute la matinée « l'arrivée de l'eau »)



20241231_124421.m
p4



Figure 3 : L'élevage dans la région – le bétail est laissé en divagation, d'où les innombrables conflits entre éleveurs et agriculteurs



Figure 4 ; Entretien avec les autorités religieuses à Boulé



Figure 5 : Entretien avec le Président du CV de OULD YENGE